

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

1
AVRIL 2011

DIACHRONIQUES

PÉRIODISATION(S)

PDF complet – 979-10-231-2130-8



PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît ? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 1
ISBN papier : 978-2-84050-735-2

PDF complet – 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Avant-propos – 979-10-231-2131-5
De Dardel – 979-10-231-2132-2
Banniard – 979-10-231-2133-9
Combettes – 979-10-231-2134-6
Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3
Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0
Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Avant-propos

Olivier Soutet

Université Paris-Sorbonne

Directeur de publication

Sans doute y a-t-il quelque inconscience à accepter de porter, il est vrai entouré de collègues non seulement compétents (cela va de soi), mais dévoués (cela est plus rare), le projet de création d'une nouvelle revue de linguistique en un moment où, dit-on, cette discipline recule, même revêtue d'une étiquette – sciences du langage – qui, ont pu penser certains, la sortant explicitement du domaine réputé ascientifique des lettres et de la philologie, lui apporterait la caution de sérieux épistémologique et la promesse de reconnaissance académique aujourd'hui inhérentes aux sciences, fussent-elles simplement humaines et sociales. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur un phénomène, dont il faudrait du reste mesurer exactement l'ampleur et qui, s'il existe, est à rapporter à des causes sans doute très largement *extradisciplinaires*, institutionnelles et sociales.

C'est que la discipline elle-même n'a pas atteint les limites de sa productivité ; même réduite à sa dimension historique, elle connaît aujourd'hui une nouvelle fécondité. De fait, si l'on accepte de porter un long regard rétrospectif sur l'évolution de la linguistique française, toutes spécialités confondues, depuis l'après-guerre, il est aisé de constater que l'amplification des divers courants structuralistes et l'émergence, puis le développement considérable des modèles formalistes, d'inspiration générativiste ou non, ont porté un coup sévère à

la vieille grammaire historique et comparée. On ajoutera que la fièvre idéologique qui s'empara à la fin des années 60 du monde universitaire français ne fut pas sans effet sur le statut des disciplines académiques. Pour des motifs non strictement intellectuels, la grammaire historique, étroitement liée à la philologie, qui pendant longtemps avait occupé une position plus qu'hégémonique, se trouva rejetée non seulement comme intellectuellement dépassée, mais comme sociologiquement et même politiquement illégitime. La philologie et la grammaire historique, qui, au temps de leurs splendeurs, avaient incarné l'audace épistémologique et la modernité intellectuelle, se virent étiquetées comme de « droite » et isolée dans une Sorbonne exposée au risque de repli frileux sur soi, tandis que la linguistique, élevée au rang de paradigme épistémologique dominant, devenait la discipline phare, rayonnant à partir d'institutions académiques nouvelles, fortement ancrées à gauche¹.

Bien entendu, tout cela était un peu caricatural et il s'en dégagait parfois un parfum un peu épicé mêlant positions théoriques, règlements de compte personnels et carriérisme universitaire. Si on y regarde d'un peu plus près, on se rend compte, d'abord, que, la philologie, notamment médiévale, conservait ses savants serviteurs, il est vrai un peu marginalisés et dont les éventuels débats théoriques trouvaient un écho bien affaibli à l'extérieur des bibliothèques ou des salles de séminaire. Qu'ensuite la réflexion historique restait, malgré tout, active, grâce, d'une part, aux contributions de premier rang de nombreux chercheurs étrangers en linguistique française et, d'autre part, à la persistance en France de recherches en linguistique diachronique du français, notamment dans la mouvance de l'école guillaumienne et de l'école culiolienne. Dans le même temps, le monolithisme théorisant des années 70 se faisait moins fort dans le monde – largement anglo-saxon,

1. Sur cette question, voir J.-Cl. Chevalier et P. Encrevé, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva*, Lyon, ENS Édition, 2006.

ou formaté à l'anglo-saxonne – des sciences du langage, ne serait-ce qu'à la faveur des directions multiples, et parfois franchement divergentes, que prenaient certains héritiers de la linguistique chomskyenne. Les formalismes syntaxiques côtoyaient des modèles sémantiques fortement marqués de cognitivisme, tandis que la question énonciative, magistralement posée par Benveniste dans les années 50, prenait peu à peu, sous des dénominations multiples, une place centrale, réactivée par la problématique pragmatique, elle-même issue de la théorisation des actes de langage, entreprise bien plus tôt par Austin, mais jusque-là restée en retrait.

La problématique diachronique, quant à elle, allait retrouver un regain d'intérêt à la faveur à la fois :

– d'une « relecture » de Saussure, dans les termes non plus d'une herméneutique de la rupture (celle de nombreux manuels ou précis de linguistique qui survalorisent le père fondateur de la linguistique synchronique), mais d'une herméneutique de la continuité, qui tend à restituer l'entier de la grande figure tutélaire de la linguistique du xx^e siècle, figure *bifrons* du synchronicien et du diachronicien ;

– et de l'exhumation d'un concept proposé par Antoine Meillet, au début du siècle dernier, celui de grammaticalisation. Présenté par Meillet comme l'une des causes du changement linguistique, avec l'évolution phonétique et la transformation par analogie, le concept en question formalise et unifie les nombreux cas d'évolution linguistique par lesquels une unité lexicale, au prix d'un mécanisme de transformation sémantique accompagnée d'une érosion phonétique, fournit une unité grammaticale. Observable dans, semble-t-il, l'évolution de toutes les langues, le phénomène de grammaticalisation réinstalle d'une manière technique et précise la linguistique historique au cœur de la linguistique générale, mobilisant, de surcroît, l'analyse de faits lexicaux, morphologiques, syntaxiques et phonétiques. Si l'on tient compte que, dans le même temps, l'informatisation de corpus considérables et de

nombreux dictionnaires permet de travailler sur des données empiriques qui autorisent des calculs statistiques fiables, on mesure combien ce renouveau de la linguistique diachronique n'a rien à voir avec la simple restauration d'une grammaire historique qui se serait contentée d'être tout au plus simplement toilettée.

Sans nier l'importance du prestigieux et précieux héritage transmis par les générations antérieures (depuis le milieu du XIX^e siècle), et qui constitue une base de description et d'analyse exceptionnelle, on est donc fondé à considérer que la linguistique diachronique du français dispose aujourd'hui des moyens matériels et épistémologiques qui lui permettent de réviser, le cas échéant, des analyses anciennes et de renouveler, en les diversifiant, ses points de vue. Autant dire que les moissons à venir sont virtuellement abondantes ; reste à trouver les moissonneurs².

*

Ce premier numéro aborde, d'une manière non absolument imprévisible, la question de la périodisation de la langue. Il a été distribué en trois sous-ensembles, autour de trois moments critiques : le commencement, l'étroite contemporanéité et, entre les deux, le moment de la « bascule moderne ». L'intérêt de la question de la périodisation n'est pas à démontrer, notamment pour un numéro d'ouverture : il installe la matière diachronique dans la diversité des disciplines (même si la morphosyntaxe et la sémantique grammaticale occupent une position de choix), invite très naturellement à poser la question de la relation entre histoire interne et histoire externe et à confronter l'éventuelle objectivité de la langue aux représentations qu'on en a.

Première constatation, qui n'est nullement innovante : les périodisations sont soumises à la spécialité linguistique retenue comme lieu d'observation de l'évolution. Il paraît du coup raisonnable de prévoir que le regard du phonéticien ne sera pas en la matière exactement celui du morphosyntaxicien

2. Sur ces questions, voir Chr. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation, et changement linguistique*, Louvain, Duculot, 2006.

ou du lexicologue. On constatera en lisant les contributions qui suivent que la composante morphosyntaxique y a la plus belle part, notamment dans celles de Claire Badiou-Monferran, de Bernard Combettes et de Joëlle Gardes-Tamine, tandis que seule Sandrine Reboul-Touré accorde la première place à l'évolution lexicale.

Deuxième constatation : il est probable qu'il n'y pas d'objectivité (totale) en matière de périodisation linguistique, l'imaginaire de la langue et les phénomènes de valorisation / dévalorisation qu'il implique jouant un rôle déterminant dans les césures proposées et dans les héritages revendiqués. Le poids de l'histoire littéraire et de sa propre périodisation, largement « siécliste » a été (et continue d'être) considérable dans la périodisation de la langue française vue en diachronie. Sous ce rapport, les deux contributions de Claire Badiou-Monferran et de Bernard Combettes méritent une attention toute particulière : rompant avec Brunot, mais renouant avec Huguet, ils s'accordent pour contester l'unité linguistique du *xvi^e* siècle et proposer de mettre en évidence une tranche linguistique allant *grosso modo* du milieu du *xvi^e* siècle à la fin du premier tiers du *xvii^e* siècle, en essayant de délimiter le français préclassique ainsi isolé par des bornes prioritairement internes.

Troisième constatation : quoi qu'on fasse en la matière, il y a toujours dans cette opération de « découpage » des restes dont on ne sait que faire, indiquant, s'il en était besoin, que l'entreprise de périodisation n'est rien de plus qu'une opération métalinguistique, moment assurément nécessaire de l'enquête et de l'analyse, mais simplement commode ; exactement comme en typologie, l'inscription d'une langue dans un type ne signifie pas qu'elle corresponde en tous points aux traits définitoires du type, mais qu'elle s'en approche au plus près.

Quatrième constatation : le caractère *méta-objectif* de la périodisation tient bien entendu au fait que périodiser, c'est introduire du discontinu dans du continu. Tous les contributeurs ont évidemment, avec leurs mots à eux, souligné

cet état de choses et donné à la question de la périodisation une dimension proprement généraliste, même si le numéro est riche d'observations empiriques sur des faits français observables pendant la période qu'ils ont choisi d'étudier.

L'ensemble des constatations qui précèdent acquièrent un relief particulier lorsqu'il s'agit d'examiner la question du *terminus a quo* du français, c'est-à-dire de ses rapports avec ce qui le précède, le latin certes, mais quel latin ? Les deux contributions qui ouvrent le numéro, celles de Robert de Dardel et de Michel Banniard sont à lire l'une par rapport à l'autre, la première défendant la thèse, reprise des néogrammairiens, dont l'objectif est de reconstruire un protoroman commun à partir des langues romanes anciennes et / ou modernes, sur le modèle général de la reconstruction des protolangues, notamment du protoindoeuropéen ; la seconde défendant que le français dérive directement du latin parlé. Autant dire qu'ici, non seulement les amateurs de grands débats intellectuels par articles interposés trouveront matière à réflexion, mais surtout que, très vite, se trouvent (re)posées deux questions fondamentales :

- que veut-on dire quand on parle de *l'origine d'une langue* ;
- qu'est-ce qu'une langue et, en particulier, qu'est-ce qui fait que, tout en même temps, elle se distingue de celle dont elle procède sans pour autant s'en dissocier ?

In fine, on le voit, la question de la périodisation du français, loin d'être strictement technique et spécifique, invite à une réflexion théorique sur la nature des langues en tant qu'objets intrinsèquement, structurellement, c'est-à-dire de par leur nature, soumis à évolution. Réflexion qui, très naturellement, appelle deux questionnements, que met bien en évidence Claire Badiou-Monferran, celui du comment (comment évoluent-elles ?) et celui du pourquoi (pourquoi y a-t-il du changement plutôt que pas de changement ?).

*

Pour clore cet avant-propos, je voudrais adresser mes remerciements d'abord aux PUPS et à son directeur, François

Moureau, qui ont accepté d'éditer cette nouvelle revue, ensuite à mes collègues du bureau, Joëlle Ducos, Stéphane Marcotte et Thierry Ponchon, sans les qualités (pugnacité, dévouement et optimisme raisonnable) desquels elle n'aurait jamais vu le jour, et enfin aux contributeurs du premier numéro, qui, en ces temps d'évaluations sourcilleuses, guère favorables aux publications non (encore !) reconnues, auraient très bien pu considérer qu'il ne leur était d'aucune utilité (de carrière) d'ajouter à leur bibliographie le titre d'un article publié dans une revue naissante. Je forme le vœu que la reconnaissance ultérieure et, si possible, rapide de celle-ci soit à la hauteur de leur générosité.

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

Robert de Dardel

Professeur émérite

Rijksuniversiteit Groningen, RUG

Le présent essai concerne ce qu'on pourrait appeler le « latin global », c'est-à-dire le latin sous toutes les formes qu'il a revêtues depuis l'ancien *Latium*, y compris ses prolongements romans dans ce qu'on appelle la *Romania*, autour du bassin occidental de la Méditerranée, et ses emplois écrits modernes dans les sciences et l'Église. Cet ensemble historique ample et cohérent a été abordé par les linguistes sous deux angles, celui du latin des textes écrits, par des latinistes se réclamant directement ou indirectement de l'école de H.F. Muller (1929), et celui du « protoroman », la langue mère des parlers romans, reconstruite comparativement à partir des parlers romans, par des romanistes surtout, se réclamant de l'école néogrammairienne. Or, il appert depuis longtemps et de plus en plus que ces deux voies ne sont pas équivalentes en ce qui concerne les résultats obtenus et que leur coexistence ou concurrence perturbe les recherches. Aussi, notre but est-il de souligner cet écart et d'en évaluer l'impact sur la linguistique historique des parlers romans, en mettant l'accent sur le français.

La démarche néogrammairienne (romanistes)

Les principales étapes de la démarche

L'objectif ultime du comparatisme historique roman est la description, en synchronie et en diachronie, du protoroman, étape incontournable de la linguistique romane historique. Les parlers romans principaux qui entrent en ligne de compte pour cette opération sont, de nos jours, d'ouest en est, le portugais, l'espagnol, le catalan, l'occitan, le français, le sarde, l'italien, le rhéto-roman et le roumain, chacun d'entre eux comportant des régionalismes et des dialectes.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs ont initialement puisé à deux disciplines d'importance majeure : la comparaison des parlers romans et la linguistique générale.

La comparaison de langues supposées parentes, selon la méthode des néo-grammairiens, remontant au XIX^e siècle, consiste à établir des « règles de correspondance phonético-sémantiques », c'est-à-dire à relier des mots de la protolangue, fondée sur l'établissement de lois d'évolution phonétique, valables dans un parler et à un moment donnés, à des mots romans, en principe de même sens, qui en sont phonétiquement dérivés. Un exemple du domaine roman en serait la règle de correspondance suivante, régissant l'évolution du /t/ intervocalique à partir du latin écrit :

latin écrit *vita* > italien *vita*, espagnol *vida*, français *vie*

latin écrit *mutare* > italien *mutare*, espagnol *mudar*, français *muer*,

ou, à partir d'une forme protoromane reconstruite :

protoroman **roboretum* > italien *rovereto*, espagnol *robledo*, français *rouvraie*.

Une variante de cette technique recourt à l'« anomalie ». Le comparatiste indo-européaniste A. Meillet (1953, p. 46) écrit : « C'est avant tout avec des anomalies de l'époque historique qu'on restitue la règle de l'époque indo-européenne ». L'anomalie est une sorte de comparaison à l'envers, qui procède par défaut. En appliquant ce principe au domaine roman, on

aboutit à considérer qu'un trait roman qui ne s'explique pas dans le système où il se trouve doit avoir son origine dans un système antérieur, roman ou protoroman. En français, où la norme prévoit que le genre d'un substantif est le même au singulier et au pluriel, le mot *amour*, masculin au singulier, féminin au pluriel, est une anomalie, qui remonte à un état antérieur X, lequel peut en rendre compte.

La linguistique générale procède notamment dans le cadre du structuralisme, démarche dans laquelle le chercheur envisage la langue, en synchronie, comme une structure, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments coexistants liés par des relations formelles, tel l'ordre des termes dans le français *un homme pauvre/un pauvre homme*, qui exprime une opposition sémantique ; mais elle procède aussi sous la forme des principes qui régissent les universaux linguistiques et l'économie du langage.

Dans la perspective de la linguistique structurale, il s'avère qu'il est essentiel de tenir compte de deux dichotomies saussuriennes fondamentales : 1) l'opposition entre la « langue », que représente le système linguistique logé dans la mémoire des locuteurs, et la « parole », que représentent les actes linguistiques individuels ; 2) l'opposition entre « synchronie » et « diachronie », la première étant la perspective la plus importante, la seule dont le locuteur soit conscient et le siège de l'évolution linguistique et de ses causes, la seconde étant une simple succession, au sein d'une langue, de traits dénués de liens causaux internes, sauf les lois d'évolution phonétique et morphologique (F. de Saussure, 1949, p. 114-140 ; R. de Dardel, 2005, p. 146-147). Voici un exemple d'une évolution et de sa cause auxquelles s'appliquent ces deux principes : l'évolution protoromane *portam totum nigram* > *portam totam nigram* illustre une *faute* commise en synchronie, en parole, contre la norme protoromane de l'invariabilité de l'adverbe et due, chez le sujet parlant, à un *besoin* d'assimilation ; au cas où cette évolution se fixe dans une synchronie suivante, en langue, comme dans le français *une porte toute noire*, elle sanctionne la

faute. Le chercheur peut, sur la base de ce processus, à la fois décrire des faits évolutifs et en expliquer la cause (voir H. Frei, 1929, chap. 1).

La linguistique générale a mis en évidence, entre autres, une tendance très nette des langues à assurer une distinction formelle entre le sujet et l'objet nominaux et, lorsqu'un système casuel nominal manque ou s'effondre, à assurer cette distinction soit par l'ordre des termes, soit par une marque prépositionnelle de l'objet. Ce cas de figure est réalisé en protoroman ancien (voir *infra* et R. de Dardel, 1994, p. 7).

L'économie du langage est régie par le principe d'un équilibre (statistiquement) nécessaire entre le besoin d'économie des moyens pour l'encodage du message et le besoin de clarté en vue du son décodage ; un corollaire en est que plus un mot est fréquent, et par conséquent gravé dans la mémoire, plus il a tendance à se réduire (A. Martinet, 1963, § 6-14, à propos du français *métro*).

En combinant les deux voies d'accès à la protolangue décrites *supra*, à savoir la comparaison des parlers romans et la linguistique générale, les néogrammairiens ont observé dans le latin antique les quatre particularités suivantes, qui sont interdépendantes au point de vue de la méthode :

1) Le latin antique en période historique.

Selon sa définition, le latin global se situe entièrement en période historique, particularité qui ne va pas de soi en linguistique comparée et qui représente un atout considérable pour les chercheurs en quête de repères chronologiques absolus.

2) Le latin antique parlé et écrit, les données compactes et diffuses et la primauté du latin parlé (adapté de R. de Dardel, 2003, § 2.4.2).

Le protoroman, puisqu'il est établi sur la base des parlers romans (*vida*, etc., voir *supra*), c'est-à-dire de mots latins ayant subi les effets multiples des règles de correspondance phonético-sémantiques, représente uniquement du latin

antique parlé, lequel donc en vient à s'opposer, par le critère médial, au latin antique écrit, qui, pour l'expression, reste au contraire constant.

En ce qui concerne l'accessibilité du latin global, la méthode comparative historique, qui vise à étudier le latin parlé, débouche en protoroman sur une description en langue, au sens saussurien du terme (voir *supra*), privée des variantes individuelles de la parole, qui ont pourtant existé aussi dans l'Antiquité. Le protoroman est donc de ce point de vue un ensemble de données qu'on peut qualifier de nettement circonscrit ou *compact*. Au contraire, la méthode qui vise à étudier le latin écrit aboutit en première analyse à la description de faits de parole, parfois inextricablement mêlés aux structures de la langue, qui existent évidemment aussi ; les seuls faits de langue qui s'en laissent dégager avec une relative aisance, en seconde analyse, par le biais d'un examen philologique, sont ceux de la norme classique, la plus codifiée et la mieux décrite par les grammairiens ; le latin écrit vulgaire, au contraire, se prête mal à ce type d'analyse. À la différence du protoroman, le latin écrit est donc partiellement un ensemble de données éparses ou *diffuses*.

Il s'ensuit que, dans la perspective du latin global, les deux médiums ne sont pas équivalents ; dans la reconstruction du protoroman, c'est le latin parlé qui prime (A. Meillet, 1953, p. 48 ; 1977, p. 4 ; E. Löfstedt, 1959, p. 16). La nécessité scientifique de cette stratégie appert de l'exemple suivant : à propos de l'adoption par le latin écrit du latin *hostis* (*exercitus*), masculin, mais passé au genre féminin, aussi en roman, par analogie avec *acies*, *classis*, *legio*, etc., le latiniste E. Löfstedt parle d'un type d'emprunts « [...] which can only be explained as concessions to the popular living language » (1959, p. 17).

3) les structures synthétique et analytique et la diglossie (selon C. Ferguson, 1959).

Par *diglossie*, on désigne un état de bilinguisme pris, selon le cas, dans son acception littérale, opposant deux langues, ou dans une acception particulière, opposant des normes ou des niveaux d'une langue.

Il s'est produit dans le latin antique une bifurcation typologique en une norme qui conserve les structures synthétiques héritées et une norme protoromane qui tend vers une structure analytique, ce qui a créé, dans le latin global une situation sociolinguistique diglossique complexe et instable, dont les effets se manifestent encore de nos jours dans le contraste entre le latin écrit (savant) et les parlers romans.

Sous ce rapport, il faut admettre, à l'époque du protoroman, l'existence de plusieurs variables graduelles en interférence mutuelle : la *variable quantitative*, régissant la part du latin antique que la bifurcation n'a pas affectée et qui reste commune aux deux normes (le vocabulaire central et la morphologie verbale, notamment), la *variable qualitative*, régissant le degré de compétence, active et passive, chez les locuteurs des deux normes (tendant à évoluer chez les locuteurs du protoroman, par exemple lors du passage du latin classique *casae porta* « la porte de la maison » au protoroman *casam portam* (espagnol *casa puerta* « vestibule d'une maison ») dans le système nominal acasuel, puis *portam de casam*.

À un autre niveau de l'analyse se situe une *variable dialogique*, qui règle le comportement des groupes sociaux dans leurs rapports diglossiques. Dans ce cadre-ci, il existe un état diglossique, que j'appellerai *tranché*, fondé sur le degré zéro des variables quantitative et qualitative communes, comme on le trouve par exemple dans les Flandres et, en Suisse, dans les villes de Fribourg et de Bienne, où le français et les parlers germaniques se côtoient, sans que les systèmes et compétences linguistiques se recouvrent, et où par conséquent un échange dialogique entre locuteurs des deux parlers reste bilingue, voire gestuel. Mais on peut aussi envisager l'hypothèse d'une opposition typologique fondée, pour chacune des deux normes, sur un degré optimal des variables quantitative et qualitative, au point que l'intercompréhension entre locuteurs du monde romain ait pu passer par le système diglossique que j'appellerai *imbriqué*, décrit par C. Ferguson (1959, p. 337) et dont l'existence est confirmée par H. Lüdtke (1988) pour le latin global dès

l'époque d'Auguste. Ce système consiste dans le maintien des deux normes, classique et protoromane, sous la forme de deux niveaux de langue, supérieur et inférieur, entre lesquels le choix se fait en fonction des circonstances socioculturelles du discours, sous une forme dialogique monolingue, les locuteurs disposant en principe de la compétence active et passive des deux niveaux. L'hypothèse de l'existence de ce système est difficile à vérifier techniquement, mais se laisse plus ou moins déduire de l'existence permanente, depuis les origines, de l'écart typologique considérable entre le protoroman ou le roman et le latin que reflètent les textes.

4) Le latin écrit uniforme et le protoroman fragmenté.

Le système du latin écrit, maintenu dans une norme assez rigide, est resté relativement uniforme dans l'espace (témoin les matériaux écrits réunis par E. Löfstedt, 1959, chap. III), tandis que celui du protoroman s'est de bonne heure fragmenté dans l'espace, en partie en fonction de lois phonétiques divergentes (italien *vita* ~ espagnol *vida*, etc.), en partie en fonction de fragmentations sociopolitiques de la Romania (l'article défini sarde est issu du protoroman *ipse*, celui du roumain du protoroman *ille*).

Pour les textes latins écrits, la chronologie des données s'établit à l'aide de la datation des textes. Pour les données protoromanes, en revanche, la datation emprunte la voie de l'analyse spatio-temporelle. Il s'agit de l'hypothèse de G. Gröber (1884), que l'on peut résumer en ces termes :

- toute langue vivante évolue, donc le protoroman évolue ;
- tout territoire occupé par Rome reçoit le protoroman en l'état où il se trouve au moment de cette occupation.

Autrement dit, cette hypothèse, appliquée à l'évolution d'une protolangue, permet de tirer des conclusions relatives à l'époque respective à laquelle remontent certaines structures. En premier lieu, si l'on rapproche, mettons, la grammaire du sarde de celle du roumain, on constate que, compte tenu de constantes diachroniques, dont les lois phonétiques ou morphologiques, le

système sarde est non seulement inconnu du latin classique, mais aussi antérieur, dans l'évolution du protoroman, à celui du roumain ; ces données internes permettent d'y établir une chronologie relative des changements. En second lieu, par référence aux dates historiques (voir *supra*) de l'occupation par Rome de la Sardaigne et de la Dacie, on peut prolonger par extrapolation la chronologie interne, relative, par une chronologie externe, absolue. C'est par cette technique qu'on a établi que l'évolution du protoroman, représentée par le sarde – le plus archaïque des parlers romans, le seul notamment à connaître exclusivement l'ordre substantif + adjectif épithète qualifiant –, est antérieure à notre ère. En d'autres mots, la mutation typologique du protoroman (latin parlé) débute au plus tard au 1^{er} siècle av. J.-C., période à laquelle remonte donc en tout cas la bifurcation ancestrale entre latin des Romains scolarisés et latin des Romains peu ou point scolarisés.

La collection de reconstructions protoromanes, localisées dans l'espace sur la base des attestations romanes et dans le temps par référence à la méthode de G. Gröber, finit par s'accumuler dans un réceptacle d'hypothèses, figurant le protoroman et réunissant toutes les données déjà acquises de ce système, réparties en synchronies successives, structurellement conformes à ce que, selon la linguistique générale actuelle, on peut attendre de toute langue naturelle. Comme toutefois les romanistes n'ont pas encore fait le tour complet de ce système, il s'y trouve des lacunes, que la recherche s'applique à combler peu à peu, d'où le nom de *puzzle*, que nous donnons volontiers à ce tableau en devenir du protoroman.

En termes d'*input* et d'*output*, on pourrait dire que le puzzle est alimenté par toutes les hypothèses relatives à l'origine et à la formation des parlers romans, dont les résultats concordants débouchent sur des données protoromanes réelles, la *reconstruction réaliste*, par exemple sous la forme d'unités lexicales prononçables et ayant un sens.

On a vu, ci-dessus, que le système du latin écrit à l'origine est relativement uniforme dans l'espace, mais que, sous ce rapport, le système protoroman finit par s'en écarter. Cependant, la méthode de G. Gröber et le puzzle permettent quand même de saisir le protoroman à l'époque précoce où il est encore relativement uniforme dans l'espace de la Romania qu'il occupe à un moment donné. Cette uniformité est réelle pour une portion importante du système grammatical et lexical. Dans ce sens, on peut, pour les parlers romans, parler d'une protolangue à l'origine uniforme ou commune. Cette particularité a une portée théorique générale. Le comparatiste A. Meillet l'explique ainsi :

On n'a réussi jusqu'ici à construire une grammaire comparée que dans les cas où il y a eu une langue commune initiale, ainsi le latin pour les langues romanes. En revanche, faute de pouvoir poser un « gallo-roman commun », on ne saurait poser une théorie comparative des parlers gallo-romans ou des parlers français ; ces parlers n'ont de rapport défini qu'avec le latin. (1953, p. 17)

C'est là, soit dit en passant, la raison pour laquelle il n'est pas possible, dans la présente étude, de décrire et d'expliquer la linguistique diachronique du français sans quelques références aux autres parlers romans ou au protoroman.

Mais une particularité que le protoroman met aussi en évidence, c'est l'existence de régionalismes qui, en combinaison, recouvrent d'emblée, d'un bout à l'autre de la Romania, comme d'un filet aux mailles lâches, le protoroman, en principe uniforme. Le phénomène du régionalisme est probablement un trait universel. En synchronie, il fait système avec la langue commune, la dimension diaphasique aidant (français *dîner* ~ *déjeuner*, *septante* ~ *soixante-dix*), point avec les dialectes. En diachronie, le régionalisme tend à se fixer dans l'espace et à se figer, sous la forme d'un trait dialectal, de sorte que les isoglosses sont initialement régionales, puis, en fin de parcours, dialectales, mais encore observables dans les parlers romans modernes.

Si les régionalismes constituent une structure universelle, comme cela semble être le cas, ils se présentent dès la formation

initiale du protoroman. On a donc là une origine non uniforme du protoroman, qui s'ajoute d'emblée à l'origine uniforme, que A. Meillet postule par ailleurs (voir *supra*). Dans ce cas, la protolangue connaît donc à l'origine à la fois une uniformité et une non-uniformité.

La bifurcation typologique du latin avant, voire longtemps avant, notre ère nous paraît être le fait d'une semi-créolisation (voir *supra*) produite dans le monde romain d'expression latine par les difficultés qu'ont éprouvées les populations substratiques à assimiler la grammaire latine traditionnelle. A. Meillet (1977, p. 237) décrit ce processus en termes convaincants. Si l'hypothèse sur laquelle il se fonde se confirme, la bifurcation typologique du latin global doit remonter à l'époque où les habitants du Latium se sont lancés dans la conquête de territoires extérieurs.

Les étapes précédentes de la démarche représentent l'essentiel de l'état des recherches tel qu'il se présente aujourd'hui, avec cependant les précisions suivantes :

- les avancées des étapes initiales ont fait leurs preuves et restent constitutives des techniques du romaniste comparatiste. De grands noms y sont attachés, dont la compétence n'est plus guère mise en doute. D'ailleurs, la plupart de ces vues, d'hypothèses qu'elles étaient, sont devenues, avec le recul, des évidences que chacun peut vérifier ;

- les deux dernières étapes, à l'élaboration desquelles nous avons contribué personnellement, sont au contraire encore hypothétiques et doivent être acceptées avec retenue.

Exemples

La morphologie des parfaits forts

Dans les parfaits forts de l'ancien français issus de parfaits latins à suffixe *-u-*, les formes rhizotoniques reflètent la forme du latin classique suffixée, en conformité avec les lois phonétiques, mais les formes arhizotoniques, en revanche, en non-conformité avec ces lois, reflètent la forme du latin classique sans ce suffixe. Pour *posse*, par exemple, nous trouvons, conformément aux

lois, pour la troisième personne du singulier, *pout* < *potuit*, mais, pour la deuxième personne du singulier, contrairement à ce que prévoient ces lois, *poïst*, issu phonétiquement d'un *potisti* protoroman, le maintien du *-t-* final étant phonétique. Cette anomalie ne peut s'expliquer que dans une période antérieure, en vieux latin (R. de Dardel, 1958, p. 111 ; *idem* 2000a). Sous la pression des grammairiens anciens, la forme *potuisti* a été introduite en latin classique dans un souci d'uniformisation du thème ; le type français déviant *peüs* s'explique par l'influence d'un participe passé protoroman *potutum*. Les parfaits sigmatiques, qui comportent un suffixe *-s-*, suivent cette évolution, toutes choses égales d'ailleurs, avec un léger décalage temporel ; pour *dicere*, par exemple, nous avons *dist* / *desist* < *dixit* / *dicisti* (R. de Dardel, 1958, p. 109).

Les deux variantes du composé substantival prédicatif {XV}

Dans un ouvrage de synthèse consacré à ce type de composé en roman, H. D. Bork (1990, § 326) constate et signale, après d'autres chercheurs, l'existence appuyée de variantes de sens identique du type français *toutpasse* XV ~ *passetout* VX « ce qui surpasse tout », où X symbolise l'argument O (objet) et parfois C (circonstant) et dont on trouve des exemples en gallo-roman, italo-roman et daco-roman. Et l'auteur de se perdre en conjectures pour expliquer ce phénomène, entre autres en tant que résultat de contacts interdialectaux. Nous pensons que la solution de ce problème doit être cherchée du côté de l'axe paradigmatique, à savoir dans un double ordre de base, SVO et OVS, caractéristique du protoroman depuis les II^e ou III^e siècles, et qui est resté productif jusqu'à une date avancée de l'époque moderne. Car, dans cette portion de la Romania, le composé prédicatif est un dérivé de ces deux bases, dont il conserve en partie la structure positionnelle, en sorte que le type VX remonte à la base (S)VO et le type XV à la base OV(S) de la dérivation (R. de Dardel, 2000b).

Exemples liés à l'hypothèse de la semi-créolisation

Le système nominal acasuel

On a vu plus haut que la semi-créolisation du protoroman résulte de facteurs économiques, c'est-à-dire de la simplification de la grammaire latine dans le sens d'une typologie analytique à l'usage de populations alloglottes substratiques entrées en contact avec le latin classique. Une des toutes premières simplifications et la plus lourde de conséquences pour la genèse des parlers romans a probablement été la perte des morphèmes casuels nominaux classiques et la formation, en lieu et place, d'un système nominal acasuel, réalisé par le seul accusatif latin, en combinaison avec des traits syntaxiques, dans des énoncés régis par l'ordre basique VSO, comme : *Amat* (verbe) *Petrum* (sujet) *ad Paulum* (objet direct [+animé]), dont les exemples abondent entre autres en ancien ibéro-roman (R. de Dardel, 1994).

L'ordre des constituants majeurs

En latin classique, la marque morphologique des cas rend possible un ordre relativement libre des constituants majeurs. En protoroman, en revanche, la réduction casuelle morphologique impose que des traits syntaxiques interviennent pour y suppléer, à savoir :

- les prépositions *de* et *ad* pour marquer respectivement le génitif possessif (*magistrum de scolam*) et les objets [+animé] (*Amat ad Paulum, Dat librum ad Petrum*) et

- la détermination syntaxique des constituants majeurs par leur position dans la proposition, comme dans l'exemple du système nominal acasuel, dont la structure est probablement issue d'une variante à verbe emphatique (E) latine, V^ESO (R. de Dardel, 1997).

Le -s prädicatif

En ibéro-roman, gallo-roman, rhéto-roman et sarde, dans la mesure où le -s final s'est maintenu, on rencontre le morphème-s dans des constituants qui ont en commun une fonction prädicative : l'adverbe complétant un verbe (en français *Je viens volontiers*), l'adjectif attribut, certains substantifs en fonction

attributive. En revanche, le -s prädicatif n'a historiquement rien à voir avec le -s du cas sujet singulier de l'ancien français, lequel, normalement non prädicatif, est un résidu de la déclinaison latine (*murus / murum* > *murs / mur*). Le -s- en tant que morphème prädicatif est à première vue inexplicable. Toutefois, les exposés sur le système nominal acasuel et l'ordre des constituants majeurs en fournissent deux explications probables :

- l'articulation syntaxique étant moins marquée depuis la disparition des cas morphologiques, elle est, grâce au -s prädicatif, compensée par une articulation discursive en thème et rhème ;

- le modèle de ce morphème pourrait venir des adverbes latins, dont la valeur discursive était déjà marquée en latin classique (*magis, plus, satis*, etc.) et subsiste jusque dans ses prolongements en protoroman et en roman (R. de Dardel, 2004).

La phrase segmentée

Un trait universel, l'ordre préférentiel thème-rhème (R. de Dardel, 2006, p. 296), prévoit que, dans une proposition indépendante, il y a une tendance à placer en tête le thème, qui se réfère au contexte de gauche, et à la fin le rhème, qui apporte l'information nouvelle. Cette séquence existait en protoroman à l'époque du système nominal acasuel, puisqu'on pouvait dire *Legit* (verbe) *Paulum* (sujet-thème) *librum* (objet-rhème) ; mais, dans un contexte de gauche renvoyant à *librum*, on aurait dit, dans une *phrase segmentée*, composée d'un *satellite* et d'un *noyau* (terminologie de H. Frei, 1929) : *Librum* (sat., obj.-th.), *legit* (verbe) *illum* (pron. pers. acc. sg.) *Paulum* (suj.-rh.).

En l'absence de cas morphologiques, il fut apparemment nécessaire d'y marquer la différence entre l'objet et le sujet, d'une part, en recourant à un pronom personnel définissant le nombre et le genre du satellite et d'autre part, en détachant par une pause l'objet-thème, en quelque sorte contre nature, puisque non conforme à la tendance universelle, qui favoriserait la structure objet-rhème. Cette phrase segmentée fait l'objet d'une règle grammaticale en protoroman et encore dans plusieurs des parlers romans anciens (R. de Dardel, 2006). Son

pendant à satellite sujet-thème, comme en français, *Ce livre, il me plaît*, s'est ajouté tardivement par voie analogique.

La démarche mullerienne (latinistes)

Dans cette partie sont abordés et élaborés quelques points de discussion portant sur la manière dont les adhérents de l'école mullerienne traitent le latin global et se conforment aux vues présentées dans la partie précédente ou s'en distancient au contraire. Pour ce faire, nous avons porté notre attention surtout sur les travaux de M. Banniard (1992, 1993, 1997 et 2001), l'un des plus réputés pour son importante contribution dans ce domaine.

Le refus du modèle néogrammairien

Dans sa thèse (1992) et dans diverses études plus récentes, M. Banniard rejette le sous-ensemble du latin global qui est postulé par la grammaire comparée historique et que caractérise dès l'Antiquité le rôle prépondérant du protoroman, en relation de « simultanété » avec le latin écrit, sous-ensemble auquel adhèrent plus ou moins explicitement les néogrammairiens depuis le temps de W. Meyer-Lübke (1861-1936) et que soutient, en latiniste, E. Löfstedt (1959, p. 2). La motivation de ce rejet massif est peut-être une réaction personnelle à la rigidité des principes et méthodes des néogrammairiens, dont, comme on verra plus loin, M. Banniard récuse plusieurs techniques et concepts.

C'est une vogue de la première moitié du xx^e siècle qui a mis en honneur chez quelques latinistes, notamment chez H.F. Muller (1929) et son école, en lieu et place du modèle de la simultanété, dont nous nous sommes fait l'avocat, celui de la « postériorité », selon lequel les parlers romans sont issus du latin tel qu'il se manifeste dans les textes, même tardifs. Par ce modèle, censé suffire à décrire la genèse des parlers romans, des chercheurs, ignorant ou négligeant les avertissements de néogrammairiens réputés (voir *supra*), ont probablement cru pouvoir s'épargner le laborieux détour par le protoroman. L'esprit de cette école survit aujourd'hui chez quelques latinistes, dont M. Banniard est un

représentant notoire. Le recours programmé au modèle de la postériorité apparaît chez lui à plusieurs reprises, noir sur blanc, dans des formulations comme celle où il parle des « siècles de transition » (M. Banniard 2001, p. 86-87) du latin aux parlers romans. Cette approche élude la question souvent débattue de savoir si se confirme en définitive l'hypothèse selon laquelle des traits non classiques communs au vieux latin et au protoroman sont historiquement liés, à un niveau de langue que masque la norme classique, intervenue entre temps. Au cas où l'existence de ce lien devrait se vérifier, elle serait un argument de poids contre le modèle de la postériorité.

Il arrive aussi à M. Banniard de porter sur la production néogrammairienne un jugement trop superficiel. Ainsi en rejette-t-il l'approche spatio-temporelle, sous prétexte qu'elle s'appuie sur des données externes (M. Banniard 1993, p. 147). En réalité, dès l'aube du comparatisme historique roman, cette technique a servi l'analyse chronologique interne, qui est relative, avant de passer à une analyse externe, absolue, ce qui constituait la seule procédure logique, comme il est précisé antérieurement. Plutôt que de s'appuyer en premier lieu sur les données protoromanes, qui, à la différence du latin écrit, révèlent assez fidèlement les structures spatiales et temporelles, M. Banniard les envisage après coup. Par conséquent, il perd de vue le problème crucial de l'ancienneté du sarde et de ses rapports chronologiques avec le roumain, mis en lumière récemment par la méthode traditionnelle et depuis lors clairement résolu et reconnu comme tel (R. de Dardel, 1985).

M. Banniard affirme par ailleurs :

Ces textes [latins des ^v^e au ^{viii}^e siècle] reflètent d'une manière suffisamment fidèle l'évolution de la morphologie et de la syntaxe de la langue parlée générale pour qu'on puisse en tirer des indications chronologiques sur les transformations dont elles furent l'objet. (1997, p. 69)

En outre, alors qu'il travaille sur des textes latins écrits, M. Banniard se réfère de façon répétée à la langue parlée. Il est vrai que, dans de nombreuses langues, actuelles et passées,

les deux médiums, l'écrit et le parlé, sont historiquement liés et que leur corrélation y est relativement constante. Mais, à cela précisément, le latin antique, du fait de la bifurcation typologique, fait exception. Les reflets du protoroman dans les textes latins sont isolés, fortuits et asystématiques ; l'évolution du système casuel nominal, par exemple, y est totalement différente de celle du protoroman (R. de Dardel et J. Wüest, 1993). Et puis, le statut des traits grammaticaux et lexicaux en termes médiaux est vague. Il s'ensuit que la corrélation théorique originelle :

latin parlé ~ tendance à l'analyse = latin écrit ~ conservation
de la synthèse

qui a pu servir de repère aux néogrammairiens, se dissout dans le corpus de M. Banniard et n'est plus opérationnelle.

L'attrait de la diachronie

M. Banniard nomme « sociolinguistique diachronique » la discipline nouvelle à laquelle il aura recours pour suppléer à ce qu'il considère comme la carence de l'approche néogrammairienne. Il s'en explique ainsi :

La question centrale posée depuis le siècle dernier par les philologues romanistes a concerné les causes, les modalités et la chronologie du passage du latin aux parlers romans. Je ne reprendrai pas ici les réponses qui ont été apportées et répétées depuis un siècle avec peu de variations pour me consacrer directement aux innovations induites par la nouvelle discipline (2001, p. 86)

Une justification plus explicite de ce changement de paradigme eût été souhaitable. Nous pourrions néanmoins comprendre que M. Banniard ait été poussé dans cette voie – il ne serait pas le seul, tant s'en faut – par un scepticisme foncier que lui inspire ce qu'il ressent peut-être comme des dogmes au service de la diachronie : la reconstruction protolinguistique réelle, mais abstraite, la régularité des lois phonétiques ou le caractère absolu de la dichotomie synchronie / diachronie. Il existe pourtant, entre théorie et pratique scientifiques, une vertu du compromis, qui se manifeste chez d'honorables chercheurs

soucieux de dégager une description équilibrée. Nous en fournissons plus haut un exemple à propos de l'unité originelle du protoroman en combinaison avec des régionalismes. Ce changement de cap de ce qui était en bonne partie d'ordre synchronique et structural au profit d'une perspective presque exclusivement diachronique s'exprimera, chez M. Banniard, dans la recherche de modèles du changement et de la nature de ses causes, bien que, pour l'épistémologie, celles-ci échappent précisément à l'approche diachronique (voir *supra*).

Un des objectifs de M. Banniard est par conséquent de substituer à la synchronie des traditionalistes la diachronie dans les détails de l'évolution. C'est dans cette perspective que sa description met en évidence une évolution graduelle du latin écrit, avec, entre les principales étapes, des stades intermédiaires (M. Banniard, 1997, p. 30). Fort de cela, il estime qu'« on évite le défaut des descriptions diachroniques établies surtout par l'enseignement de la romanistique traditionnelle où ces stades intermédiaires, pourtant indispensables à la réalité de la parole et de la communication, sont absents » (1997, p. 72). Il faut reconnaître que ce défaut du protoroman est réel, mais inévitable. La reconstruction du protoroman ne capte en effet pas tous les éléments de l'ensemble diffus du latin parlé ; elle n'en restitue que le système, en langue. En revanche, combinée avec le latin écrit, elle met en évidence une autre réalité importante, étiquetée « polymorphisme », qui retient à juste titre l'attention de M. Banniard ; à savoir, l'existence et la succession de structures synchroniques attestant les évolutions non linéaires. Dans le schéma (M. Banniard, 2001, p. 91) du changement langagier qui mène de la construction synthétique *comes civitatis* à la construction analytique *comes de civitatem* :

| | état 1 | état 2 | état 3 |
|---------------------------|------------|---------------|---------------|
| <i>comes civitatis</i> | – | polymorphisme | + |
| <i>comes de civitatem</i> | + (entrée) | polymorphisme | (sortie) – |

les symboles + aux états 1 et 3 représentent respectivement, par rapport à la langue parlée, l'entrée de la forme analytique et la sortie de la forme synthétique. Nous avons en effet, selon

les données latines de M. Banniard, une évolution graduelle avec, à l'état 2, une structure produite par non-linéarité, c'est-à-dire par la coexistence des deux formes, conformément à ses vues. De la même manière, par la simple confrontation du corpus de textes latins à diverses époques et compte tenu de la non-linéarité, M. Banniard observe l'évolution de constructions latines, tel, entre autres, le remplacement du passé synthétique par le passé analytique (M. Banniard, 2001, p. 93). Ce modèle de l'évolution est cependant connu en linguistique générale, et il n'est pas nécessaire d'analyser un corpus écrit pour en constater l'existence et en reconnaître la fonction passagère.

L'attrait qu'éprouve M. Banniard pour la diachronie a un prix ; la synchronie, avec les causes de l'évolution qu'elle contribue à fournir, passe à l'arrière-plan. Tout changement a une cause, qu'il reste à identifier. De ce point de vue, l'exemple du paragraphe précédent, comme du reste la plupart des exemples qu'on pourrait citer ici, paraissent ressortir à l'économie du langage : réduction de l'effort d'encodage et de décodage par un passage du type synthétique au type analytique. Conformément à ce que nous soutenons à propos de la dichotomie saussurienne synchronie / diachronie, nous pensons qu'ici aussi la cause est inhérente à la synchronie ; la diachronie n'en reflétant que les effets. Il est regrettable que, par la limitation méthodologique qu'il s'est imposée, M. Banniard ait manqué cette occasion d'étoffer, sur bien des points sans doute, son analyse du volet explicatif. Il est indéniable, par ailleurs, que les relations socioculturelles ont joué un rôle soutenu dans l'évolution qu'il décrit.

La sociolinguistique synchronique

À propos des rapports entre les analyses des romanistes et celles des latinistes, M. Banniard écrit :

Les conclusions posées à partir de la méthode dite de reconstruction rétroactive de la langue parlée des origines en se fondant sur les monuments attestés par les dialectes romans médiévaux ou contemporains sont contredites par les datations offertes par la méthode que l'on pourrait dire

de construction prospective fondée sur les monuments latins.
(2001, p. 86)

À cette constatation, on peut objecter que, comme l'écart grammatical entre protoroman et latin écrit produit par la bifurcation typologique est dès le départ considérable, il n'y a aucune raison pour que le rythme de l'évolution (M. Banniard parle de « datations ») évolue parallèlement de part et d'autre.

Et l'auteur de préciser :

L'école philologique du ^{xix}e siècle a eu connaissance de ces difficultés et a tenté de les surmonter en inventant une sorte de médiateur langagier, le fameux « latin vulgaire ». (2001, p. 86)

Ce latin vulgaire symbolise, à l'usage des chercheurs des deux camps, une réalité intermédiaire obligée dans l'évolution grammaticale du latin global. Dans le modèle rapporté plus haut, à propos de *comes civitatis* > *comes de civitatem*, il s'agit de l'état 2, où la construction analytique, que M. Banniard qualifie de latin vulgaire, est en fait, à défaut d'une construction synthétique romane attestée, le produit d'une reconstruction protoromane réelle ou potentielle, prononçable et ayant un sens ; l'histoire des systèmes casuels nominaux respectifs est là pour le prouver (*cf. supra*).

M. Banniard poursuit, à propos du concept de diglossie :

[Le latin vulgaire] a connu un avatar moderne au ^{xx}e siècle avec le concept de diglossie qui a été appliqué aux siècles de transition pour rendre compte de l'écart entre la langue écrite et la langue parlée. (2001, p. 86-87)

Vu le critère de l'écart qu'il manie ici, il semble bien que M. Banniard utilise en général le terme de diglossie dans son sens de diglossie tranchée [2.1.3.3.ii].

À première vue, en vertu des variantes du type *comes civitatis* ~ *comes de civitatem*, normalement impliquées dans un écart diastratique, et d'une possible compétence linguistique réciproque au moins passive, on s'attendrait à ce qu'entre les locuteurs du protoroman et les locuteurs latinophones s'établisse un certain degré d'intercompréhension ou de ce que M. Banniard nomme, d'un terme un peu ambigu, la « continuité ». Ce n'est

là toutefois qu'une simple vue de l'esprit. Sur cette question, le point de vue de M. Banniard rejoint partiellement le nôtre, lorsque, des concepts de latin vulgaire et de diglossie tranchée, que nous venons d'aborder, il dit qu'« ils déconstruisent le champ de la continuité dans la parole vivante représentée par l'ensemble des locuteurs latinophones [...] » (M. Banniard, 2001, p. 86-87). Nous touchons ici au nœud du problème. En premier lieu, les concepts de diglossie tranchée et de latin vulgaire se recouvrent en partie. Effectivement, la construction *comes de civitatem* est à la fois du latin vulgaire, puisqu'elle est non classique, et la contrepartie non classique de la construction classique *comes civitatis*, avec laquelle elle ne fait système, dans le corpus de M. Banniard, qu'en vertu d'une évolution non linéaire passagère, à l'état 2. Cependant, en second lieu, il faut, croyons-nous, nuancer, en distinguant deux situations. Au niveau grammatical ou lexical, si de deux locuteurs dont l'un ne désigne, disons, le concept « jument » que par le lexème latin *equa*, l'autre que par le lexème latin *caballa*, on conçoit que, dans les circonstances les moins favorables (absence d'autres locuteurs, plus instruits), l'écart soit insurmontable. En revanche, au niveau sociolinguistique qui sera pris en compte par M. Banniard, il est évident que les variantes impliquées dans un écart ont des chances d'être communes à beaucoup de locuteurs et qu'en vertu de cette situation, ainsi que par le truchement de la dimension diaphasique, carrefour d'usages socialement différenciés, ils ne puissent que favoriser l'intercompréhension.

Selon C. Ferguson (1959), comme nous avons vu précédemment, le concept de diglossie imbriquée ne représente pas une situation de bilinguisme quelconque, mais la rencontre de deux niveaux du latin global, un niveau supérieur et un niveau inférieur, dans des langues où ils restent séparés grammaticalement, mais sont utilisés, dans la mesure de leur compétence, par tous les sujets parlants, en fonction des circonstances, plutôt formelles ou plutôt informelles, du discours.

Pour le latin global, la description de C. Ferguson inclut la diglossie imbriquée (1959, p. 337), évidemment aussi sous

sa forme parlée, mais ne précise pas à quelle époque elle se situe. Des précisions nous sont venues depuis lors de H. Lüdtke (1988), qui la fait remonter au moins au temps d’Auguste. En d’autres mots, la diglossie imbriquée ne serait pas, comme le pense M. Banniard par référence au modèle de la postériorité, limitée aux siècles tardifs, mais au contraire probablement une constante, de l’Antiquité jusqu’à l’époque carolingienne. C’est par la rencontre dialogique monolingue de locuteurs des deux niveaux que la diglossie a alors assuré, à sa manière, l’intercompréhension.

Quant à la diglossie tranchée – le seul des deux types de diglossie que M. Banniard paraisse envisager et dont il estime qu’elle ne rend pas compte de la bipartition latin / roman, puisqu’elle ne surmonte pas la discontinuité diastratique constatée –, elle cesse de soulever un problème depuis la formulation par C. Ferguson d’une solution diglossique fondée sur le principe du dialogue monolingue à chacun des deux niveaux.

Conflits et changements de paradigmes

Dans l’exploration du latin global, chaque choix méthodologique oriente le chercheur sur une voie propre : à long terme, le choix néogrammarien vers la reconstruction du protoroman, le choix mullerien vers la description du latin écrit en termes de style et de fonction socioculturelle. Mais, comme nous l’avons montré, en l’état actuel, leur combinaison s’opère mal, car le protoroman, qui en est un préalable, reste encore, pour une part importante, indisponible.

Références bibliographiques

BANNIARD Michel, 1992, *Viva voce*. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin, Paris, Études augustiniennes.

—, 1993, « Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 88/1, p. 139-162.

- , 1997, *Du Latin aux langues romanes*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- , 2001, « Causes et rythmes du changement langagier en Occident latin (III^e - VIII^e s.) », *Travaux neuchâtois de linguistique (TRANEL)*, 34/35, p. 85-99.
- BORK Hans Dieter, 1990, *Die lateinisch-romanischen Zusammensetzungen Nomen + Verb und der Ursprung der romanischen Verb-Ergänzung-Komposita*, Bonn, Romanischer Verlag.
- DARDEL Robert de —, 1958, *Le Parfait fort en roman commun*, Genève, Droz, coll. « PRF ».
- , 1985, « Le sarde représente-t-il un état précoce du roman commun ? », *Revue de linguistique romane*, 49, p. 263-269.
- , 1994, « La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques », *Revue de linguistique romane*, 58, p. 5-37.
- , 1995-1996, « Trois normes relatives aux complétives assertives en latin », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, p. 165-170.
- , 1997 « Les bases positionnelles protoromanes », *Vox Romanica* 56, p. 10-23.
- , 1999, « Composés rectionnels nominaux nom + nom en protoroman », *Probus*, 11, p. 177-208.
- , 2000a, « Le parfait fort protoroman revisité », *Neuphilologische Mitteilungen*, 101, p. 429-442.
- , 2000b, « Un double ordre de base en protoroman », dans A. Englebert (dir.), *Actes du XXI^e congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Bruxelles, 23-29 juillet 1998, Tübingen, Niemeyer, vol. II : « Les Nouvelles Ambitions de la linguistique diachronique », p. 123-128.
- , 2001, « Traits régionaux en protoroman », *Travaux neuchâtois de linguistique (TRANEL)*, 34/35, p. 27-36.
- , 2003, « Le traitement du latin global : séparation ou intégration des méthodes ? », *Romanistisches Jahrbuch*, 54, p. 57-76.

- , 2004, « Une marque prédicative en protoroman ? », *Vox Romanica*, 63, p. 1-18.
- , 2005, « Évaluer le protoroman reconstruit », *Lingvisticae Investigationes*, 28/1, p. 133-168.
- , 2006, « La phrase segmentée protoromane », *Romanische Forschungen*, 118, p. 285-304 et p. 419-436.
- DARDEL Robert de – et WÜEST, Jacob, 1993, « Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification », *Vox Romanica*, 52, p. 25-65.
- FERGUSON Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, p. 325-340.
- FREI Henri, 1929, *La Grammaire des fautes*, Paris/Genève/Leipzig, Geuthner/Kundig/ Harrassowitz.
- GRÖBER Gustav, 1884, « Vulgärlateinische Substrate romanischer Wörter », *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik (ALLG)*, Leipzig, Teubner, t. I, p. 204-232.
- LÖFSTEDT Einar, 1959, *Late Latin*, Oslo/London/Wiesbaden/Paris/Cambridge, Harvard University Press.
- LÜDTKE Helmut, 1988, « The importance of dialectology for a new look at Romance linguistic history », dans J. Fisiak (dir.), *Historical Dialectology: Regional and Social*, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton de Gruyter, p. 337-47.
- MARTINET André, 1963, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- MEILLET Antoine, 1953 [1937], *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette.
- , 1977, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- MULLER Henri-François, 1929, « A Chronology of Vulgar Latin », *Zeitschrift für romanische Philologie, Beiheft*, p. 78.
- SAUSSURE Ferdinand de –, 1949, *Cours de linguistique générale*, éd. Ch. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot, 4^e éd.

Du latin tardif (III^e-VII^e siècle) au protofrançais (VIII^e siècle) : vers un nouveau paradigme

Michel Banniard
Directeur d'Études ÉPHÉ
Sciences historiques et philologiques
Paris-Sorbonne

D'autres noms pour d'autres concepts

Reconsidérer sous la forme d'un nouveau paradigme l'évolution de la langue du latin tardif jusqu'au protofrançais induit d'accepter la mise en place d'une série de paramètres innovants sur la question ancienne et souvent rebattue de l'origine de la langue française, comme, bien entendu, des langues romanes en général (N. Andrieux-Reix, 2005). La partie gauche de l'intitulé suggère déjà quelques-uns des éléments de ce changement : il ne s'agit plus d'aller du « latin vulgaire » au « français pré littéraire », mais du latin parlé tardif (initié au III^e siècle) au protofrançais (initié au VIII^e siècle). Cette réorientation n'est pas que formelle (P. Bourgain, 2005), le changement de terminologie y est essentiel, ni que de surface, des enjeux scientifiques y sont réellement impliqués (M. Banniard, 1993). Ce dernier point sera rendu manifeste, on peut l'espérer, d'abord par le refus radical de thèses et de thèses qui émaillent bien des pages : la langue française n'est issue ni d'un créole du latin, ni d'une variété vulgaire du latin littéraire ; et ensuite, par une affirmation posant que le latin a été une langue comme toutes les langues vivantes. Massivement

parlé sur un vaste espace, il a fini par donner naissance à une communauté dont la langue maternelle, bien latine, diffractée, fluctuante, innovante, s'est métamorphosée au cours des siècles en dialectes successifs dont le dernier stade constituait non pas une nouvelle espèce (la latinophonie a perduré), mais un nouveau type (la romanophonie est apparue).

C'est sous les auspices de ce paradigme que se place cette mise au point de l'état actuel d'une recherche dont les principes ont émergé et ont pris la forme d'une discipline innovante, la sociolinguistique diachronique, au milieu du siècle passé. À l'occasion d'un exposé un peu technique, il est donc apparu souhaitable d'apporter une contribution à l'histoire des origines de la langue française sous un triple point de vue : de la révision des fondements épistémologiques ; du rééchelonnement chronologique ; de la remodelisation du changement. Le but est d'inciter lecteurs et chercheurs à découvrir que la genèse des langues romanes en général et du protofrançais en particulier est à la fois accessible (même si elle suppose des démarches complexes), formulable en termes historiques concrets (avec des exigences d'objectivité parfois ardues) et surtout nettement plus rassurante quant au destin des langues et des cultures (quoique ces enseignements ne puissent pas se transformer en prédictions).

Un paradigme hérité à reconstruire

La révision des éléments épistémologiques supposerait d'abord une reprise détaillée des modèles courants à l'œuvre dans la philologie romane traditionnelle (et, dans la réalité, tout autant que dans la philologie latine qui lui est contemporaine) ; ce qui évidemment ne saurait se faire de manière détaillée ici. Mais ce n'est pas lui faire injure que de rappeler que son apparition date de la mi-xix^e siècle et que si ses découvertes ont alors révolutionné nos connaissances, elles n'en portent pas moins les marques idéologiques de son temps (P. Glaudes, 2006). Voici les points principaux sur lesquels la sociolinguistique diachronique (un peu plus jeune, quand même) s'est démarquée de sa glorieuse aînée :

1) Les savants étaient alors imprégnés de l'idée (un peu paradoxale pour une Europe encore chrétienne) que la véritable civilisation romaine s'est corrompue irrémédiablement à partir du III^e siècle.

2) Ils étaient également tous influencés plus ou moins profondément par l'idée romantique (et biblique) de l'existence d'un âge d'or perdu à jamais (là aussi de façon paradoxale dans une Europe en route à marches forcées vers le progrès technologique).

3) Ces deux précédentes forces ont entraîné chez eux de manière presque automatique la conviction que le désordre est une affaire de masse entraînant, dans une entropie collective, les élites, si celles-ci ne mettent pas la marque de leur loi.

Cette matrice mentale rend compte de la manière dont a été construite la première histoire des langues romanes. Elle a été nettement invalidée au cours du siècle dernier au prix de longues révisions du savoir :

1) L'étude sérieuse de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge a modifié profondément la vision apocalyptique léguée et tenacement répétée jusqu'au premier XX^e siècle. En d'autres termes, la civilisation a continué (P. Brown, 1978, 1981 ; J.-M. Carrié, A. Rousselle, 1999 ; D. Hägermann, 2004 ; P. Toubert, 2004).

2) L'idée d'une évolution due uniquement à des perturbations et à la décadence déplorable et inéluctable, en particulier d'une langue supposée parfaite, n'a résisté ni aux travaux massifs de la dialectologie urbaine ni aux progrès de la linguistique. Les premiers ont montré comment la variation, loin de décomposer une langue, la dynamisait (W. Labov, 1976, 1978) ; les seconds ont enfin permis de cesser de confondre grammaire prescriptive et description scientifique.

3) Enfin, la distinction entre loi de l'élite et règles de la collectivité s'est effacée au profit d'une approche pluridimensionnelle des rapports entre les différents registres de la parole (F. Gadet, 2003 ; R. Müller, 2001, P. Trudgill, 1991).

C'est de ce dernier point sans doute que, pour aller vite, il convient de repartir pour non pas inventer les principes qui vont être énumérés, mais appliquer à l'histoire du latin les modèles qui sont désormais validés pour toute langue vivante moderne :

1) La parole humaine est complexe en soi, quel que soit le degré de civilisation écrite. Le latin parlé par les illettrés n'avait aucune raison de nature d'être élémentaire.

2) La parole humaine tend à s'auto-organiser en systèmes de communication efficace : il faut des raisons spécifiques de détresse pour qu'apparaissent des *pidgins*, devenant ensuite des créoles. Absolument rien n'empêchait tous les habitants de l'Empire de devenir des locuteurs latinophones au même titre que leurs conquérants.

3) À grande échelle, toute parole fluctue selon des principes désormais bien répertoriés et que l'on a classés commodément et justement sous la rubrique des variations $\delta\alpha$. Cette typologie affirme obstinément que les variations/fluctuations brisent rarement le *continuum* langagier. Il aurait donc fallu une exception totale pour que le latin fût clivé en deux langues, le littéraire d'un côté, le vulgaire de l'autre.

4) Le changement langagier de ce fait est toujours le résultat d'éléments plurifactoriels dont les causes principales se situent la plupart du temps à l'intérieur même de la langue d'origine. Appliqué au latin, cela revient à admettre que c'est l'ensemble du latin qui a été soumis au processus du changement.

Précisément, quels sont les critères devant être retenus pour identifier ce changement, le décrire, le suivre et l'historiciser ? D'emblée, il faut une nouvelle fois reprendre les paramètres traditionnellement invoqués, les corriger et les compléter (R. Wright, 1991). Il n'y a pas d'autres manières de procéder qu'à partir des méthodes de la linguistique contrastive moderne, autrement dit : 1) Phonétique et phonologie ; 2) Morphologie ; 3) Syntaxe ; 4) Idiomaticismes ; 5) Phrasé ; 6) Intonation, prosodie... Or, si l'on parcourt avec soin les grammaires diachroniques traditionnelles, il apparaît que le critère absolument privilégié est le premier critère. Et on lit à longueur de grammaires historiques

que dès que la prononciation diffère de l'écriture, l'histoire du latin proprement dit s'achève. Quelle langue moderne n'est pourtant pas sujette à des écarts – certes d'ampleur très variable – [graphie/phonie] ? Le latin, écrit et parlé, classique n'y fait aucunement exception. Que l'écart graphie/phonie s'accroisse quand la langue passe au stade du LPT₁ ne fait pas de doute. Et cet écart ira croissant au fil du temps et des régions. Mais il n'est pas d'un ordre proprement linguistique d'affirmer qu'écrire (avec l'aide de l'école, évidemment) *cantauerunt* et prononcer au V^e siècle en Gaule du Nord [Kant̪aront] (ou *angustia* [angoist'sa], *genitum* [djento]), etc.), sépare l'oralité naturelle du latin. À ce compte, ni le français écrit littéraire ni l'anglais écrit littéraire d'aujourd'hui ne sont plus des langues vivantes, ce que peu de chercheurs seront tout de même enclins à admettre. Mais la rigueur scientifique qui requiert de ne pas tracer de modèles à géométrie variable continue souvent à être refusée à notre domaine.

Cette contradiction a son origine dans la confusion involontaire qui est constamment faite entre le savoir culturel qu'est effectivement l'orthographe et le savoir anthropologique qu'est la parole. La réalité linguistique est que ces prononciations, reconstituées de façon souvent rigoureuse – mais pas toujours, notamment en ce qui concerne les datations absolues –, sont non pas du « latin vulgaire », mais la réalisation orale naturelle des symboles écrits.

Cette confusion entre le point de vue strictement linguistique et le point de vue éthique, patente presque partout, a conduit à l'élaboration arbitraire d'un modèle de l'évolution du latin sous l'effet de trois forces négatives : 1) l'érosion phonétique ; 2) l'appauvrissement morphologique ; 3) le désordre chaotique. À des titres divers, ce système causal a été ennobli au XX^e siècle sous le principe dit de « l'action de la main invisible ». Mais cette modélisation est en fait le produit fantasmatique des préjugés du XIX^e siècle. La libération de ses effets pervers était pourtant possible, ne serait-ce qu'à partir de la réalité offerte par la documentation orale, soit accumulée dans de grands

ouvrages comme les *Nouveaux Atlas linguistiques de la France par régions*, soit disponible en allant tout simplement parler directement. L'occitan a cessé dès le XIII^e siècle d'être normé par une élite qui puisse s'y mirer et est alors entré dans le processus d'émiettement dialectal dont les Atlas indiquent clairement le résultat proliférant. Cependant, cela n'a pas empêché les locuteurs illettrés, paysans évidemment, coupés de ce fait de toute référence centripète tant en synchronie qu'en diachronie, de faire vivre une parole riche, organisée et complexe, qui permettait d'entendre encore en Limousin au siècle dernier un état vivant de la langue naturelle des troubadours, après une traversée de huit siècles. Mais, évidemment, inclure la parole des illettrés d'oc dans une communauté langagière dont faisaient aussi partie les troubadours a paru aussi impossible que d'admettre que le latin de Virgile et le latin parlé quotidien appartenaient à une seule langue. Disons-le plus clairement : la langue des troubadours est l'acrolecte de l'occitan parlé comme le latin littéraire est l'acrolecte du latin parlé.

On proposera donc que dans les autres domaines de la typologie contrastive diachronique, il serait non seulement prudent, mais même obligatoire, de faire crédit à la communauté des locuteurs habitant la Gaule d'une capacité à apprendre à parler le latin de manière efficace et complète. La morphologie et la syntaxe du latin parlé ont été acquises dans d'excellentes conditions sur lesquelles il faudrait un peu insister en soulignant la prégnance de plusieurs facteurs favorables :

1) Dans la mesure où nous connaissons cette langue, le gaulois avait des structures assez proches du latin, avec tous les jeux complexes que cela implique.

2) Il y avait des siècles, au moment de la conquête finale par César, que des échanges commerciaux profonds existaient (on a trouvé des stocks d'amphores – à vin, évidemment – en Auvergne, datés du III^e siècle avant la *Guerre des Gaules*).

3) Le prestige de la nouvelle civilisation a suscité une adhésion rapide des peuples gaulois, qui n'étaient pas moins doués que les peuples de l'Italie, eux-mêmes devenus latinophones après

des guerres souvent dures. La sociolinguistique montre que quatre générations suffisent au basculement langagier complet.

4) La *pax romana* (pas totale, tout de même, surtout en +68 – +69) a été si durable et la romanisation si profonde que l’usage de l’écrit latin est attesté partout, même sur les plus humbles tessères (M. Feugères, 2004).

5) Contrairement à ce que s’obstinent à répéter bien des manuels et ouvrages dits de référence, le III^e siècle n’a pas été un siècle de barbarie et de dislocation de la romanité (les fameuses « séparations » de la Dacie, de la Sardaigne, etc. ont été ainsi allègrement posées). Et inversement, il y a lieu de ne plus effacer des tablettes un événement capital : une seconde vague massive de romanisation et de latinisation a commencé avec la christianisation. L’Église catholique romaine a bien mérité son nom (B. Dumézil, 2005). Elle a élaboré, construit, exporté, maintenu la machine centripète, prestigieuse et coercitive qui a précisément puissamment renforcé la latinophonie.

Latinophonie et communication

Mais cela suppose un renversement cardinal des anciennes allégations, qui gagnerait à se justifier par des enquêtes de terrain. Or, c’est précisément ce qu’a permis d’accomplir la sociolinguistique diachronique (M. Banniard, 1992a ; J. Herman, 1996 ; H. Lüdtke, 2005 ; M. Richter, 1976 ; M. Van Uytvanghe, 1976 ; R. Wright, 1982) en posant clairement la problématique de la communication latinophone en période longue (III^e-IX^e siècle). Puisqu’il s’agit ici de la genèse de la langue d’oïl, toutes les enquêtes sérieusement menées sur la manière dont la langue parlée par les élites était comprise par la masse (procès qui a reçu la dénomination, en général adoptée, de « communication verticale », CV) ont conduit à l’établissement d’une chronologie précise et précieuse qui peut se suivre siècle par siècle :

- 1) V^e siècle : fonctionnement direct optimal.
- 2) VI^e siècle : fonctionnement régulier sans perturbations majeures.

3) VII^e siècle : fonctionnement par compromis accrus avec débuts de brouillage.

4) VIII^e siècle : fonctionnement flottant avec brouillage grandissant (M. van Acker, 2007).

5) IX^e siècle : le brouillage l'emporte sur la communication.

Un tel tableau requiert beaucoup de précisions et de nuances qu'il est impossible de détailler ici. Mais voici quelques éléments de garantie en faveur de son exactitude :

1) Les interactions entre l'élite religieuse et la communauté des locuteurs (baptisés de fraîche date, croyants fervents, contestataires...) ont été très fortes et profondes lors précisément de la seconde latinisation. Toutes les approches historiques le prouvent ; et elles confirment que ce procès est resté actif sous les royaumes germaniques. Par interaction, il s'agit évidemment de mouvements réciproques (F. Graus, 1965 ; M. van Uytvanghe, 2007). Même si la domination du christianisme est incontestable, les fidèles ont souvent eu une manière originale de construire une religion toute personnelle, fortement mêlée des traditions païennes, superstitions locales, inhumations..., autant d'occasions d'une confrontation de la parole commune à la parole de l'élite (Y. Duval, 1988).

2) L'enseignement chrétien (prédication, catéchisme, liturgie, chant, lectures des Vies de Saints locaux) requerrait une compréhension réelle des messages transmis. Ceux-ci étaient complexes : il y avait un contenu théologique et moral dont la compréhension était contrôlée (R. Godding, 2001). Les mouvements déclarés hérétiques étaient sévèrement surveillés, voire réprimés). Le XIX^e siècle et son clivage total entre clergé latiniste et fidèles analphabètes en latin est un modèle faux pour notre époque.

3) Le latin employé par cette élite nous est parvenu, assorti de nombreuses considérations de cette même élite sur leur propre situation langagière. Il ne s'agissait évidemment plus au V^e siècle en Gaule du Nord de parler le latin classique aux masses (contrairement à ce qui a été caricaturalement affirmé de temps

en temps). Le latin écrit apte à la communication verticale a été désigné par les professionnels de la communication du temps (évêques, abbés, rédacteurs...) sous une terminologie riche : *sermo humilis* (« style terre-à-terre »), *sermo rusticus* (« style d'illettré »), *sermo impolitus* (« style mal liché »). Ces mots, comme on pouvait s'y attendre de la part d'une élite, décrivent toujours la recherche d'un compromis langagier par défaut. Mais ce n'est pas une raison pour se montrer, nous linguistes, plus clercs que les clercs en rejetant la langue parlée réelle qui résonnait aux oreilles de cette élite comme une non-langue et comme du non-latin.

4) Il est par conséquent exclu que les locuteurs illettrés aient pu parler une langue trop différente structurellement de celle dans laquelle le message leur était adressé. On a fait un usage excessif de la distinction bien commode, et fondée à un certain niveau (R. van Deyck, 2004), mais illusoire, justement dans notre champ d'études, sur une durée pluriséculaire, à un niveau d'échanges complexe, au sein d'institutions précises et de communautés actives, entre les compétences passives et les compétences actives des locuteurs pour rendre compte de la situation *in vivo* de ces siècles, en général sous le terme peu falsifiable de « diglossie » (P. Koch et W. Österreicher, 2001).

Par conséquent, l'étalonnage chronologique de l'évolution de la communication verticale a ouvert la voie à une chronologie du changement langagier. En se référant uniquement au domaine d'oïl médiéval (donc au nord d'une ligne Poitiers-Limoges-Clermont-Lyon), on posera les stades suivants :

1) Préludes à la romanisation et à la latinisation (du III^e siècle avant J.-C. à – 50).

2) Romanisation et latinisation. Époque du latin parlé classique (LPC) (jusqu'au II^e siècle après J.-C. inclus). Toute la population est devenue latinophone, tout en restant souvent bilingue bien entendu (mais alors l'ancienne langue a été reléguée au rang de « patois »), au sein d'une latinophonie qui fluctue selon les paramètres de la variation $\delta\iota\alpha$ (R. van Deyk,

2005). Et même le niveau le plus familier et le plus relâché du latin parlé reste dans le diasystème latin.

3) Seconde romanisation et seconde latinisation. Époque du latin parlé tardif de phase 1, « impérial » (LPT₁), du III^e au V^e siècle inclus. Les variations *dia* alors en voie d'accentuation (J.N. Adams, 2005) sont combattues par les effets de la christianisation (urbaine et rurale) appuyée rapidement et énergiquement par l'Empire (M. Banniard, 1992b). Le nord-est de la Gaule, par « effet frontière », accroît sa réactivité conservatrice (M. Pitz, 2004). Les paramètres de la variation *dia* restent à l'intérieur d'un diasystème latin, mais l'ampleur des fluctuations augmente.

4) Dernière latinophonie. En Gaule du Nord, désormais franque, le latin parlé tardif de phase 2 (LPT₂, VI^e-VII^e siècles) se développe, comme partout ailleurs dans les royaumes germaniques installés sur l'ancien Empire, par un accroissement des fluctuations *dia* (M. Banniard, 1995). Cela signifie que le *continuum* entre les niveaux de langue se distend fortement. Par ailleurs, le *continuum* entre les régions fait de même (surtout du point de vue 1). Ainsi, de 650 à 750, le latin parlé mérovingien devient le protofrançais (M. Banniard, 2003). Il franchit en ce siècle un bourrelet significatif d'isoglosses diachroniques, non seulement selon le critère 1 (insuffisant à lui seul), mais aussi au moins selon les critères 2 et 3.

5) Première romanophonie d'oïl (VIII^e siècle). La métamorphose finale du latin parlé mérovingien en protofrançais, tout aussi parlé, bien sûr, et en fait déjà souvent écrit sous un vêtement désormais latiniforme, s'accomplit, avec le double effet d'un changement de type (diasystème roman et non plus latin) et d'une régionalisation (la langue d'oïl et la langue d'oc émergent comme entités séparées).

Cette histoire de la genèse de la langue d'oïl, comme on le voit, est étalonnée sur ce que la recherche nous a appris de l'histoire de la CV. En fait, il s'est toujours avéré impossible d'élaborer sérieusement une chronologie de cette mutation langagière à partir des seuls critères internes de la linguistique

diachronique. Cela tient, bien entendu, au fait que l'élite, maîtresse de la culture écrite a constamment usé comme langue écrite du latin, et que dans l'ensemble, elle s'est efforcée de maintenir une certaine continuité grammaticale et stylistique avec la tradition classique. La tentation a été grande, et bien des spécialistes y ont succombé, d'écarter la documentation écrite en ces siècles, qui nous est parvenue, de leurs moyens d'accès à cette histoire. Cela était tout à fait dommageable, étant donné que pour une fois les chercheurs ont accès à une masse de documents écrits au cœur même de la période conduisant d'un type de langue à l'autre. Mais qu'en faire ? Le paradigme nouveau propose de les intégrer à la construction de ce savoir, justement en tenant compte des enseignements de la sociolinguistique diachronique. Et d'après ce qui a été dit ici, il appert que si au V^e siècle, le latin est la langue écrite normale d'un monde encore latinophone, il ne l'est plus au VIII^e dans un monde romanophone.

C'est donc en dernière instance le retour à un problème ancien, récurrent et critique, le rapport entre la langue écrite et la langue parlée des III^e-VIII^e siècles en Gaule du Nord. En fait, la manière dont a été traitée cette question a largement dépendu... des convictions initiales des chercheurs. Pour aller vite, il convient d'insister ici sur le fait que puisque la langue d'oïl a elle aussi une histoire (elle n'est pas née brusquement d'une cuisse de latin !), le rapport entre la langue écrite (très minoritaire, acquise culturellement) et la langue parlée (très majoritaire, acquise spontanément) a lui aussi une histoire, corrélée assez largement aux variations *dia*. Un parcours à grand empan et un classement globalisant montrent qu'il existe d'importantes variations de niveaux dans les documents écrits de l'époque mérovingienne. L'obstacle majeur à leur exploitation dépend précisément du paradigme hérité, incluant la croyance bien ancrée à un dualisme langagier ancien entre le supposé roman parlé (nommé aussitôt gallo-roman) dès l'origine (disons vers 400) et la réalité des documents écrits. Mais si l'on accepte que la communauté des locuteurs de la Gaule du Nord (y compris les

élites immigrées franques) parlait une langue naturelle de type précisément latin non plus classique (évidemment), mais tardif (là commence la tâche descriptive), les prototypes d'analyses deviennent singulièrement plus complexes, mais aussi plus intéressants. Cette tâche avait été amorcée, avec des résultats plutôt probants il y a trois quarts de siècle, avec des méthodes qui mettaient justement en question les anciens dogmes du dualisme (M.A. Pei, 1932 ; L.F. Sas, 1937) et qui, de ce fait même ont été niées ou écartées sans grands ménagements. Ce n'est qu'au tournant des années 2000 que le renouvellement des méthodes et des mentalités a levé cette espèce d'interdit intellectuel (P. Stotz, 1996-2004). De plus, depuis une trentaine d'années, la linguistique diachronique latine/romane a reçu le renfort considérable de spécialistes germanistes de l'onomastique, de la toponymie de ces régions – arc est le long du Rhin – et de ces siècles – époque franque – (W. Haubrichs, 2004 ; M. Pitz, 2002). La formation des noms de lieux et des noms de personnes permet de jauger les hypothèses sur l'état du système nominal reconstitué d'après le croisement entre le fonctionnement de la CV et l'état des documents. Elle donne en outre à comprendre dans leur ampleur les phénomènes de connexions entre latinophones et germanophones (M. Pitz, 2000).

La genèse en cours d'un nouveau diasystème et les étapes successives de sa formation peut être à la fois reconstitué par les méthodes de la linguistique abstraite, mais aussi par des fouilles linguistiques menées selon des méthodes appropriées dans la totalité de la documentation écrite. Les Vies de Saints offrent par moments des fluctuations considérables des niveaux de leur langue ; accrues avec le temps, ces fluctuations donnent accès en fait, à partir du VIII^e siècle, à des énoncés qui sont bel et bien du protofrançais en vêtement latiniforme (M. Banniard, 2005a). Ces fluctuations émergent de manière semblable dans les documents mérovingiens qui nous sont parvenus dans des manuscrits originaux (H. Atsma, J. Vezin, 1981-1982). Sous le foisonnement graphique émergent tantôt un acrolecte juridique

d'usage normal dans la société mérovingienne tantôt un énoncé solennel, mais en protofrançais, dans des jugements rendus cent ans plus tard au plus haut niveau de la société carolingienne (S. Gioanni, 2009). Le problème est alors que sous le vêtement latiniforme, il faut reconnaître la première parole d'oïl, attestée par écrit à partir du VIII^e siècle (M. van Acker, 2008).

Nouvelles strates langagières

Ce nouveau paradigme refuse un certain nombre de préceptes de la philologie traditionnelle (G. Holtus, 1998-2003), tant romane que latine. Mais les prises de risque épistémologique qu'il paraît requérir offrent tout de même d'assez belles satisfactions heuristiques. Ainsi, on acceptera peut-être un jour que le canon 17 du concile tenu à Tours en 813 ne nomme pas la langue d'oïl, mais renvoie au latin mérovingien, *romana lingua rustica* (M. Banniard, 2008a), dont l'emploi, provisoirement interdit, avait transformé les prêcheurs en contrebandiers de la communication.

Plus intéressant peut-être est le fait que les *Serments de Strasbourg* ne sont nullement une épiphanie, encore célébrée d'une manière assez peu linguistique (F. Lo Monaco, 2010), puisqu'il y avait fort longtemps à l'époque de leur proclamation que les souverains carolingiens employaient par écrit ce niveau de langue pour lancer leurs ordres (M. Banniard, 2008b). La seule mutation réelle tient au changement de symbolisation où le vêtement latiniforme des précédents formulaires, dont le type est du protofrançais en acrolecte, a été remplacé par une *scripta* qui a réduit l'écart graphie-phonie. Les serments de 842 ont été (comme la majorité des textes) prononcés avec l'oralité naturelle romane (même soignée) du VIII^e siècle. On rejoint ici l'observation initiale sur l'insuffisance du critère phonétique, car ce sont les catégories 5 à 6 qui placent clairement ces textes, pourtant latiniformes, dans la catégorie du protofrançais.

Même ce dernier terme ne doit pas nous leurrer, le protofrançais n'est pas une protolangue : la langue parlée a gardé au fil des siècles le même niveau de complexité, ce qui aurait dû

être le point de vue initial de la linguistique diachronique, comme selon une piste bien tracée par les dialectes non écrits attestés par les enquêtes des Atlas. Le défi scientifique est de tenir compte à la fois de la continuité de cette parole collective et de la discontinuité de son diasystème. C'est une des ambitions du nouveau paradigme que de décrire ce procès. L'établissement de cette véritable histoire de la métamorphose langagière est en cours. Il fait appel à un certain nombre d'outils, eux-mêmes disponibles dans d'autres branches de la connaissance : primauté de la fluctuation individuelle ; diffusion en fractales du prototype ; progression exponentielle du changement ; acquisition catastrophiste du nouveau diasystème (S.J. Gould, 1997)

Pour terminer, voici quelques fragments illustratifs d'une grammaire historique s'efforçant de tenir compte des paramètres ainsi incomplètement, mais, espérons-le, clairement mis en avant.

1) L'accent du latin parlé mérovingien se renforce encore par l'effet des relations avec les latinophones d'origine franque (V^e-VI^e siècles). Cet accent marqué caractérisera ensuite la phonologie du PF, puis de l'AFC, au moins jusqu'au XIII^e siècle, avec des conséquences importantes sur la structure de la première poésie d'oïl.

2) Sous le même effet inter-relationnel, la diphtongaison des anciennes voyelles longues s'interprète en termes non de relâchement articulaire, mais au contraire d'effort (volontaire et inconscient, bien sûr) de protéger l'effet corrélé de *surallongement* (VII^e-VIII^e siècles).

3) La tendance générale pour les formes nominales (M. Banniard, 2005b) à la remontée à gauche des signaux de pilotage morphologiques modifie l'attribution des cas en faisant migrer leur morphème de la position de suffixes (désinences) à celle de préfixes (prépositions). Après une longue période de polymorphisme, la nouvelle concaténation est en place au VIII^e siècle.

4) La même tendance joue pour l'attribution du genre et du nombre, avec un décalage sur le prototype des cas, sous la forme de l'émergence d'un signal préfixé, l'article défini (VIII^e siècle).

5) Le système verbal, inversement, reste en général à l'intérieur de la concaténation de signaux héritée de la latinophonie : les morphèmes de voix, de mode, de temps et de personnes sont toujours annoncés après les lexèmes (M. Banniard, 2005c). Ainsi, le nouveau futur et le nouveau mode (ou temps ?) conditionnel sont construits sous la forme suffixée [-R ; -REI]. Après des siècles de progression de type fractal/exponentiel, leur paradigme s'est structuré au VIII^e siècle.

6) L'exception majeure à ce conservatisme dans le déroulement de l'information pour le système verbal est la construction d'un nouveau passé, le passé résultatif en [*habeo + PPP*], qui se développe en LPT₂ pour émerger comme paradigme au VIII^e siècle, période à laquelle, au lieu de chasser l'ancien prétérit, il construit une dyade chronologique (bien lisible en AFC). Mais à ce moment la possibilité d'une remontée à gauche du morphème de temps est amorcée.

Abréviations/Terminologie

LPC : Latin parlé d'époque classique [-200 / + 200]

LPT : Latin parlé tardif [III^e-VII^e siècles]

LPT₁ : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècles] (LPT impérial)

LPT₂ : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e siècles] (LPT *mérovingien* en Gaule ; *wisigothique* en Espagne ; *lombard* en Italie)

PF : Protofrançais (VIII^e siècle)

AFC : Ancien français classique (IX^e-XIII^e siècles)

AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e siècles)

Références bibliographiques

ADAMS James Noel, 2007, *The regional diversification of latin, 200 BC-AD 600*, Cambridge, Cambridge UP.

- ANDRIEUX-REIX Nelly, 2005, « Aspects nouveaux de la recherche en français médiéval », dans J.-R. Valette (dir.), « Trente ans de recherches », *Perspectives médiévales*, p. 9-35.
- ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, 1981-1982, « Codices Latini Antiquiores », dans A. Bruckner, R. Marichal (dir.), *Fac-Simile edition of the Latin Charters prior to the ninth Century*, t. XIII, *France I*, Zurich, Dietikon, 1981 ; t. XIV, *France II*, Zurich, Dietikon, 1982.
- BANNIARD Michel, 1992a, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, Études augustiniennes.
- , 1992b, « La rouille et la lime : Sidoine Apollinaire et la langue classique en Gaule au V^e siècle », dans L. Holz (dir.), *Mélanges J. Fontaine*, Paris, Études augustiniennes, p. 413-427.
- , 1993, « Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 88, p. 139-162.
- , 1995, « Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers », *Revue des études latines*, 73, p. 213-230.
- , 2003, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », dans G. Ernst, M.D. Glessgen (dir.), *Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/New York, De Gruyter, 1, p. 544-555.
- , 2005a, « Niveaux de langue et communication latinophone », dans *Atti delle Settimane LII : Comunicare e significare nell'alto medioevo*, Spoleto, Fondazione Centro Italiano Di Studi Sull'Alto Medioevo, p. 155-208.
- , 2005b, « L'ancien français, mémoire du latin », dans O. Soutet (dir.), *Par les mots et les textes. Mélanges Claude Thomasset*, Paris, PUPS, p. 21-36.
- , 2005c, « Prototypes latins de migration à gauche des morphèmes suffixés », *L'Information grammaticale*, 107, p. 3-7.
- , 2008a, « Du latin des illettrés au roman des lettrés. La question des niveaux de langue en France (VIII^e-XII^e siècles) », dans P. Von Moos (éd.), *Entre Babel et Pentecôte. Différences*

- linguistiques et communication orale avant la modernité* (VIII^e-XVI^e s.), Berlin, LitVerlag, p. 269-286.
- , 2008b, « Niveaux de langue et efficacité pragmatique dans les serments carolingiens », dans M. F. Auzépy (dir.), *Oralité et lien social au Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam) : parole donnée, foi jurée, serment*, Paris, ACHCByz (Association des amis du centre d'histoire et civilisation de Byzance), 2008, p. 43-61.
- BOURGAIN Pascale, 2005, « Latin/Langue vernaculaire », *Perspectives médiévales*, p. 87-98.
- BROWN Peter, 1978, *The Making of Late Antiquity*, Cambridge (Mass)-London, Harvard UP.
- , 1981, *The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, SCM Press Ltd.
- CARRIÉ Jean-Marie et ROUSSELLE Aline, 1999, *L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris, Le Seuil.
- DUMÉZIL Bruno, 2005, *Les Racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares* (V^e-VIII^e s.), Paris, Fayard.
- DUVAL Yvette, 1988, *Auprès des saints corps et âmes. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du III^e au VIII^e siècle*, Paris, Études augustiniennes.
- FEUGÈRES Michel et LAMBERT Pierre-Yves (dir.), 2004, « L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective », *Gallia*, 61, p. 1-192.
- GADET Françoise, 2003, *La Variation sociale en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- GIOANNI S., 2009, « La langue de "pourpre" et la rhétorique administrative dans les royaumes ostrogothiques, burgonde et franc (VI^e-VIII^e siècles) », dans F. Bougard (dir.), *La Culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols, p. 13-38.
- GLAUDES Pierre, BERNARD-GRIFFITHS Simone et VIBERT Bertrand (dir.), 2006, *La Fabrique du Moyen Âge. Représentations du Moyen*

- Âge dans la culture et la littérature françaises du XIX^e siècle*, Paris, Champion.
- GLESSGEN Martin-Dietrich, 2007, *Linguistique romane. Domaine et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin.
- GODDING Robert, 2001, *Prêtres en Gaule mérovingienne*, Bruxelles, Société des Bollandistes (Subsidia hagiographica, 82).
- GOULD Stephen Jay, 1997, *Darwin et les grandes énigmes de la vie. Réflexions sur l'histoire naturelle*, Paris, Le Seuil.
- GRAUS František, 1965, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger*, Prague, Nakladatelství Československé akademie.
- HÄGERMANN Dieter, HAUBRICHS Wolfgang et JARNUT Jörg, 2004, *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühen Mittelalter*, Berlin/New York, De Gruyter.
- HAUBRICHS Wolfgang, 2004, « Romano-germanische Hybridnamen des frühen Mittelalters nördlich der Alpen », dans D. Hägermann, W. Haubrichs und J. Jarnut, *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin/New York, De Gruyter, p. 179-203.
- HERMAN Jozsef, 1996, « The End of the History of Latin », *Romance Philology*, 49/4, p. 364-382.
- HOLTUS Günter, METZELTIN Michael, SCHMITT Christian (Hrsg.), 1998-2003, *Lexicon der Romanischen Linguistik*, Tübingen, 16 vol.
- KOCH Peter et ÖSTERREICHER Wulf, 2001, « Langage parlé et langage écrit », *Lexicon der Romanischen Linguistik*, 1, 2, p. 584-627.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
—, 1978, *Le Parler ordinaire. La langue des ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Éditions de Minuit, 2 vol.
- LO MONACO Francesco et VILLA Claudia, 2009, *I Giuramenti di Strasburgo : testi e tradizione*, Firenze, SISMEL.
- LÜDTKE Helmut, 2005, *Der Ursprung der romanischen Sprachen. Eine Geschichte der Sprachlichen Kommunikation*, Kiel, Westensee Verlag.

- MÜLLER Roman, 2001, *Sprachbewusstsein und Sprachvariation im lateinischen Schriftum der Antike*, München, Beck.
- PEI Mario A., 1932, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New York, Carranza & Co.
- PITZ Martina, 2000, « Le superstrat francique dans le Nord-Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique », *Nouvelle revue d'onomastique*, 35-36, p. 69-85.
- , 2002, « Nouvelles données pour l'anthroponymie de la Galloromania : les toponymes mérovingiens du type Avricourt », *Revue de linguistique romane*, 263-264, p. 421-449.
- , 2004, « Zentralfranzösische Neuerungs- und nordöstliche Begarrungsräume. Reflexe der Begegnung von fränkischer und romanische Sprache und Kultur ? », dans D. Hägermann, W. Haubrichs und J. Jarnut, *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin/New York, De Gruyter, p. 135-178.
- RICHTER Michael, 1976, « Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter », *Historische Zeitschrift*, 222, p. 43-80.
- SAS Louis Furman, 1937, *The Noun Declension System in Merovingian Period*, Paris, Impressions Pierre André.
- STOTZ Peter, 1996-2004, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, München, Beck, 5 vol.
- TOUBERT Pierre, 2004, *L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil*, Paris, Fayard.
- TRUDGILL Peter, 1991, *Sociolinguistics: An Introduction to Language and Society*, London, Penguin.
- VAN ACKER Marieke, 2007, "Vt quique rustici et inlitterati hec audierint intellegant." *Hagiographie et communication verticale au temps des mérovingiens (VII^e-VIII^e siècles)*, Turnhout, Brepols.

- VAN ACKER Marieke, VAN DEYCK Rika et VAN UYTFANGHE Marc, 2008, *Latin écrit, roman oral ? De la dichotomisation à la continuité*, Turnhout, Brepols.
- VAN DEYCK Rika, SORNICOLA Rosanna et KABATEK Johannes (dir.), 2004, « La Variabilité en langue. I. Langue parlée et langue écrite dans le présent et dans le passé », Gand, *Communication & Cognition*, série « Studies in Language », 8.
- , 2005, « La Variabilité en langue. II. Les Quatre variations », Gand, *Communication & Cognition*, série « Studies in Language », 9.
- VAN UYTFANGHE Marc, 1976, « Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français », *Romanica Gandensia*, 16, p. 5-89.
- , 2007, « L'hagiographie en Occident Latin de la "Vita Antonii" aux "Dialogues" de Grégoire le Grand : genèse et occupation du terrain », dans A. Degl'innocenti, A. De Prisco (a cura di), *Gragorio Magno et l'agiografia fra IV e VII secolo*, Firenze, SISMEL, p. 3-51.
- WRIGHT Roger, 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, Cairns.
- WRIGHT Roger (dir.), 1991, *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages*, London/New York, Routledge.

La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques

Bernard Combettes

Université Nancy 2

UMR-ATILF

La question de la délimitation de périodes dans l'histoire de la langue est rarement abordée en tant que telle. Peut-être estime-t-on qu'il y a là une difficulté qui ne peut être résolue et que les solutions généralement adoptées constituent finalement un *moindre mal*. Il faut immédiatement remarquer que, dans bon nombre de cas, il s'agit surtout de définir, de justifier, une période particulière ; c'est par exemple ce que vise le bilan et les propositions de J.C. Smith sur le moyen français (J.C. Smith, 2002). Ce qui est premier, dans ce type de démarche, c'est la caractérisation d'un état de langue, la chronologie n'occupant qu'une place relativement secondaire et découlant, au bout du compte, de la description d'une certaine homogénéité du système linguistique.

Nous adopterons ici une position délibérément diachronique, en mettant en avant la réflexion sur l'évolution et sur le changement, en nous intéressant aux bornes d'une époque et aux problèmes posés par leur délimitation. Une des difficultés majeures est constituée par le fait, souvent évoqué, que le changement linguistique se présente comme un *continuum*, caractéristique due en grande partie à la présence constante de la variation, variation entre types de discours, mais surtout variation entre groupes de locuteurs, ce qui conduit à un *tuilage* obligeant à concevoir le changement comme

l'extension, la généralisation, de certains usages et non comme une modification simultanée et uniforme, commune à tous les locuteurs.

Indépendamment de ce conflit entre variantes, un autre facteur interdit une vision trop homogène du changement : la vitesse différente de l'évolution dans les divers domaines qui composent le système de la langue. Le lexique, par exemple, ne peut suivre exactement le mouvement de la morphosyntaxe, ne serait-ce que par l'importance de faits qui dépendent de facteurs externes, tels que les emprunts ou le rôle des traductions. À l'intérieur même de la morphosyntaxe, il est assez facile de constater que certains micro-systèmes se trouvent marginalisés et ne suivent pas le mouvement général ou, du moins, ne le suivent que plus tardivement. Ce phénomène n'a rien que de très normal dans le processus de grammaticalisation ; l'analogie – l'extension d'une nouvelle interprétation, au plan formel comme au plan sémantique, à d'autres contextes que celui de départ – ne peut se réaliser qu'avec un décalage chronologique plus ou moins important.

C'est ainsi, comme nous le verrons plus loin, que l'évolution des différentes sous-familles qui constituent la classe des déterminants nominaux est loin de suivre un développement uniforme, mais s'étend sur une durée relativement longue. Avant de procéder à la description de ces changements, il semble utile de considérer quelques caractéristiques externes de ce moment de l'histoire du français que constitue le français préclassique.

Le cas du français préclassique

La délimitation des diverses périodes de l'histoire du français a été souvent établie, de façon explicite dans la plupart des cas, à partir de critères que l'on peut considérer comme relevant de facteurs externes au système de la langue. Ces critères sont habituellement d'ordre historique, littéraire, ou, plus généralement, culturel. Il n'est donc pas étonnant que le français préclassique n'ait pas été considéré comme tel jusqu'à une époque relativement récente, où l'on a donné davantage

la priorité à des critères internes. Un auteur comme Nyrop, s'il englobe le *xvi^e* siècle dans une *période moyenne* correspondant à un moyen français élargi, n'en est pas moins conduit, en établissant une relation forte entre l'évolution de la langue et celle de la société, à voir dans la langue du *xvii^e* siècle le résultat d'une rupture avec les *temps mouvementés de la Renaissance* : « L'autorité remplace l'anarchie, les droits de l'individu sont restreints, et les fantaisies personnelles ne viennent plus troubler la langue » (K. Nyrop, 1905, p. 69). On remarquera que cette façon de voir, indépendamment du fait qu'elle subordonne le changement linguistique à des modifications d'ordre social et culturel, se fonde souvent sur une perception relativement simplificatrice des périodes de l'histoire littéraire, domaine dans lequel les difficultés soulevées par la périodisation ont été pourtant déjà bien perçues : « Une solution est sans doute de renoncer à un découpage strict par périodes "étanches" et d'accepter les chevauchements et la coexistence de tendances diverses à un même moment du *xvii^e* siècle » (G. Fourestier et E. Bury, 2007, p. 471).

Qu'il s'agisse de prendre en compte des facteurs d'ordre linguistique ou des facteurs externes, l'inadéquation d'un découpage par siècles est bien perçue par G. Gougenheim lorsqu'il écrit :

Une date cependant semble importante dans l'histoire de la langue comme dans l'histoire des idées, l'histoire des lettres et l'histoire politique : c'est le milieu du siècle. La Pléiade impose une conception nouvelle de la poésie et de la langue poétique. L'humanisme érasmien est dépassé et une lutte acharnée s'engage entre le catholicisme et la Réforme. La rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint prend fin et la France va épuiser ses forces dans de sanglantes guerres de religion. (1951, p. 8)

C'est un souci identique qui conduit J. Abélard à mêler critères linguistiques et facteurs externes lorsqu'il justifie l'emploi du terme de *français préclassique* :

Du point de vue de la langue en effet la période ainsi délimitée est caractérisée par une somme d'expériences et évolutions spécifiques, que marquent, entre autres facteurs auxquels

nous nous sommes intéressés, les multiples incidences de la substitution de l'imprimé au manuscrit et le changement progressif des relations à l'homme et à la nature, à la nation et au patrimoine culturel. (1988, p. 3)

Ce qui apparaît ainsi comme une remise en question de l'unité linguistique du *xvi*^e siècle avait déjà été exprimé, de façon plus ou moins explicite, par quelques auteurs. C'est par exemple la position de E. Huguet :

Au temps de Rabelais, la prose française est depuis plus d'un siècle définitivement constituée. Tout au moins depuis le milieu du *xv*^e siècle, d'Antoine de la Salle à Rabelais, sa tradition se continue sans interruption. [...] À la fin du *xv*^e, Commines l'a habituée même à rendre les idées morales et philosophiques : elle est toute prête pour Rabelais et même pour Calvin. (1894, p. 3-4)

On pourra rapprocher ce point de vue de la gêne de F. Brunot lorsqu'il s'agit de dépasser les limites chronologiques imposées par le découpage en siècle ; pour lui en effet, la réaction contre la démesure de la Pléiade commence avant Malherbe, mais c'est une réaction un peu vague : « le nombre des écrivains qui pratiquent l'ancien style diminue très visiblement. » (F. Brunot, 1966, p. 685) ; ce qui, semble-t-il, n'autorise pas à remettre en question l'unité du *xvi*^e siècle. Il convient ici de rappeler, comme cela est souvent fait, que les essais de normalisation, que l'on associe à la volonté de centralisation considérée comme une caractéristique de l'époque classique, ne peuvent être datés du tout début du *xvii*^e siècle. Qu'il s'agisse des travaux des remarqueurs ou de la fondation de l'Académie, c'est le milieu du siècle qui va servir de point de repère. Dans la mesure où l'on peut considérer que les jugements des grammairiens mettent en évidence des points déjà bien établis dans l'usage, ou du moins dans un usage qui deviendra majoritaire (voir G. Siouffi, 2003), il semble intéressant de s'appuyer sur ce type de témoignage pour déterminer des points de rupture, qui, en l'occurrence, se feraient jour dans la génération précédente. Il y a là, nous semble-t-il, des indices utiles, relevant du domaine linguistique, qu'il convient de mettre à l'épreuve de l'étude des faits de

langue particuliers. Bon nombre d'historiens de la langue insistent, nous venons d'en donner quelques exemples, sur l'importance du milieu du XVI^e siècle et du premier tiers du XVII^e ; ce sont ces moments que nous prendrons en considération pour essayer de voir dans quelle mesure ils constituent des repères chronologiques pertinents.

Les grandes tendances

En ce qui concerne la morphosyntaxe, qui nous intéressera essentiellement ici, il nous semble possible d'évaluer le degré de réalisation des grandes tendances du changement, tendances de fond qui conduisent du système laissé par le latin au système du français moderne. Une période serait ainsi caractérisée comme la somme des microsystèmes qui témoignent de l'avancement, de la progression, différente selon les domaines, du mouvement général (voir B. Combettes et C. Marchello-Nizia, à paraître). Ce point de vue autorise à mettre en avant la notion de rupture, que l'on pourrait opposer à celle de continuité. Il y aurait ainsi des durées sans ruptures nettes, ce qui ne signifie pas absence d'évolution, et des moments où le changement serait plus perceptible, ne serait-ce que parce qu'il concernerait un nombre plus grand de sous-familles d'unités. Dans une telle perspective, la notion de période ne va donc pas systématiquement de pair avec celle de stabilité, d'homogénéité. Elle correspond à une absence de rupture, de palier ; cette caractéristique se trouvant généralisée non seulement dans les différentes composantes du système linguistique, mais également dans les groupes – diversement définis – de locuteurs. La période se définit alors par défaut, en quelque sorte, comme l'espace entre deux moments où le changement se trouve plus nettement marqué. Nous présenterons donc rapidement les tendances qui nous semblent devoir être prises en considération pour une telle évaluation du degré de changement.

Le type de description que nous allons proposer ici correspond à un point de vue particulier, à l'adoption d'un cadre théorique et à une conception du changement, ce qui conduit

évidemment à une certaine relativisation. Il suffit de rappeler par exemple, dans un autre domaine, le traitement du changement phonétique par A. Martinet et la problématique qui s'y trouve impliquée (A. Martinet, 1955). Les tendances décrites ci-dessous ne doivent par ailleurs pas être conçues comme indépendantes les unes des autres. La plupart d'entre elles peuvent en effet être rattachées au changement typologique qui conduit d'une langue à système casuel à une langue dans laquelle les fonctions syntaxiques ne sont plus marquées par la déclinaison, mais par d'autres procédés parmi lesquels l'ordre des constituants joue un rôle important. Plusieurs caractéristiques fondamentales découlent de cette modification profonde. L'une d'entre elles, reconnue depuis longtemps, est d'ordinaire identifiée comme le passage d'un système synthétique à un système analytique ; ces dénominations n'étant sans doute pas très adéquates, comme le signalait déjà A. Meillet (1921).

Cet aspect de l'évolution semble surtout important pour la période très ancienne, dans la mesure où bon nombre de régularités sont déjà établies dès les premiers textes. Un point d'aboutissement sera atteint, dans certains micro-systèmes, avec, par exemple, la disparition des comparatifs synthétiques ou encore celle des constructions directes du complément du nom (voir C. Buridant, 1987). Plus fondamentale nous paraît être la tendance à la hiérarchisation des divers syntagmes en plusieurs niveaux, ce qui conduit, si nous prenons pour exemple le syntagme nominal, à la distinction entre les déterminants et les adjoints, comme l'épithète ou les compléments du nom. La présence d'un marquage casuel peut en effet aller de pair avec une structuration relativement plate des constituants : ainsi la catégorie du déterminant se distingue-t-elle faiblement, en latin, de celle de l'adjectif ou de celle du pronom.

Ne pouvant entrer ici dans le détail de ce mouvement de fond (voir B. Bauer, 1995 ; B. Combettes, 1999 ; C. Marchello-Nizia, 1979), nous nous contenterons de signaler l'importance, comme indice de la réalisation du changement, de cette modification qui se traduit dans plusieurs sous-systèmes par des faits pouvant

ainsi être traités en parallèle, tels que par exemple l'expression du syntagme sujet et celle de l'article *ou*, dans les structures de coordination, l'ellipse des déterminants et celle des clitiques. Cet aspect de l'évolution a non seulement des conséquences sur l'organisation interne des syntagmes, mais également sur les catégories morphosyntaxiques elles-mêmes. On assiste en effet, au cours de l'histoire du français, à une spécialisation progressive de certaines catégories, spécialisation qui concerne essentiellement les déterminants et les pronoms d'une part, les prépositions et les adverbes d'autre part. Si la distinction verbe/nom ne pose guère de problèmes dans la diachronie du français, il n'en va pas de même pour les catégories mineures : comme nous le verrons, l'évolution des démonstratifs, des possessifs ou des indéfinis peut constituer un bon indice de rupture dans l'histoire de la langue.

C'est en prenant comme points de repère ces grandes tendances que nous allons tenter de déterminer des points de rupture permettant la reconnaissance d'une période de l'histoire de la langue qui s'étendrait du milieu du *xvi^e* siècle au premier tiers du *xvii^e* siècle.

La spécialisation des catégories grammaticales

Ce mouvement qui conduit à la délimitation de classes morphosyntaxiques univoques doit être observé pour chacune des sous-familles, dans la mesure où les évolutions ne sont pas exactement parallèles, en raison en particulier des origines diverses des formes : pour les démonstratifs, par exemple, l'opposition *cet-/cel-* existe depuis les débuts de l'histoire du français, alors que des couples comme *chaque/chacun* ou *quelque/quelqu'un* correspondent à une innovation plus récente.

En ce qui concerne les démonstratifs, le mouvement qu'il convient d'évaluer est celui de la construction progressive de deux catégories distinctes, celle des déterminants (*cet-*) et celle des pronoms (*cel-*). On notera que la régularisation, à la période qui nous intéresse, ne touche quasiment plus

que les formes de singulier, des pluriels comme *ces* ou *ceux* étant dotés d'un statut stable. Il faut également signaler une évolution secondaire, dépendante de la précédente, qui met en jeu la répartition des formes *-ci* et *-là*. On peut considérer que le mouvement général est ponctué par deux étapes, correspondant à des moments successifs de l'évolution. Dans un premier temps, on assiste à la disparition de l'emploi de *cel-* comme déterminant. Il reste certes quelques traces de la construction *cel-* + N dans des textes de la deuxième moitié du XVI^e siècle ; ainsi en trouve-t-on deux occurrences dans les *Essais* avec *celle* (*celle nuit que...* ; *à celle fin que...*) et une avec *celui* suivi d'un nom propre (*celui Sextius*). Dans ce même texte, les formes de type *icel-*, plus fréquentes (45 occurrences), ne sont utilisées que comme pronoms. Il faut également remarquer que cette disparition de *cel-* comme déterminant s'accompagne de l'élimination de la forme *cil*, qui était encore couramment utilisée chez certains auteurs des deux premiers tiers du XVI^e siècle (voir G. Gougenheim, 1951, p. 76 ; E. Huguet, 1894, p. 83). Le texte de Montaigne n'offre que deux exemples de ce démonstratif dans la séquence *cil qui...*

S'il est donc possible de considérer que le sous-système de *cel-* atteint un degré de stabilité pour les générations d'auteurs de la deuxième moitié du siècle, il n'en va pas de même pour la spécialisation de *cet-* comme déterminant. Une dissymétrie doit être ici relevée : le féminin présente une forme unique (*cette*), qui fonctionne aussi bien comme déterminant que comme pronom dans les formes composées (*cette-ci/là*) ; le masculin, en revanche, privilégie la forme *cetui*, sans doute par analogie avec *celui*, dans l'emploi pronominal. Le texte de Montaigne n'offre en effet que deux occurrences de *cettui* comme déterminant, dans un contexte particulier où le démonstratif est suivi d'un possessif (*cetuy vostre estre* ; *cetuy leur propre ressentiment*). Dans une combinaison avec *ci* et *là*, *cetui* et *cette* demeurent très fréquents à la fin du XVI^e (197 occurrences dans les *Essais*) et sont encore bien attestés dans la première moitié du XVII^e, chez des auteurs comme Guez de Balzac ou Cyrano de Bergerac,

représentants d'une génération qui arrive à son terme aux environs de 1650. Ce changement fait l'objet d'une remarque de Vaugelas : « cettuy-ci commence à n'estre plus en usage » (1934 [1647], p. 367) à laquelle réplique Duplex, qui représente les tenants de l'usage ancien : « Au reste je luy nie que cestuy-cy vieillisse plustost que celuy-cy, si ce n'est dans l'imagination de quelques esprits capricieux et excessivement mélancoliques » (ap. J. Steicher, 1970 [1936], p. 629). On disposerait ainsi, pour les démonstratifs, de deux bornes qui ponctueraient l'évolution vers le système moderne : le milieu du *xvi*^e pour la spécialisation de *cil-*, le milieu du *xvii*^e pour celle de *cet-*.

Il faut également prendre en considération, comme indice complémentaire, le mouvement qui concerne les formes *-ci* et *-là* : la concurrence *cil-/cest-* va de pair avec une répartition qui privilégie, pour des raisons d'ordre sémantique, les séquences *cetui-ci* et *celui-là*. Ici encore, le texte de Montaigne est un bon témoignage : *celui-là* apparaît 139 fois, alors que *celui-ci* n'est attesté que 4 fois ; de son côté, *cettui-ci*, avec 185 occurrences, l'emporte sur *cettui-là*, attesté 12 fois. On notera au passage que les pluriels ne présentent pas une telle dissymétrie (*ceux-ci* apparaît 76 fois, *ceux-là* 52 fois). La disparition progressive de *cettui* entraîne, comme on peut s'y attendre, l'équilibre des formes en *-ci* et des formes en *-là*, équilibre qui va coïncider avec le milieu du *xvii*^e siècle.

Nous citerons enfin, en ce qui concerne les démonstratifs, le cas de la forme *ce*, qui subit une restriction de sa distribution ; la fonction d'objet ne se rencontre plus que dans des tours proches du figement (*ce faisant, pour ce faire, ce dit-il*) et l'emploi après préposition, bien représenté au début du *xvi*^e, se limite également à quelques formules du type de *sur ce*. Cette construction de *ce* fait l'objet d'une remarque de Vaugelas à propos de *pour ce* : « il se disoit autrefois, mais il ne se dit plus » (1934 [1647], p. 82) et d'une autre sur *oultre ce* : « cette première façon de parler ne vaut rien, il faut dire oultre cela » (1934 [1647], p. 308) ; de même, sur la construction de *ce* comme objet d'un infinitif ou d'un participe (*à ce faire, en ce faisant*) : « ces deux façons de parler [...] fort

ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs auteurs ; mais elles ne sont plus aujourd’hui du beau style, elles sentent celui des notaires » (1934 [1647], p. 310).

La famille des indéfinis ne forme pas un ensemble aussi nettement délimité que celle des démonstratifs. Relativement hétérogène, ne serait-ce qu’étymologiquement parlant, elle évolue toutefois, de façon globale, en suivant la tendance générale à la spécialisation. C’est, ici encore, le *terminus ad quem* que peut constituer le premier tiers du xvii^e siècle qui semble devoir être pris en considération, les changements qui s’effectuent dans le courant du xvi^e siècle ne se présentant guère sous l’aspect d’une rupture, mais dans une évolution plus continue.

Nous limitant à quelques cas marquants, nous citerons d’abord le distributif *chacun/chaque*, qui « devient usuel vers le milieu du siècle » (G. Gougenheim, 1951, p. 87). La répartition en deux sous-catégories s’effectue lentement tout au long de la période qui nous intéresse ici. Pour prendre l’exemple du féminin *chacune*, on constatera que cette forme apparaît 17 fois chez Montaigne dans un emploi pronominal, alors qu’elle n’est attestée que 3 fois comme déterminant. Des alternances comme *chacune nation.../chaque nation...* font bien apparaître le statut de variante libre de la forme ; statut qui se maintient encore chez Peiresc (1637) ou chez Bérulle (1610). Si le cas de *quelque(s)/quelque(s)-un(s)* ne peut être exactement identique à celui de *chaque/chacun* – dans la mesure où *quelqu’un* est formé à partir de *quelque*, alors que *chaque* est issu de *chacun* –, on peut cependant considérer que les deux évolutions sont parallèles. Bon nombre de contextes dans lesquels apparaît *quelque(s)-un(s)* montrent en effet que la forme n’a pas encore atteint l’unité, formelle et sémantique, qui la caractérise en français moderne. Ceci est en particulier le cas dans l’emploi avec complément prépositionnel, tour relativement fréquent, où la locution renvoie à un référent spécifique, comme dans ces passages des *Essais* : « j’ai vu quelqu’un de mes intimes amis... » ou encore : « Il y a quelqu’un des vieillards qui... » ;

d'où la rareté des occurrences de *quelque(s)-un(s)* en emploi absolu, avec valeur d'indéfini non spécifique. Il conviendrait, sur ce point, de procéder à une étude plus poussée, qui prendrait en compte le déclin de cette valeur de *aucun(s)*.

Le fonctionnement d'une expression comme *quelque chose* est également à observer. Reprenons le texte des *Essais*. Si la construction *quelque chose de* + Adj. y est majoritaire (*quelque chose de bon, de pareil*), elle demeure toutefois concurrencée par le tour sans préposition, qui témoigne d'un degré moindre de figement (*quelque chose semblable, quelque chose illicite*). La sous-famille constituée, à l'image de *quelqu'un*, des locutions *quelque chose* et *quelque part* est en cours de formation et n'a pas atteint son point d'équilibre.

Il resterait à examiner le cas des possessifs, pour lesquels n'apparaissent pas clairement, dans la période que nous prenons en compte, des points de rupture. Le problème demeure celui des formes toniques de type *mien*, qui se trouvent utilisées comme adjoints avant ou après le nom et ne sont pas encore limitées à la séquence *le mien*. Sans doute des tours comme *un mien ami* se maintiennent-ils dans le courant du ^{xvii}e siècle, mais on peut se demander s'il n'y a pas là un emploi volontairement archaïsant, leur fréquence chez un auteur comme La Fontaine faisant pencher dans ce sens. Le signe que ces emplois ne sont plus que des survivances après la première moitié du siècle peut être décelé dans la remarque que Vaugelas consacre à ces tours : « on disoit autrefois comme le disent et l'écrivent encore aujourd'hui ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage : un mien frère... » (1934 [1647], p. 364) (voir N. Fournier, 1998, p. 141).

Comme nous avons pu le constater, l'évolution vers la spécialisation s'opère de façon différente suivant les diverses catégories de déterminants. Le possessif présente une classe très clairement fixée et délimitée de déterminants atones, seule la série de type *mien* subissant des modifications. Il n'en va pas de même pour le démonstratif, dont les deux séries, *cel-* et *cet-*, sont concernées par le changement. Au-delà de ces différences,

on constate que la borne 1620-1630 constitue un point de repère pertinent pour le passage au système moderne, si l'on excepte le cas de *mien*, relativement marginal. Le sentiment linguistique des remarqueurs paraît bien s'accorder avec la réalité des usages et la coupure qui s'établit avec la génération de Malherbe et de Coëffeteau, souvent pris comme référence par Vaugelas, semble assez bien fondée. Le milieu du xvi^e siècle est loin de permettre une délimitation aussi nette. Quelques points cependant sont à noter en ce qui concerne les démonstratifs et les indéfinis : on assiste à la spécialisation de la série *cel-* dans les emplois pronominaux, avec la distribution moderne ; l'évolution ne concernant plus en fait que *cettui* et *ce*. On relève également le développement de *chaque*, qui va constituer avec *quelque* une classe homogène de déterminants, alors que *chacun* et *quelque(s)-un(s)* continuent d'être affectés par le changement. Il semble ainsi possible de considérer qu'il y aurait alors formation d'un système stable de déterminants, correspondant à celui du français moderne, par rapport auquel se distinguent quelques formes à statut encore instable, leur fixation dans l'emploi pronominal s'opérant dans le premier tiers du xvii^e siècle.

La hiérarchisation syntaxique

La structuration progressive des divers constituants, conséquence de la disparition du système casuel, se traduit par plusieurs types de faits de surface, dont les plus importants relèvent de l'ordre des éléments et de phénomènes d'ellipse.

Si l'on prend en compte la linéarisation des constituants, c'est la place relative du sujet et de l'objet par rapport au verbe qui semble constituer un des indices les plus pertinents pour juger du degré du changement. Il s'agit en effet d'évaluer, d'une part, la dissymétrie qui s'institue entre les deux fonctions majeures, d'autre part, la liaison de plus en plus étroite entre le verbe et l'objet, mouvement amorcé dès le moyen français, qui se traduit par la généralisation d'une séquence VO. Sur ce dernier point, il faut noter la différence qui sépare les propositions subordonnées, dans lesquelles la fixation de cet ordre VO peut

être considérée comme acquise dès le début du ^{xvi}^e siècle, des autres propositions, qui ne verront la généralisation de l'ordre moderne que bien plus tard. La période qui nous intéresse ici voit l'élimination des schémas dans lesquels l'objet nominal précède le verbe, signe d'une relation étroite de transitivité dans un syntagme verbal de type VO. Si un auteur comme Thévet utilise encore, en 1558, des occurrences de l'ordre OVS avec sujet nominal postposé, le récit de Jean de Léry, une vingtaine d'années plus tard, n'en offre aucun exemple, et Biard, en 1616, dans un même type de texte, le récit de voyage, n'utilise plus cette progression que dans quelques rares occurrences avec un sujet pronominal (voir B. Combettes, 2003, p. 175-182).

Le français préclassique semble être également un intervalle temporel pertinent pour juger de l'élimination des tours dans lesquels les deux constituants majeurs, le sujet et l'objet, sont placés à la suite du verbe. Les occurrences de ces linéarisations, de moins en moins fréquentes, n'en sont pas moins intéressantes, dans la mesure où le schéma caractéristique de l'ancien et du moyen français, qui place le sujet à proximité immédiate du verbe (VSO), se voit remplacé par la séquence VOS, indice du renforcement du lien de transitivité. Si on trouve chez Montaigne un exemple comme « pourquoy espessit l'araignée sa toile en un endroit ? » ou, chez Calvin, « mais encores reçoivent les fidèles une meilleure consolation de sa promesse », encore faut-il noter qu'il s'agit, dans le premier cas, d'un emploi dans le contexte particulier d'une structure interrogative et, dans le second, d'une question d'équilibre entre les poids respectifs des deux groupes placés en position postverbale. À la fin du siècle, Brantôme écrit : « je ne sçay d'où a pris cette histoire ledict Monsieur de Beaune », utilisant la séquence VOS, qui sera celle du français moderne dans les cas, assez rares, il est vrai, où les deux constituants majeurs suivent l'élément verbal.

Les faits d'ellipse, qui témoignent du degré de cohésion des syntagmes, sont de plusieurs types, selon que la non-expression concerne, dans des structures coordonnées, le verbe ou son complément. Dans les deux cas, la tendance générale

est celle d'une explicitation des relations grammaticales, d'une délimitation plus nette de chacun des syntagmes verbaux, considéré comme une cellule autonome, dotée de ses compléments essentiels, ce qui conduit à une réduction progressive du nombre des ellipses. Mais là, plus qu'ailleurs peut-être, les schémas anciens subsistent, sous l'influence de facteurs d'ordre plus stylistique ou discursif (voir B. Combettes, 2003, p. 193), et il est difficile de déterminer une rupture chronologique nette.

Le statut de la non-expression du pronom complément dans les tours comparatifs, cas particulier d'ellipse, n'est guère plus clair. Durant la période considérée, aucune évolution nette n'est perceptible : certains textes du début du XVII^e ne présentent pas d'exemples du tour moderne, alors que des textes du milieu du XVI^e offrent des cas de variation, l'expression du pronom étant toutefois très nettement minoritaire. Chez Thévet, par exemple, deux occurrences seulement du type : « comme au precedent chapitre nous l'avons dit » s'opposent à trente-huit occurrences du type : « comme nous monstrerons en son lieu » (voir B. Combettes, 2003, p. 184). Il n'est guère étonnant que la position des remarqueurs sur tous ces points témoigne d'une certaine hésitation. Certaines remarques ne présentent pas les cas d'ellipse comme des tours anciens et s'en tiennent à un aspect normatif ; ainsi, à propos de l'énoncé : « Envoyez-moi ce livre pour le revoir et augmenter », Vaugelas écrit-il : « Cette règle ne souffre pas d'exception », mais ajoute aussitôt : « C'est ainsi que plusieurs personnes écrivent, je dis même des auteurs renommés. Mais ce n'est point écrire purement » (1934 [1647], p. 495). Dans d'autres cas, toutefois, le même auteur évoque la différence entre les générations d'écrivains. Lorsqu'il s'agit par exemple de juger la non-répétition de l'article dans les constructions au *datif*, comme c'est le cas dans l'énoncé : « Je dois cela à la générosité et bonté de ce Prince », Vaugelas exprime de façon très explicite son sentiment d'une variation d'ordre chronologique : « Mais je ne serai pas de cet avis maintenant, quoique du temps de

M. Coëffeteau je confesse que je l'aurais été » (1934 [1647], p. 477).

Il convient toutefois de rapprocher ces faits d'ellipse qui concernent le groupe verbal de ceux qui surviennent dans le domaine du groupe nominal, qu'il s'agisse de la non-expression du déterminant ou de celle de la préposition dans les cas de coordination. Tout en constatant qu'ici encore il ne peut être question que de tendances, J. Baudry, dans son étude sur les syntagmes coordonnés, estime que la période 1620-1630 semble constituer un bon point de repère pour le passage au système moderne :

L'effacement qui, globalement, diminue dans tous les cas de figure, n'est plus toléré quand il affaiblit en surface la cohésion syntaxique. Le tournant semble se situer dans les années 1620, après une raréfaction dont seule une étude sur des grands nombres pourrait dire avec précision comment elle se manifeste. (2003, p. 168)

Un cas particulier, qui peut être rattaché à l'évolution de la structure du syntagme verbal, est constitué par l'ordre des clitiques compléments placés avant le verbe. Le *xvi^e* siècle continue le système du moyen français, qui traite de façon uniforme l'ensemble des personnes, plaçant la forme objet direct avant celle de l'indirect : les séquences *le me* + V ou *le vous* + V répondent ainsi à *le lui* + V (voir Gougenheim, 1951, p. 72). Si le changement, qui entraîne une dissymétrie entre les formes des deux premières personnes et celles de la troisième, a déjà commencé dès le début du *xvi^e* siècle, on peut considérer que c'est la période du français préclassique qui voit l'évolution décisive vers le système moderne.

Un rapide sondage dans la base *Frantext* donne les résultats suivants : la première moitié du *xvi^e* est caractérisée par une situation d'équilibre, le nombre des séquences de type *me le* se trouvant quasiment identique à celui des séquences *le me* ; la deuxième moitié du siècle, en revanche, voit un fort déséquilibre au profit de la nouvelle disposition des clitiques, avec, par exemple, 204 occurrences de *me le* pour 38 de *le me*, et 104 de *te le* pour 24 de *le te*. Le milieu de siècle apparaît bien comme

le moment de rupture où l'usage est en train de basculer. Cette tendance s'accélère fortement au début du xvii^e siècle, mais la construction ancienne se trouve encore chez Malherbe et chez Guez de Balzac (voir Fournier, 1998, p. 79-80) et Corneille écrit : « je les vous laisse », dans *Méliste*, en 1629. On peut d'ailleurs supposer que cet usage est encore assez bien implanté dans la génération qui précède celle de Vaugelas ; ce dernier note en effet à ce sujet : « comme le disent tous les anciens écrivains, et plusieurs modernes encore » (p. 34) et Le Vayer, représentant ces *anciens écrivains*, défend avec vigueur le tour ancien (voir Streicher, [1936] 1970, I, p. 63-64).

D'autres phénomènes pourraient être cités, que nous nous contenterons de mentionner rapidement, dans la mesure où ils ne semblent pas pouvoir constituer des points de repère décisifs pour la délimitation de la période, l'évolution étant déjà en voie d'achèvement ou, au contraire, ne se déterminant pas de façon nette. On pourrait ainsi rattacher à cette problématique de la hiérarchisation du syntagme verbal la question du verbe vicair *faire*.

Il faudrait également examiner les modifications qui surviennent dans les structures passives, en particulier l'élimination des passifs impersonnels de verbes intransitifs du type *il fut rit*, qu'on peut rapprocher de l'élimination du tour *il y a + participe passé* : « Et Dieu sçayt comment il y eut beu et guallé » (Rabelais, cité par G. Gougenheim, 1951, p. 127), construction qui ne semble pas dépasser le milieu du xvi^e siècle.

Les constituants périphériques

Les faits de langue que nous venons d'observer, qu'il s'agisse du statut des catégories ou de la structuration syntaxique, relèvent de la dimension phrastique au sens strict. D'autres indices pourraient être recherchés aux frontières de la phrase et de la textualité, domaine auquel on réserve parfois le terme de macrosyntaxe. Certains aspects de deux organisations discursives particulières nous semblent présenter de l'intérêt

dans la question que nous traitons ici : les constituants topicalisés, les constructions détachées.

Les syntagmes topicalisés introduits par un marqueur de type *quant à X*, dont le développement suit celui du texte argumentatif en moyen français, s'apparentent, à l'origine, à des *titres*, qu'on pourrait analyser comme des cas d'ellipse d'un verbe de parole : *quant à X, (je dis que) P* (voir B. Combettes, 2008). Ils n'entretiennent aucune relation syntaxique systématique avec la partie qui constitue le commentaire. Il est toutefois assez naturel que le référent topicalisé soit fréquemment repris dans le contexte de droite, dans la mesure où la construction a pour but d'instaurer une relation d'à propos. On peut voir dans la systématisation de cette relation anaphorique un indice de la syntactisation du tour, le groupe topicalisé se trouvant ainsi intégré, de façon indirecte en quelque sorte, à la structure phrastique. Par l'intermédiaire des formes de rappel, il prend place dans la hiérarchie des constituants. Sur ce point, il ne peut évidemment s'agir que de tendances, mais il est possible de constater que le français préclassique, ici encore, va dans le sens d'une précision plus grande dans le marquage des relations syntaxiques.

Considérons par exemple le cas de deux textes argumentatifs du tout début du xvii^e siècle, très proches dans le temps, mais dont les auteurs appartiennent à des générations différentes : *De la sagesse* de P. Charron (1601) et la *Logique* de S. Dupleix (1607). Le marqueur de topicalisation *pour le regard de*, fréquemment utilisé dans les deux textes, y fonctionne de façon différente. Le premier des deux auteurs n'utilise pratiquement pas de redénomination du topique, mais emploie la locution *pour le regard de X*, comme un introducteur de cadre, très proche de ce qu'on pourrait considérer comme un circonstant antéposé. Les exemples suivants montrent bien comment le commentaire se développe dans le domaine établi par le topique, mais sans qu'il y ait référence directe à ce dernier :

Premièrement pour le regard de l'entendement, est-ce pas une estrange et piteuse misère de l'humaine nature, qu'elle soit toute conficte en erreur et aveuglement ?

Secondement pour le regard du vice, desreiglement et injustice qui est en ses passions, nous pouvons à peu près comparer l'homme à une république.

Pour le regard de la volonté, il faut en toutes choses se reigler et soubmettre à la droite raison.

Il convient de rapprocher ces énoncés de constructions, tout aussi fréquentes chez le même auteur, dans lesquelles le groupe prépositionnel ne se trouve pas en position initiale, mais a la fonction d'un complément intégré au syntagme verbal, ce qui est le cas dans :

La seconde distinction, qui est pour le regard des personnes, se fait en trois espèces.

Voilà plusieurs espèces de troubles et divisions publiques, auxquelles et à chascune d'icelles ont esté donnés avis et remèdes pour le regard du prince.

Ces exemples présentent un sémantisme de la locution *pour le regard de* identique à celui qu'elle a lorsqu'elle est utilisée en début d'énoncé, comme introducteur de topique. Dans le texte de S. Dupleix, la structuration de l'énoncé n'obéit pas au même principe ; l'anaphore pronominale est quasiment de règle, comme dans :

Pour le regard de la Pratique, elle consiste ou à faire ou à agir [...]

Car pour le regard des anges, ils ont bien une raison [...]

Pour le regard des causes accidentelles, elles sont de deux sortes.

Car pour le regard des choses singulières, nous les voyons journellement dépérir.

La systématisation de la reprise du topique, dans la grande majorité des cas en fonction de sujet syntaxique du verbe principal, conduit à un glissement très net de la valeur de *à propos de* vers celle de *au sujet de*. Il faut par ailleurs souligner que le groupe *pour le regard de X* n'apparaît plus en position postverbale, indice du changement sémantique, et, conjointement, de la portée de l'expression. Une telle variation entre deux textes dont les parutions ne sont séparées que de six ans n'est guère surprenante, si l'on prend en compte l'âge des auteurs au moment de la production du texte : P. Charron

(1541-1603) écrit son ouvrage à la fin de sa vie, alors que S. Dupleix (1569-1661) produit avec la *Logique* une de ses premières œuvres. Il n'est évidemment pas possible, à partir de ces deux cas isolés, de tirer des conclusions en ce qui concerne la chronologie de ce mouvement de grammaticalisation, mais cette évolution dans le domaine de la topicalisation, si elle pouvait être confirmée par des études plus étendues, viendrait s'ajouter à d'autres transformations qui permettent de délimiter la période qui nous intéresse ici.

En ce qui concerne les constructions détachées, le fonctionnement des appositions, essentiellement participiales, en début d'énoncé ne subit guère d'évolution marquante tout au long de la période que nous étudions. Les groupes qui ouvrent ainsi la phrase ont une fonction discursive d'enchaînement avec un référent déjà évoqué dans le contexte proche (voir B. Combettes, 1998), ce qui conduit, dans bon nombre de cas, à un statut de constituant peu intégré, qui sera considéré comme un cas d'anacoluthie, ou, pour reprendre l'expression des remarqueurs, un cas de *construction louche*. C'est davantage dans la relation qui peut s'établir entre la construction détachée et la phrase complexe que l'on trouvera des indices de rupture. Les textes du début du XVII^e siècle présentent encore une construction que l'on peut considérer comme un latinisme syntaxique, dans laquelle un participe se trouve rattaché à un pronom relatif de *liaison* et forme avec lui un ensemble propositionnel, ce qui peut conduire à des effets de rupture. Ainsi, dans les exemples suivants :

Comme un que je sais, qui, s'étant marié avec une fort belle et honnête damoiselle, au bout de huit jours elle vint à être connue grosse (Brantôme, *Recueil des Dames*, 1590)

Il fit assembler tous les paysans, auxquels ayant fait apporter force paille et force fagots de bois sec, il mit le feu à la porte (de Boisrobert, *Histoire d'Anaxandre*, 1629)

les subordinées participiales (*qui s'étant marié... ; auxquels ayant fait apporter...*) fonctionnent-elles, du point de vue textuel et du point de vue syntaxique, comme des propositions circonstancielles qui permettraient l'enchaînement avec le

contexte de gauche (*comme il s'était marié... ; comme il leur avait fait apporter...*). Si les cas d'anacoluthes des constructions détachées placées en début d'énoncé sont bien loin de disparaître en français classique, il n'en va pas de même de ces constructions enchâssées que nous venons d'évoquer. Leur élimination durant la première moitié du XVII^e siècle correspond, dans un même mouvement que celui qui intègre les groupes topicalisés dans la structure phrastique, à un resserrement des unités syntaxiques, à la structuration progressive d'une phrase complexe dans laquelle les relations entre les divers constituants sont à la fois plus étroites et plus explicitement marquées.

Au terme de cette étude, une constatation semble s'imposer : l'évolution est loin de se laisser délimiter d'une manière homogène et régulière dans la période considérée et les points de rupture se laissent plus clairement percevoir dans tel sous-système que dans tel autre. Ceci n'a rien d'étonnant, l'hétérogénéité étant essentiellement due à la multiplicité et à la diversité des facteurs qui entrent en jeu, parmi lesquels les aspects génériques et stylistiques jouent un rôle important qu'il conviendrait d'évaluer. On retiendra toutefois que le *terminus ad quem* du changement se distingue plus nettement que le *terminus a quo*.

Pour les principaux domaines syntaxiques que nous avons évoqués, c'est bien la période 1620-1630 qui voit l'aboutissement de processus dont la plupart débutent au milieu du XVI^e siècle. Cette rupture peut être également perçue à travers les jugements des grammairiens du XVII^e siècle. Même s'il est difficile de faire la part exacte de ce qui est enregistrement d'un usage qui devient majoritaire et de ce qui est simple affirmation d'une norme quelque peu *idéale*, on constatera que la plupart des remarqueurs ont bien le sentiment d'une évolution linguistique qui correspond à un changement de génération.

En ce qui concerne le milieu du XVI^e, les modifications présentent un aspect beaucoup plus continu et il serait sans doute nécessaire d'envisager une plus grande dimension

temporelle, pour la période de rupture, que l'intervalle d'une seule génération. Il faut rappeler ici que les observations qui précèdent ne portent que sur des faits de morphosyntaxe. L'autre grand domaine – celui du lexique – devrait évidemment être pris en compte. Des études précises montreraient sans doute que son évolution est plus tardive, du moins sur certains points, que celle de la syntaxe. Comme le rappelle fort justement H. Naïs, c'est à partir de 1575-1580 que s'opèrent à la fois la réduction et la spécialisation du vocabulaire :

Plutôt que de noter la profusion de la langue de Montaigne en face de celle de Pascal, il conviendrait peut-être de mettre en lumière la relative modicité du vocabulaire des *Essais*, si on les compare aux différents livres du *Pantagruel*. (1966, p. 498)

Nous insisterons enfin sur la nécessité de compléter l'analyse des structures linguistiques par des études comparatives des genres de discours. L'évolution que nous avons essayé de décrire est celle de la réalisation, dans des faits particuliers, des grandes tendances du changement ; cette modification de l'organisation syntaxique semble s'accompagner par ailleurs, dans la période examinée, d'une restriction du champ d'application de la variation, d'une moindre variété des usages, collectifs ou individuels. Il conviendrait de déterminer dans quelle mesure cette dimension sociolinguistique vient confirmer des limites chronologiques construites à partir de critères internes au système de la langue.

Références bibliographiques

- ABÉLARD Jean, 1998, « Avant-propos », *Le Français préclassique*, 1, p. 3-6.
- BAUDRY Jeannine, 2003, « Les syntagmes nominaux coordonnés par *et* », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 139-169.
- BAUER Brigitte, 1995, *The Emergence and Development of SVO Patterning in French. Diachronic and Psycholinguistic Perspectives*, Oxford, Oxford UP.

- BRUNOT Ferdinand, 1966, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. II (*Le Seizième Siècle*, 1^{re} éd. 1906), t. III (*La Formation de la langue classique (1600-1660)*, 1^{re} éd. 1909).
- BURIDANT Claude, 1987, « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre "objet-verbe" en ancien français et leur effacement en moyen français », *Romania*, 108, p. 20-65.
- COMBETTES Bernard, 1998, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- , 1999 (dir.), « L'évolution du groupe verbal en français », *Verbum*, XXI-3.
- , 2003 (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion.
- , 2003, « Variation dans la structure du syntagme verbal », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 171-210.
- , 2008, « Du latin scolastique au français : structures argumentatives et topicalisation », *L'Information grammaticale*, 118, p. 33-37.
- COMBETTES Bernard et Christiane MARCHELLO-NIZIA, à paraître, « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », dans *Actes du Colloque Diachro 4*, Berne, Peter Lang, p. 131-144.
- FORESTIER Georges et BURY Emmanuel, 2007, « XVII^e siècle : Introduction », dans Jean-Yves Tadié (dir.), *La Littérature française : dynamique et histoire*, Paris, Gallimard, p. 459-477.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GLATIGNY Michel, 2003, « Les relatifs », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 211-270.
- GOUGENHEIM Georges, 1951, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Lyon, IAC.

- HUGUET Edmond, 1894, *Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*, Genève, Slatkine Reprints, 1967.
- LANDY-HOUILLON Isabelle, 2003, « Les constructions détachées », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 271-313.
- LARDON Sabine et THOMINE, Marie-Claire, 2009, *Grammaire du français de la Renaissance*, Paris, Garnier.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1979, *L'Évolution du français, ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin.
- , 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck.
- MARTINET André, 1955, *L'Économie des changements phonétiques*, Berne, A. Francke.
- MEILLET Antoine, 1921, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- NAÏS Hélène, 1966, « La réduction du vocabulaire à partir de 1580 », note complémentaire, dans F. Brunot, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. II (*Le Seizième Siècle*), p. 492-498.
- NYROP Kristoffer, 1903, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- SANCIER-CHATEAU Anne, 1993, *Introduction à la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Nathan.
- SEGUIN Jean-Pierre, 2003, « Enchaînement et usage du point », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 69-137.
- SIOUFFI Gilles, 2003, « Le regard des grammairiens », dans B. Combettes (dir.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion, p. 19-67.
- SMITH John Charles, 2002, « Middle French: When? What? Why? », *Language Sciences*, 24, p. 423-445.

- SPILLEBOUT Gabriel, 1985, *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Picard.
- STREICHER Jeanne (éd.), 1970 [1936], *Commentaires sur les remarques de Vaugelas par La Mothe le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie française*, Paris, Droz, rééd. Genève, Slatkine Reprints, 2 vol.
- VAUGELAS Claude FAVRE de –, 1934 [1647], *Remarques sur la langue françoise vtils à ceux qui veulent bien parler et bien escrire*, Paris, P. Le Petit et la Veuve Camusat, rééd. de J. Streicher, Paris, Droz.

Le « français préclassique » et l' *Early Modern French*

Claire Badiou-Monferran

Université Paris-Sorbonne

EA 4089 « Sens, Texte, Informatique, Histoire »

Les dénominations couplées de « français préclassique » et « français classique » ont l'avantage de revenir sur le découpage séculaire, qui sauf erreur n'a pas été théorisé, et qui, de ce fait, constitue une forme de périodisation arbitraire. Pour autant, ces dénominations ne vont pas de soi. Si elles sont désormais relativement bien établies dans la littérature critique franco-française, du moins depuis une vingtaine d'années¹, elles entrent ailleurs en concurrence avec la dénomination unique, d'inspiration anglo-américaine, d'*Early Modern French* (*français de la première modernité*). À ce jour, des deux côtés de l'Atlantique, bien des chercheurs intéressés par la période – dont l'empan chronologique reste au demeurant à préciser – préfèrent lever l'opposition terminologique et ce qu'elle engage, en appelant à un découpage par datations, voire, en revenant au découpage séculaire légué par la tradition. L'importante

1. La dénomination de « français classique » est assurément beaucoup plus ancienne que cela. Elle figure (entre autres) dans l'ouvrage fondateur de F. Brunot (1966 [1913], t. IV). Celle de « français préclassique », en revanche, est une innovation récente. Elle a été imposée par la revue lyonnaise éponyme (*Le Français préclassique – 1500-1650*) dont le premier numéro remonte à 1990. La « base de lexiques de français préclassique » de l'ATILF a été créée pour sa part en 1998. Désormais, dans les travaux d'inspiration franco-française, le couplage du français classique au français préclassique semble acquis. La première des trois thématiques du colloque DIACHRO-IV, qui s'est tenu à Madrid en 2008, portait ainsi sur « le français préclassique et classique en diachronie ».

bibliographie d'un ouvrage de linguistique diachronique tout à la fois externe et interne, comme celui de W. Ayres-Bennett (2004)², en constitue un témoignage éclatant. Dans tous les titres, à trois exceptions près (P. Caron, 2002 ; N. Fournier, 1998 et G. Siouffi, 1995) auxquelles on ajoutera l'ouvrage déjà ancien – et donc, non significatif des dernières tendances en linguistique diachronique – de G. Price (1971), les tranches chronologiques requises sont désignées, le cas échéant, par un numéro de siècle, sinon par deux dates, indiquant la borne gauche et la borne droite de la coupe temporelle en cause.

Partant, on se demandera quelle pertinence il y a à se départir de cette forme de périodisation commode, pseudo-objective³, justifiant la plupart du temps son *terminus a quo* et son *terminus ad quem* par un événement d'histoire externe (qu'il s'agisse d'un événement purement historique : la fin des guerres de religion en 1598, la Révolution française ; ou bien d'un événement métadiscursif, comme la parution des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas, en 1647, ou encore celle du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694).

Défendre la dénomination orientée de « français préclassique » n'est pas sans risques. Quels sont-ils ? Pourquoi les encourir ? À quel *régime d'historicité* – pour reprendre l'expression de F. Hartog (2003) – la notion de « préclassicisme » renvoie-t-elle le linguiste diachronicien ?

-
2. Ce livre relativement récent mobilise des références empruntées aux deux types de littérature (la critique d'inspiration franco-française, et la critique d'inspiration anglo-américaine) et adopte, pour sa part, dans son titre même, le principe de division séculaire à l'œuvre dans bien des ouvrages cités par ses soins.
 3. C'est au demeurant celle qui prévaut dans les travaux de linguistique diachronique d'inspiration guillaumienne, qui, privilégiant la continuité sur la rupture dans le cadre d'une vision quasi-téléologique du changement linguistique, préfèrent s'en tenir à des coupes larges, délimitées par de simples dates. Voir O. Soutet (1990 et 1992), ouvrages contemporains de la naissance institutionnelle de la notion de « français préclassique », ou T. Verjans (2009), thèse présentant une étude de ses modélisations les plus récentes.

Français (pré-)classique vs Early Modern French : des « régimes d'historicité » distincts

Early Modern French

Cette dénomination est empruntée aux historiens. Elle recouvre toute la période allant de l'accession au trône de François 1^{er} à la Révolution française. La référence à la *modernité* articule de façon dynamique le passé au présent. Le passé (ou « première modernité ») n'est requis qu'en tant qu'il permet d'éclairer d'un jour nouveau les questionnements afférents au présent. Récusant les schémas évolutionnistes, cette approche postule que le passé et le présent sont tout à la fois contemporains et non contemporains, au sens de G. Agamben (2008)⁴. Autrement dit, elle fait droit à l'exigence foucauldienne selon laquelle les « enquêtes historiques sur le passé » ne sont « que l'ombre portée » des « interrogations théoriques du présent »⁵.

En linguistique, la dénomination d'*Early Modern French* n'est pas usuelle, mais nombreux sont les travaux, notamment anglo-américains, qui relayent son esprit. Dans les études d'inspiration franco-française, cette approche, il est vrai, reste minoritaire. Elle est requise toutefois :

1) par les logiciens, que les faits de grammaticalisation – bien attestés au demeurant pour la période de référence – intéressent, dans la mesure où ils leur permettent d'éprouver la validité (explicative) de leurs modèles cognitivistes (voir, entre autres, W. de Mulder et A. Vanderheyden, 2001 ; B. Fagard, 2006 ; W. de Mulder et D. Stošić, 2009) ;

4. G. Agamben définit la « contemporanéité vis-à-vis du présent dans une certaine disconvenance, un certain déphasage » :

Celui qui appartient véritablement à son temps, le vrai contemporain, est celui qui ne coïncide pas parfaitement avec lui ni n'adhère à ses prétentions, et se définit, en ce sens, comme inactuel ; mais [qui], précisément, par cet écart et cet anachronisme [...] est plus apte que les autres à percevoir et à saisir son temps. (2008, p. 9-10)

La considération de l'*Early Modern*, cette modernité inactuelle, fournit précisément l'occasion du *déphasage* grâce auquel l'homme moderne devient en mesure d'accéder à sa propre contemporanéité.

5. M. Foucault, cité librement par G. Agamben (2008, p. 40).

2) par les spécialistes de sémantique lexicale, pour qui le recours à la diachronie, entendons, à l'histoire du changement sémantique, fournit l'occasion de tester la puissance descriptive des modèles émergentistes (voir *infra*) qu'ils construisent (voir, entre autres, F. Gaudin, 2005 ; V. Nyckees, 2006 ; F. Rastier, 2000 ; B. Victorri, 2005).

Outre-Atlantique, dans les travaux d'inspiration anglo-américaine, cette approche connaît des développements (des déplacements ?) considérables. Par-delà l'*Early Modern*, dans le cadre d'une linguistique probabiliste, le passé même le plus lointain – celui des linguistiques eurasiennes préhistoriques par exemple – est articulé à l'avenir, et n'est étudié qu'afin d'établir des « scénarios de survie » pour les types et les formes linguistiques en cours (J. Nichols, 2003). L'horizon de rétrospection se leste ainsi d'une très forte charge prospective. Dans ce cadre, sont pris en compte tout autant les faits de rémanence que ceux de changement, et pour les faits de changement, tout autant les faits de disparitions que ceux de variations / apparitions. Comme l'écrit C. Marchello-Nizia, il s'agit ainsi de :

[...] rendre compte de ce qui se passe dans la transmission linguistique [...] : même dans une langue à haut taux de stabilité, tout ne se transmet pas, il y a de la perte d'une génération à l'autre, d'une époque à l'autre. C'est sans doute l'un des enjeux des recherches des prochaines décennies. (2006, p. 102)

On mesure tous les glissements que cette approche, dynamique et séduisante, de la diachronie, laisse entrevoir, et que J. Trabant (2000) caractérise comme une trajectoire menant « du génie [des langues] aux gènes des langues ». La référence biologique peut être plus (D. W. Lightfoot, 2003) ou moins (J. Nichols, 2003) prégnante⁶. Elle n'en informe pas moins bien des travaux américains, qui vont jusqu'à postuler, à la suite de N. Chomsky (1991) et de son disciple S. Pinker (1994), l'existence d'une grammaire universelle innée (*Universal Grammar*,

6. Voir D. W. Lightfoot (2003, p. 495-496) et Nichols (2003, p. 284 et 287).

UG), ayant pour fondement les fameux *language genes* – les « gènes linguistiques » – découverts par S. Pinker⁷. Partant, la linguistique universaliste américaine renoue avec les modèles évolutionnistes plus ou moins récusés dans les travaux français abondant, de façon analogue, le passé à l'aune du présent. Elle considère en effet que « “language” est une qualité “émergente” dans l'évolution et dans les informations biologiques de l'être humain ». Partant, elle ouvre « la possibilité de finalement marier Chomsky à Darwin, ce que Pinker fait triomphalement » (J. Trabant, 2000, p. 95-96 ; voir surtout, sur cette question, J. Trabant, 1996).

Français préclassique / français classique

Les travaux d'inspiration franco-française en appelant au « français (pré)classique » renouent avec la diversité linguistique, et observent un retour à la notion, désormais réhabilitée, sortie de ses acceptions préscientifiques, de « génie des langues » (voir H. Meschonnic, 2000, et notamment la « Présentation », 2000, p. 5-15). Mais à quel prix ?

Historiquement, le couple « français préclassique » / « français classique » reprend un découpage se soutenant non plus de l'histoire, mais de l'histoire littéraire. B. Combettes (2003, p. 3-18) a produit l'analyse critique de cette exportation, telle que la consacre l'ouvrage fondateur de F. Brunot (1966 [1909-1913] et 1969 [1920]). Je ne reviendrai donc sur ce dernier que brièvement. Dans son *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, F. Brunot distingue :

« Le xvi^e siècle » (t. II), « La formation de la langue classique. 1600-1660 » (t. III, 1/2), « La langue classique. 1660-1715 » (t. IV), « le xviii^e siècle » (t. VI, lui-même scindé en deux parties : « Le

7. Comme le rappelle J. Trabant :

[le] fait sur lequel se base le triomphe de Pinker est le cas – traité par Gopnik – d'une famille britannique dans laquelle un certain handicap à généraliser les règles grammaticales est héréditaire [...]. Cette maladie grammaticale est distribuée dans cette famille selon les régularités d'un arbre mendélien. Ceci prouverait que la grammaire est héréditaire ou [du moins] qu'il y a quelque chose de grammatical dans les gènes. (2000, p. 95-96)

mouvement des idées et les vocabulaires techniques » ; « La langue post-classique »⁸.

L'histoire du français se construit ainsi de façon centripète autour d'un point d'orgue, la langue des textes littéraires du grand siècle, autrement dit de la littérature « classique » (c'est-à-dire qui se transmet dans les classes), et observe pour ses marges un retour aux dénominations séculaires (le xvi^e siècle, le xviii^e siècle). S'exprimant sur la pertinence de la césure de 1660, F. Brunot dit en effet :

Assurément, j'aurais pu, et cela m'eût évité bien des difficultés de toute sorte, conduire mon exposé jusqu'à la fin du siècle. J'ai préféré, après réflexion, l'arrêter à 1660. Les écrivains de la première moitié du xvii^e siècle ont alors à peu près terminé leur œuvre. Ceux de la seconde moitié commencent seulement la leur. Vaugelas est mort, et consacré, ses remarques sont entrées dans les livres et dans l'usage, Corneille se révisé pour se mettre au goût du jour. Il y a désormais une langue littéraire, que d'autres essaieront de corriger ou de « fixer », mais dont la physionomie ne changera plus de longtemps. Le but du présent volume étant d'en montrer la formation, je puis le clore à cette date. (1966 [1909], t. III, chap. V-VI)

On mesure ce que ce régime d'historicité, tout à la fois chronologique et téléologique, a d'idéologique : hiérarchisant les disciplines et les époques :

- 1) il rapporte les divisions de l'histoire de français à celles de l'histoire littéraire ;
- 2) privilégiant les ruptures sur le mouvement continu de la langue, il consacre une période reine, celle du classicisme français⁹, à l'aune de laquelle seront définies les autres tranches chronologiques.

Pour ce faire, deux processus sont alors requis : un processus d'identité *pré* ou *post* classique, du moins pour les périodes

8. Le tome V est pour sa part consacré au « français en France et hors de France au xvii^e siècle ».

9. La consécration de la langue classique va jusqu'à la personnification. Ainsi le tome X, consacré au français post-révolutionnaire, s'intitule-t-il « La langue classique dans la tourmente », comme si la langue pouvait faire l'objet d'attaques menaçant son intégrité.

encadrant l'âge élu ; un processus d'altérité *extra* classique, dont témoigne le retour aux dénominations séculaires, pour les périodes les plus éloignées dudit centre linguistico-littéraire. Certes, l'appellation de « français préclassique » n'apparaît pas comme telle dans l'*Histoire de la langue française*, mais elle est aisément déductible de celle de « langue postclassique » figurant dans le tome VI.

S'il conteste l'empan chronologique (1600-1660) requis par F. Brunot, le collectif dirigé par B. Combettes (2003) et consacré au « français préclassique » ne récusé pas pour autant tous les principes présidant à cette coupe :

1) le décalque de la périodisation linguistique sur la périodisation littéraire est assurément désavoué. Le choix concerté d'un corpus de récits de voyage, « ne se présent[a]nt pas comme des textes littéraires, marqués comme tels » (B. Combettes, 2003, p. 8) le montre assez ;

2) toutefois, s'ils ne sont plus à proprement parler « littéraires », les critères distinctifs fondant la nouvelle périodisation du français préclassique (1558-1536) restent – du moins pour la délimitation dudit *terminus ad quem*¹⁰ – extérieurs au système de la langue lui-même.

Le collectif se propose ainsi d'établir une coupe avant le travail des remarqueurs, et non après, soit « au premier tiers du XVII^e siècle », afin de s'en tenir au seul « “regard” des grammairiens » (notamment celui de Maupas, à l'exclusion de celui de Vaugelas¹¹). La quatrième de couverture affiche ce principe de division proprement externe, en affirmant que « la période prise en considération [...] est celle qui précède le premier purisme français ».

10. Le recul de la limite inférieure, déplacée de 1600 à 1558, année de la parution des *Singularitez de la France antarctique*, d'A. Thévet, ouvrage pris comme *terminus a quo* du collectif, se soutient pour sa part d'une argumentation en appelant au critère interne de l'émergence de la « cohésion syntaxique ».

11. Pour de plus amples développements sur ce déplacement de césure, voir le point 3 de cette contribution.

Partant, si le collectif désacralise le « français classique », et étudie le « français préclassique » pour lui-même, *ex positivo*, au motif des nouveaux principes de cohésion syntaxique qui le caractérisent, qui distinguent sa langue de celle de la première moitié du *xvi*^e siècle, et qui informent la syntaxe phrastique et transphrastique de la période subséquente, il ne se départit pas du régime d'historicité chronologique, discret (c'est-à-dire, discontinu) et patrimonial mis en place dans *l'Histoire de la langue française*. Précédées d'un chapitre introductif intitulé « le regard des grammairiens », les précieuses études de linguistique diachronique qu'il contient (sur la ponctuation, l'évolution du groupe verbal, les syntagmes coordonnés, les pronoms relatifs ou encore les constructions détachées) constituent autant de lieux variationnels sensibles, restituant en lui-même et pour lui-même un état de langue en mouvement perpétuel. Elles n'articulent pas le mode de textualisation décrit à l'actualité linguistique présente ; ne s'interrogent ni sur son héritage, ni sur sa réception¹², ni sur les effets ou les modes de résonance qu'elle produit sur et pour le français d'aujourd'hui. Bref, elles contribuent à la constitution d'un trésor linguistique, dans une visée proprement muséale. Autrement dit, la question de la transmission, centrale dans l'approche de l'*Early Modern*, n'intéresse pas (du moins de la même façon) les théoriciens du français préclassique¹³. Leurs descriptions relèvent de la mise à disposition, pas de la mise en échos avec les questionnements

12. Sur la distinction entre « héritage » et « réception », voir, entre autres, C. Puech (2008, p. 1100).

13. Cette divergence de vues n'est pas spécifique aux études de linguistique diachronique. Elle semble bien être transdisciplinaire et se retrouve par exemple dans les études littéraires. H. Merlin-Kajman (2008) constate ainsi, dans sa « Présentation » que « les "mémoires" (des chercheurs français et des chercheurs américains en littérature du *xvii*^e siècle) ne sont pas réglées sur la même boussole temporelle. » Elle rapporte qu'une de ses contributrices américaines, D. Stanton, « s'interroge par exemple sur les raisons pour lesquelles en France n'existent pas d'*Early Modern Studies* : "je vous fais remarquer que la notion même du *Early Modern*, qui s'étend depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au *xviii*^e siècle, n'existe pas en français ; serait-ce un concept intraduisible, irrecevable ?" ». Et H. Merlin d'enchaîner : « La différence des repères historiographiques fait ainsi varier la perspective. Chronologique voire téléologique pour la critique française, le rapport au passé est davantage fait d'empathie et d'analogie pour la critique nord-américaine ».

et les fonctionnements linguistiques du présent. À cet égard, la revue *Diachroniques*, qui invite les contributeurs de son premier numéro à débattre deux à deux, à l'intérieur d'une période donnée, et non de façon transversale (en cherchant par exemple à faire dialoguer un spécialiste du français du XVII^e siècle et un spécialiste du français contemporain) reconduit ces lignes de fracture, au demeurant toute franco-françaises. Il n'y a sans doute pas lieu de s'en émouvoir, mais de comprendre de quoi le « français préclassique » est le nom : soit, de dégager les principaux postulats afférents à cette dénomination en cours de validation¹⁴.

Variation vs émergence

Par-delà leurs divergences de vue concernant l'articulation du passé au présent, les deux approches en présence proposent peu ou prou deux modèles différents de description du changement : le modèle variationniste et le modèle émergentiste.

Le français préclassique et le modèle variationniste du changement

Dans ce modèle, les zones d'instabilité linguistique sont privilégiées sur les zones de stabilité. En témoigne, parmi d'autres, le titre du collectif dirigé par B. Combettes (2003) : *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Le séquençage chronologique s'effectue alors par la mise en faisceau de couples de variantes linguistiques co-occurents. Selon un principe compositionnel, les périodes ainsi délimitées résultent de l'agrégat des variables en présence. C'est dire que la périodisation, telle qu'elle est pratiquée par les variationnistes, se soutient d'un processus linéaire¹⁵, parfaitement mécanique, en appelant aux trois propriétés, fondamentales et coexistantes, de :

-
14. En effet, si la matrice de cette notion et ses découpages chronologiques afférents est déjà présente dans l'ouvrage de F. Brunot, l'appellation même de « français préclassique » ne s'est imposée que dans les années 1990 (voir note 1).
15. Pour une modélisation de la linéarité dans les sciences dures et molles, voir J. Guespin-Michel et C. Ripoll (2005, p. 18-20).

- 1) la proportionnalité. L'effet est proportionnel à la cause : le changement de période est proportionnel à la sélection des variantes couplées (et, toutes choses égales, à la mise en route de nouveaux couples de variantes) ;
- 2) l'additivité. Le tout est égal à la somme des parties : la période se définit ainsi en extension, par la totalisation des faits de variation co-occurents qu'elle comporte ;
- 3) et – propriété corollaire des deux premières – l'indépendance réciproque des parties constituantes. Les faits de variation ne sont pas interconnectés, ils ne sont pas donnés (par le diachronicien) comme interagissant dynamiquement les uns sur les autres. Partant, leur mise en faisceau s'apparente le plus souvent à un simple listage.

Les ouvrages, chapitres d'ouvrage ou articles consacrés à la période du « français préclassique » ne dérogent pas, bien au contraire, à cet effet de liste. Dans F. Brunot, 1966 [1909] t. III, qui, comme on l'a vu, ne comporte pas dans son titre la dénomination de « français préclassique », mais présuppose et prépare cette dernière par celle de « langue postclassique » figurant dans le t. VI, 1969 [1920], la période 1600-1660 est *de facto* définie, d'un point de vue morphologique¹⁶, par la superposition de faits variationnels : variations de genre (féminin vs masculin) et de nombre (singulier vs pluriel) pour les noms et adjectifs ; variations de voix (active vs pronominale...) de conjugaison (premier groupe vs deuxième groupe...), de radical (A- vs E...), ou encore de désinence pour les verbes, etc. Toutes les parties du discours sont passées en revue, et tous les jeux variationnels affectant la morphologie, la prononciation, et, dans une moindre mesure, la syntaxe des unités linguistiques étudiées sont listés. La « formation de la langue classique » consiste à mettre à disposition un choix de variantes comprenant celles qu'élira et stabilisera la période suivante, aux alentours de 1660. De façon analogue, dans B. Combettes, 2003, sont étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, sans interconnexions, bien que dans le cadre d'une problématique

16. Pour ne s'en tenir qu'à cette question, traitée dans le troisième et dernier livre du volume. Le livre I est pour sa part consacré à l'histoire externe, et le livre II au lexique.

commune ayant trait à « l'émergence de la cohésion syntaxique » (2003, p. 7), les variations concernant 1) l'usage du point, 2) la présence/absence du déterminant du nom dans les structures coordonnées par *et*, 3) la structuration du groupe verbal, 4) la concurrence de certains mots relatifs, 5) les constructions détachées. Pour chacune de ces zones variationnelles sensibles, sont mises en lumière les étapes successives conduisant, dans le cadre du découpage chronologique requis (1558-1636), à l'élection d'une des variantes (la « variante qui réussit » évoquée dans B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 355). Mais, sciemment, ces dynamiques locales ne s'inscrivent dans aucune dynamique globale prenant en compte le jeu de leur interaction. Elles s'additionnent, de façon plus ou moins synchrone, et c'est de leur somme que se déduit l'équation : *français préclassique = formation de la cohésion syntaxique*. L'examen des travaux de P. Caron (2002, 2007 et à paraître) aboutit à un constat similaire. P. Caron (à paraître) trace en ces termes le *tableau de bord* des « zones de variation » propres au français des années 1620-1640 :

- la syntaxe des clitiques appartenant à la transitivité d'un verbe
 - la syntaxe l'objet direct et la disparition de l'objet thématique en position 1¹⁷ ;
 - l'expression du sujet grammatical, notamment pronominal ;
 - sa position ;
 - la détermination nominale, notamment la détermination zéro ;
 - le paradigme des prépositions de lieu ;
 - celui, assez fermé, des embrayeurs et des anaphoriques ;
 - les adverbes déictiques de lieu ;
 - les adverbes déictiques de temps ;
 - les anaphoriques *ledit, iceluy, cestuy* ;
 - celui également assez fermé des connecteurs interphrastiques (*si, ore, et*) ;
 - la morphologie et la syntaxe de la négation ;
 - la morphologie et la syntaxe du subjonctif (en propositions indépendante et dépendante) ;
 - la gestion de la coordination (rappel ou effacement des éléments communs) ;
- (P. Caron, à paraître)

17. Pour ces deux sujets, P. Caron renvoie au demeurant à Combettes (2003, p. 171-210).

L'effet de liste est manifeste, même s'il s'agit d'*objectiver le choix des variables* et si le listage s'impose comme un « artéfact » (P. Caron, 2002, p. 329-352). Somme toute, dans les travaux des variationnistes, la périodisation relève du « fait résultant »¹⁸ : 1) la délimitation des coupes chronologiques est qualitativement homogène aux variations microscopiques sous-jacentes (la description de celles-ci et de celle-là s'énonce dans le même langage) ; 2) elle leur est co-extensive ; 3) elle les additionne en postulant leur mutuelle indépendance (ou leur faible couplage), c'est-à-dire sans soupçonner, entre lesdites variables, une quelconque interconnexion débouchant potentiellement sur une quelconque interaction.

S'il a le mérite de la simplicité, et fait apercevoir par là même bien des choses, ce séquençage ne prend que partiellement en charge la dynamique du changement. Se soutenant d'une visée purement descriptive (voir B. Combettes, 2003, p. 9), il rapporte l'évolution linguistique à une succession de synchronies superposant des plans fixes. Les formes de causalité qu'il sous-tend sont au demeurant extérieures au mouvement de fonds de la langue, qu'il s'agisse :

- 1) de causes finales, comme chez F. Brunot (1966 [1909-1913]), où, dans une perspective téléologique, le français pré-classique constitue une phase d'épuration préparatoire à la perfection de la « langue classique » ;
- 2) de causes efficientes, comme chez P. Caron (à paraître), où les « redistributions variationnelles », autour des années 1630, sont attribuées à un facteur socio-linguistique : la déconsidération historique du Parlement de Paris, accélérant les évolutions linguistiques que le « conservatisme parlementaire », érigé jusqu'à cette date en modèle de l'usage, sinon du bon usage de la langue, avait jusque-là freinées.

18. Au sens de l'expression rappelé dans D. Andler, A. Fagot-Largeault et B. Saint-Sernin (2005, p. 939-1049, notamment 941), où « fait résultant » (c'est-à-dire, les faits déductibles mécaniquement de leurs causes et donc « prédictibles sur la base des conditions antécédentes ») est opposé à « fait émergent » (c'est-à-dire, les faits non déductibles mécaniquement de leurs causes « qu'on ne peut pas exactement prédire sur la base des conditions antécédentes »).

L'approche émergentiste substitue à ce modèle de description, tout à la fois variationnel *et* statique, un modèle dynamique, prenant en charge les interrelations des éléments constituants de l'état de langue à l'étude. Elle substitue parallèlement aux schèmes de causalité externe qui lui sont associés des hypothèses explicatives manifestant une causalité interne au changement linguistique lui-même.

L'Early Modern et le modèle émergentiste

Telle quelle, l'articulation de l'*Early Modern* et du modèle émergentiste est abusive : en linguistique diachronique – en syntaxe, tout du moins – ce dernier s'est surtout appliqué, *via* les travaux de C. Marchello-Nizia notamment – et bien que celle-ci ne s'en réclame pas explicitement – aux périodes plus reculées de l'ancien et du moyen français, sinon à la problématique de « l'origine des langues et du langage » (C. Coupé, 2003, chap. V)¹⁹. Nous ne maintenons donc l'articulation de l'*Early Modern* et du modèle émergentiste qu'en vertu de travaux récents (C. Badiou-Monferran, 2007 et 2008, ou encore B. Fagard, 2008) qui, tout en ne se soutenant ouvertement ni de l'une ni de l'autre approche, illustrent tout à la fois l'une et l'autre.

Le modèle émergentiste promeut une vision continuiste du changement. Comme le rappellent D. Andler, A. Fagot-Largeault et B. Saint-Sernin (2005, p. 940-941), le sens étymologique du terme, *emergere*, « sortir de », suggère « la discontinuité apparente et la continuité réelle : l'objet émergent est continu mais sa partie visible (celle qui émerge) est celle qui passe un seuil délimité par le contexte ». Techniquement, le vocable renvoie, en philosophie des sciences, aux effets qui ne résultent pas mécaniquement de

19. Cette problématique est le sujet même de la thèse de Coupé :

Notre travail porte sur l'origine des langues et l'évolution de la diversité linguistique en lien avec l'origine et l'évolution du langage [...] Notre approche s'articule sur une description systémique du langage, centrée sur les notions de structures, de contraintes, et de trajectoires évolutives dans un espace des possibles linguistiques. Les spécificités de cette approche sont mises au profit d'un scénario d'émergence des langues, qui s'appuie à la fois sur un modèle probabiliste d'émergence des innovations culturelles, et sur la structure sociale des populations préhistoriques. (2003, chap. V)

leurs causes, et ne sont donc pas prédictibles, comme somme des effets ajoutés des différentes causes : « les propriétés de l'eau sont différentes des propriétés additionnées de l'oxygène et de l'hydrogène » (D. Andler et *alii.*, 2005, p. 942) ; « ajouter un verre délicieux d'un Saint-Julien et une tasse d'un Arabica subtil ne fera pas un mélange subtil et délicieux » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005, p. 20). Partant, le modèle émergentiste qui fonde bien des sciences dures (mathématiques, physique, biologie...) et molles, dont la linguistique diachronique, même si cette référence n'est pas, la plupart du temps, explicite, constitue un modèle « dynamique non linéaire » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005), ou encore, une synthèse imprévisible, qui suppose :

- 1) l'hétérogénéité des effets et des causes. Celles-ci et ceux-là appartiennent à des ordres, ou à des plans différents ;
- 2) la non additivité des causes. Le tout n'est pas égal à la somme des parties, les effets s'expliquent par les causes, en dépendent, mais ne s'en déduisent pas pour autant, en vertu des interactions desdites causes les unes sur les autres, qui compliquent et obèrent le mécanisme de déduction ;
- 3) l'accroissement de complexité. Synthétiques, les effets appartiennent à un palier de niveau supérieur à celui des causes. (Il y a eu « progrès de l'organisation », *loc. cit.* par D. Andler et *alii.*, 2005, p. 961) ;
- 4) l'influence potentielle des effets sur les causes. Les phénomènes du niveau inférieur peuvent être influencés par ce qui se passe au niveau global (effets de contexte)²⁰.

Peu ou prou, le modèle de la grammaticalisation élaboré par C. Marcello-Nizia (2006) reprend, en le ressaisissant pour la discipline de la linguistique diachronique, les quatre composantes du modèle émergentiste :

20. Sur ces quatre points, voir D. Andler et *alii.* (2005, p. 942-950 notamment). Pour une synthèse des rapports entre le concept d'émergence et 1) la théorie du chaos, 2) la théorie de la complexité, 3) la théorie des systèmes dynamiques non linéaires, voir J. Guespin-Michel et C. Ripoll (2005). Pour une discussion de la notion d'émergence, voir J. Kim (2006). Je remercie J. Ducos qui m'a communiqué ces références.

1) l'hétérogénéité des effets et des causes

Les travaux de C. Marchello-Nizia effectués sur la période de l'ancien et du moyen français valident l'hypothèse que certains changements sont dus à des mutations dans le système même de la langue. Ces mutations, qui se situent au plan de la structure abstraite de la grammaire, n'opèrent donc pas au même niveau que celui de la structure concrète, discursive, comprenant des variations et changements de surface qui se contentent de faire signe en direction de la réorganisation affectant, en profondeur, le système abstrait de la langue. Comme nous l'avons nous-même montré (C. Badiou-Monferran, 2007 et 2008), pour le français réputé « pré-classique », la disparition de *ainz* dans le premier tiers du xvii^e siècle signale l'émergence d'une nouvelle strate de hiérarchisation des parties du discours : de fait, tout à la fois conjonction de coordination, élément de locution conjonctive subordonnante, adverbe et préposition, *ains* ne hiérarchise pas, à la différence des couples naissants « *mais₂* / *au contraire* », « *mais₂* / *plutôt* », qui distinguent des adversatifs de premier niveau — les adverbes *au contraire* et *plutôt*, récemment spécialisés dans des emplois oppositifs — et un adversatif de niveau inférieur, l'élément conjonctif coordonnant *mais*. Ainsi, la disparition de *ains* indexe l'apparition d'une mutation dans la structure même du système grammatical, allant dans le sens d'une distinction accrue des parties invariables. Ce type d'analyse suppose un saut qualitatif entre le niveau micro, concret, où s'observe la disparition de *ains*, et le niveau macro, abstrait, où émerge le nouveau paramètre.

2) la non additivité des causes

C. Marchello-Nizia a bien montré (du moins pour l'ancien et le moyen français) que si le système de causalité linéaire n'était pas opératoire pour rendre compte de l'évolution linguistique, c'était en vertu des interactions réciproques des faits de détermination langagière. Cette question est ressaisie dans le cadre de la « théorie des changements liés », qui étudie notamment les faits de grammaticalisation en relation avec les autres faits de changements contemporains dans le même système. Pour notre

part, nous avons ainsi montré (C. Badiou-Monferran, 2008 et « en préparation »), toujours à propos du français réputé « pré-classique », que la disparition (1625) des emplois consécutifs de *dont* gagnait à être mise en relation avec celle de *adonc(ques)* (la dernière attestation en prose dans *Frantext* de ce morphème datant de 1613) et avec l'obsolescence contemporaine de *lors* – consécutif ou temporel – au profit de *alors*. Partant de la double hypothèse, validée pour sa première partie par C. Hybertie (1996), 1) que *alors* était un connecteur anaphorique et *donc* un connecteur non anaphorique, 2) que l'élément *a-*, en vertu de son étymologie, indexait un repérage de type anaphorique, nous en avons déduit que *lors* (à l'état libre) et *adonc*, signes tous deux contradictoires, avaient vocation à disparaître, et que dans les deux grammaires en compétition opposant *donc* et *dont* pour les emplois consécutifs, *dont* avait lui aussi vocation à disparaître, d'une part parce que son homonymie avec le relatif de liaison le lestait d'une charge anaphorique mal accordée à sa sémiologie (dépourvue du marqueur anaphorique *a-*), de l'autre parce que ladite homonymie introduisait une confusion entre les parties du discours de niveau supérieur (les pronoms) et les parties du discours de niveau inférieur (les adverbes), contrevenant ainsi à l'exigence de hiérarchisation dont on a vu plus haut qu'elle constituait l'une des mutations majeures du système abstrait de la langue à l'époque dite préclassique. Ainsi, les changements affectant les marqueurs consécutifs dans le premier tiers du XVII^e siècle s'enchaînent, interagissent, et ils révèlent, au plan de la macrostructure – ou structure grammaticale abstraite – l'émergence d'un paramètre qui leur est incommensurable (c'est-à-dire, qui n'est pas mécaniquement déductible de la somme des disparitions *sus* citées) : l'opposition des relations anaphorisantes / non anaphorisantes.

3) l'accroissement de complexité

Multipliant les distinctions (à l'intérieur des parties invariables du discours, entre les relations de discours anaphorisantes / non anaphorisantes, pour s'en tenir aux deux distinctions prises plus haut comme exemple), le français réputé « pré-classique »

constitue un émergent plus *complexe* que l'état de langue dont il est issu, et auquel il est immédiatement subséquent. C'est ce que C. Marchello-Nizia (2006, p. 10) résume en rapportant le système de la langue à ceux des « systèmes complexes multistrataux, c'est-à-dire des systèmes dont les unités ou concepts rendant compte de chaque niveau ne sont pas réductibles à la somme » des unités (ou changements linguistiques) de rang inférieur.

4) l'influence potentielle des effets sur les causes

Dans C. Badiou-Monferran (en préparation), nous expliquons la disparition, en français préclassique, de certaines conjonctions logico-temporelles (*alors que*, *cependant que*) par l'introduction, dans la structure abstraite de la langue, du paramètre concernant la hiérarchisation des parties invariables (et qui aboutit, en l'occurrence, à la distinction d'une forme étouffée, *alors*, *cependant*, réservée aux emplois adverbiaux, et d'une forme ténue, *lors que*, *pendant que*, réservée aux emplois conjonctifs ou prépositionnels). Nous montrons ensuite que la résurgence des dites formes disparues (c'est-à-dire, *alors que*, *cependant que*) dans le dernier tiers du XVIII^e siècle est conditionnée par l'émergence, contemporaine, d'un nouveau paramètre dans le macrosystème grammatical : le patron, enfin stabilisé, de la phrase complexe. Selon nous, en effet, la réapparition d'*alors que* et *cependant que* – suites *de facto* disparues, pendant plus d'un siècle, en tant que conjonctions, mais toujours disponibles en discours, du fait des tournures clivées en *c'est alors que*, *c'est cependant que*, susceptibles de réanalyses – est supposée combler une lacune : elle introduit des saisies intermédiaires entre l'expression de la temporalité pure – durative (*pendant que*) ou non (*lorsque*) – et celle de la modalisation pure (c'est-à-dire, de la concession, portée depuis le XVI^e siècle par *bien que*), en construisant une saisie médiane affectée à l'expression concessivo-temporelle de la congruence (*cependant que*) / non congruence (*alors que*). *In fine*, si c'est bien la hiérarchisation des parties invariables (et la disparition corrélative *de alors que*, *cependant que*) en français préclassique qui conditionne la stabilisation du patron

de la phrase complexe en français classique, en retour, c'est bien ce nouvel émergent, la phrase complexe, qui conditionne la résurgence d'*alors que* et *cependant que* dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. La disparition de A conditionne l'émergence de B qui conditionne le retour de A : cette dialectique illustre bien ce que les spécialistes des « systèmes dynamiques non linéaires » nomment « les circuits de rétroaction » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005, p. 34-37). La causalité non linéaire du changement linguistique s'alimente ainsi à la source d'une « causalité circulaire » (*ibid.*, p. 37), dont témoigne le fait, ci-dessus décrit, de *polygénése fonctionnelle*.

Sans préjuger des qualités intrinsèques du modèle variationnel, le modèle émergentiste présente selon nous l'intérêt de replacer le changement linguistique et la problématique afférente de la périodisation dans un cadre théorique articulant pensée du continu, dynamisme, et causalité interne.

« Chronolectes » et « paramètres »

Les divergences de vue qui opposent variationnistes et émergentistes ne sont pas sans conséquences sur les dates retenues par les uns et les autres pour le séquençage de l'évolution linguistique, notamment pour la délimitation de la période réputée « préclassique ». Toutefois, tous s'accordent à dire :

1) qu'une périodisation « n'a rien d'immuable » (B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 355).

À preuve le tout récent redécoupage du français classique en « français classique » et « français préclassique » (notion d'ores et déjà en germe chez F. Brunot mais dont la dénomination remonte aux années 1990)²¹.

21. On aura noté que l'ouvrage de N. Fournier, intitulé *Grammaire du français classique* et paru en 1998, n'intègre pas ce séquençage, comme l'atteste la première phrase de l'avant-propos (1998, p. 7) : « Cette *Grammaire du français classique* a pour l'objet l'étude de la langue du XVII^e siècle ».

2) que les champs de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, du lexique, « n'évoluent pas tous de la même manière et à la même vitesse » (*ibid.*, p. 355).

Comme le rappellent B. Combettes et C. Marchello-Nizia :

Le xvi^e siècle se caractérise [ainsi] par un renouvellement évident du lexique [...] cette évolution justifie l'identification d'une borne initiale qui limiterait le moyen français à la fin du xv^e siècle. Il n'en va pas cependant de même pour ce qui est de la syntaxe, ou de la morphologie, que des changements n'affecteront que vers le milieu du siècle, ce qui semble justifier un *terminus a quo* pour le français préclassique. (2008, p. 355)

Cette non coïncidence des champs est sans doute ce qui explique la chronologie large (1550-1650) de la revue lyonnaise consacrée, dans une visée proprement lexicale, au « français préclassique », et la chronologie étroite (1558-1636) du collectif de 2003 proposant des « études de syntaxe ».

3) qu'à l'intérieur d'un même champ, on retrouve bien les mêmes décalages temporels dans l'identification des changements illustrant une même grande tendance.

La généralisation de l'ordre *déterminé + déterminant* s'effectue ainsi par étapes, et « se réalise plus rapidement et plus complètement dans certaines parties de la syntaxe que dans d'autres (on pourra ainsi comparer la non expression du sujet et celle de l'article, la place des compléments essentiels et celle de l'épithète, etc.) » (*ibid.*, p. 256).

Faut-il alors s'en tenir à une périodisation s'autorisant de facteurs externes au système ? C'est le choix dominant chez les variationnistes, de F. Brunot (1966 [1909-1913]), qui se soutient de l'histoire littéraire à B. Combettes (2003), en appelant – du moins pour la délimitation de son *terminus ad quem* – au « regard des grammairiens », ou encore de W. Ayres-Bennet (2004), adoptant une perspective délibérément sociolinguistique, comme en témoigne le titre de son ouvrage : *Sociolinguistic Variation*, etc.

« *Chronolectes* »

Minoritaires sont les variationnistes qui, faisant l'hypothèse que les variantes repérées sont le résultat de l'évolution interne du système, font reposer leur périodisation sur des critères proprement linguistiques. P. Caron (2002) est de ceux-là. Pour ce faire, il crée un néologisme : le *chronolecte*²², « dont la composition rejoindrait la longue liste des néologismes de la sociolinguistique variationnelle : idiolecte, régiolecte, sociolecte [...] » (2002, p. 330). S'inspirant de la dialectologie, il rappelle que :

[...] lorsque la carte dialectale offre à un endroit ce qu'on appelle un bourrelet d'isoglosses approximativement parallèles [...], on convient alors que les familles ainsi délimitées sont trop distinctes pour appartenir au même idiome. Selon cette position, la zone d'oc et la zone d'oïl appartiennent à deux idiomes différents. (2002, p. 331)

P. Caron cherche alors à appliquer cette méthode aux états de langue, en construisant des artéfacts abstraits (les périodes) sur la base de choix objectivés, qui privilégient les variables « fai[sant] partie d'une ensemble paradigmatique limité » et « [étant] régulièrement engagée dans le discours ». Et P. Caron de conclure que :

C'est sur la base d'oppositions structurantes (ou *systémiques*) assez nombreuses et dispersées dans des zones diverses de l'organisation de l'idiome que l'on peut postuler un nouveau chronolecte en construisant une limite [...] Le nombre, le poids, la dispersion des variables mais aussi la simultanéité sont déterminants pour qu'une limite puisse être apposée. Ici, [je, pour le français « préclassique »] une trentaine d'année (1620-1650) donne des résultats sensibles et nettement orientés. (2002, p. 346)

L'auteur reconnaît lui-même la labilité des critères avancés : « À partir de combien de ces traits distinctifs va-t-on considérer qu'il y a deux chronolectes ? » (*ibid.*, 2002). La question est laissée sans réponse.

22. Ce néologisme lui permet, au demeurant, d'afficher sa fidélité au courant variationniste qu'il cherche seulement à illustrer autrement.

« Paramètres »

L'approche émergentiste déplace cette question du quantitatif au qualitatif. Travaillant sur une diachronie large (comme, au demeurant, la linguistique guillaumienne), elle cherche à sérier l'une des grandes tendances de l'évolution (telles, dans le domaine morpho-syntaxique, « la constitution de syntagmes hiérarchisés », « la spécialisation progressive de certaines catégories syntaxiques », « l'évolution d'un état de langue synthétique [...] vers un type analytique » (B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 357), en dégagant les moments où se manifeste, via le repérage de « changements liés », un point de rupture ou d'aboutissement traduisant une réorganisation en profondeur du macrosystème. Pour désigner les mutations à l'œuvre dans la structure abstraite de la grammaire, elle emprunte à la grammaire universelle, notamment à D. Lightfoot (1991, 2003), la notion de *paramètre* (au sens de règles activées ou non dans telle langue, à telle époque). Concernant l'histoire du français, on a vu que la fin du premier tiers du xvii^e siècle, en appelant à une hiérarchisation accrue des parties du discours, notamment de ses parties invariables, constituait une vraie ligne de fracture. C'est sur la base de ce critère interne que nous situerions le *terminus ad quem* du français réputé « préclassique », rejoignant en cela la limite posée selon d'autres critères, sans doute moins « externes » qu'ils ne le disent, par les auteurs du collectif de 2003. P. Caron lui-même (à paraître), revient sur la frontière de 1650, qu'il déplace vers les années 1630.

Faut-il défendre le « français préclassique » contre ses amateurs ?

Comme on l'a vu, la littérature critique oppose les amateurs du « français préclassique » à ceux de l'*Early Modern French*. S'agit-il de défendre ceux-là contre ceux-ci ? Dans « Défendre Bach contre ses amateurs », T. W. Adorno (1951) prend ses distances avec les amateurs d'un Bach authentique, luttant pour qu'on joue ses œuvres sur des instruments d'époque,

pour qu'on restitue le contexte ecclésiastique de sa musique. Il défend Bach au nom du progrès musical, de la façon dont ses compositions transcendent leurs limitations historiques (qu'il s'agisse de données idéologiques, ou de la pauvreté matérielle des instruments arriérés). C'est dans une perspective analogue que nous souhaiterions défendre, à notre tour, le « français préclassique » : c'est-à-dire, en le dépouillant de sa visée téléologique, héritée de F. Brunot, et en n'excluant pas de le faire entrer en résonance avec les questionnements et les fonctionnements linguistiques du présent. De fait, si, ainsi revu, le séquençage « français préclassique / français classique » nous semble pertinent, c'est :

1) qu'il enregistre bien, au premier tiers du xvii^e siècle, une mutation interne au macro-système de la langue ;

2) que sa dénomination, qui dénote un seuil, articule la discontinuité linguistique effective au sentiment épilinguistique de continuité, dont témoignent, jusque dans les années 1670, les très nombreuses rééditions, sans variantes ni corrections quelconques, de textes datant des années 1630 (voir par exemple sur *Frantext*, *l'Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusez de magie*, de Gabriel Naudé, 1669 [1625]). Il faudra attendre les années 1680 pour que paraissent, en 1682, les œuvres complètes de P. Corneille, avec toutes les variantes que l'on sait. La préfixation en *pré-* rend bien compte de cette dialectique de la continuité discontinue, articulant le plan (en l'occurrence discontinu) de la langue et le plan (en l'occurrence continu) de ce que G. Siouffi (1995) a nommé son « imaginaire », ou son « sentiment » ;

3) que son arrière-plan variationniste permet de ressaisir – entre autres – la question du tuilage des générations : tous les scripteurs d'une tranche chronologique donnée n'ont ni le même âge, ni la même culture. Par-delà, à la différence de l'approche émergentiste, toujours en quête d'universaux, elle considère ledit état de langue dans sa diversité, sous l'angle du « discours » et du « génie » (non pas des « gènes ») qui le caractérise. Elle ouvre ainsi la voie à une véritable théorie du

langage, attentive à la pluralité des langues-cultures, et à la place que pourrait y trouver, entre autres, la littérature.

Idéalement, on se prendrait à rêver d'une approche combinant les mérites respectifs du modèle variationniste et du modèle émergentiste. On observera que le concept de variation est d'ores et déjà intégré au modèle émergentiste (C. Marchello-Nizia, 2006) et que, par-delà nos propres travaux (notamment C. Badiou-Monferran, 2008, en préparation), les récentes collaborations de B. Combettes et de Ch. Marchello-Nizia (2008, sous presse) sur la question du « français préclassique » semblent bien aller dans le sens d'une approche mixte : qu'on s'en réjouisse.

Références bibliographiques

- ADORNO Theodor W., 1951, « Bach gegen seine Liebhaber verteidigt », dans *Prismen. Kulturkritik und Gesellschaft*. Frankfurt am Main, Suhrkamp, p. 162-179.
- AGAMBEN Giorgio, 2008, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, traduit de l'italien par M. Rovere, Paris, Payot et Rivages, coll. « Rivages poche / petite bibliothèque ».
- ANDLER Daniel, FAGOT-LARGEAULT Anne et SAINT-SERNIN Bertrand, 2005, « L'Émergence », dans *Philosophie des sciences*, t. II, chap. VIII, Paris, Folio, coll. « Essais », p. 939-1048.
- AYRES-BENNETT Wendy, 2004, *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-Century France. Methodology and Case studies*, Cambridge, Cambridge UP.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, 2007, « Disparition de *ains* et évolution du système grammatical », dans B. Combettes et C. Marchello-Nizia (dir.), *Études sur le changement linguistique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 7-27.
- , 2008, « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.

php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 147-158.

—, à paraître, *Les Marqueurs d'inférence en français moderne (XVI^e-XXI^e siècles)*. Donc, Alors, Partant, Par conséquent et quelques autres.

BRUNOT Ferdinand, 1966, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. II (*Le Seizième Siècle*, 1^{re} éd. 1906), t. III (*La Formation de la langue classique 1600-1660*, 1^{re} éd. 1909), t. IV (*La langue classique 1660-1715*, 1^{re} éd. 1913).

—, 1969, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. VI (*Le Dix-huitième Siècle. Première partie : le mouvement des idées et les vocabulaires techniques ; deuxième partie : la langue postclassique*, 1^{re} éd. 1920).

CARON Philippe, 2002, « Vers la notion de chronolecte ? Quelques jalons à propos du français préclassique », dans R. Sampson et W. Ayres-Bennett (dir.), *Interpreting the History of French : A Festschrift for Peter Rickard on the Occasion of his Eightieth Birthday*, Amsterdam/New York, Rodopi, p. 329-352.

—, 2007, « Vers un “atlas syntaxique” du français préclassique : prolégomènes à une notion de chronolecte », dans D. Lagorgette et M. Lignereux (dir.), *Littérature et linguistique : diachronie / synchronie. Autour des travaux de Michelle Perret*, Université de Savoie, coll. « Langages », 2, p. 216-233.

—, à paraître, « Mode langagière et phénomènes variationnels de longue durée vers 1630 : problèmes et méthodes », dans C. Allen Garabato, J.-M. Prieur, G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Actes du Colloque de Montpellier sur les « Modes langagières dans l'histoire »*.

CHOMSKY Noam, 1991, « Linguistics and Cognitive Science: Problems and Mysteries », dans A. Kasher (dir.), *The Chomskyan Turn*, Cambridge (Mass.) et Oxford, Blackwell.

COMBETTES Bernard (dir.), 2003, *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion.

COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique. Problèmes théoriques et

- méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF’08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 355-57.
- COUPÉ Christophe, 2003, *De l’origine du langage à l’origine des langues. Modélisations de l’émergence et de l’évolution des systèmes linguistiques*. Thèse de l’université de Lyon 2, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/Annuaire/Index.asp?Action=Edit&Langue=FR&Page=Christophe%20COUPE.
- DE MULDER Walter, et STOŠIĆ Dejan (dir.), 2009, « Approches récentes de la préposition », *Langages*, 175.
- DE MULDER Walter, et VANDERHAYDEN Anne (dir.), 2001, « La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype », *Langue française*, 130.
- FAGARD Benjamin, 2006, *Évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial ?* Doctorat de l’université Paris 7 – université Rome 3.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GAUDIN François, 2005, « Y a-t-il de la non linéarité en sémantique ? », dans J. Guespin-Michel (dir.), *Émergence, complexité et dialectique. Sur les systèmes dynamiques non linéaires*, Paris, Odile Jacob, p. 279-288.
- GUESPIN-MICHEL Janine et RIPOLL Camille, 2005, « Systèmes dynamiques non linéaires, une approche de la complexité et de l’émergence », dans J. Guespin-Michel (dir.), *Émergence, complexité et dialectique. Sur les systèmes dynamiques non linéaires*, Paris, Odile Jacob, p. 15-47.
- HARTOG François, 2003, *Régimes d’historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, coll. « Librairie du XXI^e siècle ».
- HYBERTIE Charlotte, 1996, *La Conséquence en français*, Paris, Ophrys.

- KIM Jaegwon, 2006 (trad. française de M. Mulcey), *Trois essais sur l'émergence*, Paris, Ithaque.
- LIGHTFOOT David W., 1991, *How to Set Parameters: Arguments for Language Change*, Cambridge, MA, and London, Bradford Books, MIT Press.
- , 2003, « Grammatical Approaches to Syntactic Change », dans B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 495-508.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck.
- MERLIN-KAJMAN Hélène (dir.), 2008, *La Littérature, le xvii^e siècle et nous : dialogue transatlantique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- MESCHONNIC Henri (dir.), 2000, « Présentation », dans H. Meschonnec (dir.), *Et le génie des langues ?*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 7-15.
- NICHOLS Johanna, 2003, « Diversity and Stability in Language », dans B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 283-310.
- NYCKEES Vincent, 2006, « Rien n'est sans raison. Les bases d'une théorie continuiste de l'évolution sémantique », dans D. Candel et F. Gaudin (dir.), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Rouen-Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 15-88.
- PINKER Steven, 1994, *The Language Instinct: The New Science of Language and Mind*, New York, Morrow.
- PRICE Glanville, 1971, *The French Language: Present and Past*, London, E. Arnold.
- PUECH Christian, 2008, « Qu'est-ce que faire l'histoire du récent ? », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 1093-1102.

- RASTIER François, 2000, « De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l'évolution des classes lexicales », dans J. François (dir.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Louvain, *Mémoires de la société de linguistique*, IX, p. 135-164.
- SIOUFFI Gilles, 1995, *Le « génie de la langue française » à l'Âge classique. Recherches sur les structures imaginaires de la description linguistique de Vaugelas à Bouhours*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne-Paris. À paraître sous le titre *Le Génie de la langue française. Études sur l'imaginaire linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion.
- SOUTET Olivier, 1990, *La Concession en français des origines au XVI^e siècle. Problèmes généraux. Les Tours prépositionnels*, Genève, Droz.
- , 1992, *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- TRABANT Jürgen, 1996, « Thunder, Girls and Sheep, and Other Origins of Language », dans J. Trabant (dir.), *Origins of Language*, Budapest, Collegium Budapest, p. 39-69.
- , 2000, « Du génie aux gènes des langues », dans H. Meschonnic (dir.), *Et le génie des langues ?*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 79-102.
- VERJANS Thomas, 2009, *Essai de systématique diachronique. Genèse des conjonctions dans l'histoire du français [IX^e-XVII^e siècles]*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne-Paris.
- VICTORRI Bernard, 2005, « Trois modèles informatiques pour l'émergence du langage », conférence en ligne, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009730/fr/>.

« À quelle heure s'il vous plaît ? »

Joëlle Gardes-Tamine

Université Paris-Sorbonne

Dans un carnet de 1843, Victor Hugo raconte une discussion qui l'aurait opposé à Victor Cousin lors d'une séance de l'Académie. À l'envolée de Cousin qui s'écriait dans un beau mouvement : « La décadence de la langue française a commencé en 1789 », il aurait répondu : « À quelle heure s'il vous plaît ? » Question de seuil, et de repères, que pose toute périodisation, qu'elle soit littéraire, ou linguistique : « Toute mesure se prête à un sorite. Cent ans tout juste ? Pas un moment de moins ? Si vous ôtez un mois, un an, un cheveu, que restera-t-il de votre critère ? » (J. Schlanger, 1992, p. 103). Question de découpage, puisqu'il faut isoler des moments, introduire de la discontinuité dans une évolution continue, et supposer que ces moments, ces tranches chronologiques, sont consistants. Avant 1789, la langue est pure, en 1789, commence la décadence. D'une certaine façon, c'est penser que l'Histoire est orientée, même si ce n'est pas vers une fin, au double sens du terme, alors que les retours en arrière, les résurgences, ne sont pas rares et troublent singulièrement l'avancée. L'histoire littéraire le montre : la Renaissance retrouve l'Antiquité, certains auteurs ne font pas mystère des influences qui s'exercent sur eux, comme Saint-John Perse inscrivant ses éloges sous le patronage de Pindare. Des contemporains par l'âge peuvent ainsi appartenir à des périodes différentes par leur écriture : Saint-John Perse est un poète du XIX^e siècle, pour ne pas dire du XVIII^e, mais Segalen est beaucoup plus moderne, s'il est possible de dater la modernité,

laquelle est évidemment toujours relative. Ces périodisations permettent pourtant de classer, de rassembler et de séparer, de faire apparaître des ressemblances et des différences. L'histoire de la littérature est une reconstruction partielle et théorique. La grammaire de même consiste en un langage de représentation qui ne doit pas être confondu avec la langue elle-même : l'objet d'étude et l'étude sont distincts, la périodisation n'est pas donnée, mais construite et cette construction ne va pas de soi. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, dont les dictionnaires donnent une idée, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe, laquelle constitue pourtant l'ossature de la langue. C'est donc à une réflexion sur les difficultés de la périodisation que cet article sera consacré.

Quelques problèmes

Si on arrive assez bien à définir des faits historiques, même si le négationnisme existe, parce qu'ils constituent des événements dont témoignent documents, enquêtes, traces de toute sorte, si les textes permettent de décrire et de comparer les phénomènes littéraires, ceux du centre et ceux de la périphérie, la notion même de fait grammatical fait problème, ainsi d'ailleurs que le statut de la discipline (S. Auroux, 1998). On en voit l'illustration dans le débat sur le rôle de l'exemple que les uns admettent comme un fait parmi d'autres, alors que d'autres y voient un artifice. Si certains linguistes raisonnent à partir de quelques exemples, parfois même d'un seul, c'est que ce n'est pas nécessairement en multipliant les observations que l'on saura établir le fait grammatical. C'est un point sur lequel a insisté J.-Cl. Milner, en particulier lorsqu'il s'interroge sur la place à attribuer à la linguistique au sein des sciences expérimentales et sur le statut des données : « La grammaire commence là où le magnétophone rencontre son point d'insuffisance » (1995, p. 73). Le fait linguistique, pourrait-on dire, est double. Il consiste d'une part dans la collecte d'énoncés prononcés ou écrits, et d'autre part dans des exemples fabriqués par le linguiste, pour fonder ou illustrer les règles proposées. On pourrait penser que

seuls les énoncés observés méritent vraiment l'appellation de faits. On est alors dans le cadre de ce que Milner appelle une « épistémologie du document » qui conduit à privilégier les corpus :

La technique du corpus est précise. Elle signifie que l'on s'impose au départ de construire la théorie linguistique d'un ensemble strictement délimité et défini de données de langue. Ces données peuvent être constituées par une œuvre littéraire, un ensemble de journaux, un ensemble d'enregistrements, etc. Mais, à l'arrivée, cette théorie doit être une théorie de la langue considérée. (1995, p. 120)

Le problème posé, si le travail sur corpus a bien pour exigence la systématité et l'exhaustivité, c'est que l'une comme l'autre sont relatives au corpus sur lequel on travaille et qu'il faut multiplier la description des corpus pour faire la théorie de la langue. C'est une tâche illimitée. Dans les termes de Milner, les corpus ne font jamais apparaître que des usages, des « possibles matériels ». Or, rien ne permet de dire d'un fait qui n'est pas attesté qu'il n'existe pas dans d'autres usages, non encore étudiés, bref qu'il est impossible, rien ne permet non plus d'extrapoler de la donnée au système, car il faudrait établir qu'elle est vraiment représentative. S'appuiera-t-on sur les statistiques et la fréquence ? Mais les énoncés enregistrés dépendent de la situation où ils sont émis et sont contingents. Leur nombre n'est pas nécessairement significatif. Est-ce au contraire parce que la pratique de la langue de Mallarmé, qui la « creuse » en creusant le vers, est particulière, qu'elle est en dehors de la langue, alors qu'il s'est proclamé résolument « syntaxier » ? Il convient donc, avec Milner, de distinguer le « possible matériel », du « possible de langue », que respectent Mallarmé, ou Rimbaud, par exemple pour l'apposition.

Les descriptions habituelles distinguent les appositions frontales, toujours sans déterminant quand ce sont des GN, de celles qui interviennent à l'intérieur de la phrase ou en position finale. Pour ces dernières, une répartition claire semble s'établir, entre les GN réduits à un substantif, lequel est alors accompagné d'un déterminant, « Héraklès, le Dompteur » (Rimbaud, *Poésies*,

« Soleil et Chair », v. 110) et ceux qui comportent des expansions, autorisant l'absence de déterminant :

J'étais insoucieux de tous les équipages,
Porteur de blés flamands ou de cotons anglais.
(*Poésies*, « Le Bateau ivre », v. 1-2)

Or, on rencontre chez les deux poètes des cas, sans doute moins nombreux, d'appositions réduites à un substantif : « Zeus, Taureau, sur son cou berce comme une enfant / Le corps nu d'Europé » (« Soleil et Chair », v. 96). Faut-il les considérer comme stylistiquement marquées, comme des écarts – on sait combien cette notion est fréquente en stylistique – ou faut-il modifier la description de l'apposition, et admettre que l'absence de déterminant est possible en toute position et quelle que soit la configuration des GN ? Plusieurs questions sont en réalité soulevées : la question du centre et des marges de la description, et la nature du fait linguistique, qui n'est sans doute pas à confondre avec les données observées, mais à construire à partir d'elles. Qu'est-ce donc en l'occurrence que le fait « apposition » ? On y reviendra.

Si le fait ne se confond pas avec les données, s'il est construit, comme dans toute science, à partir des observables et d'une théorie, on comprend que certains grammairiens et linguistes recourent à des exemples fabriqués : c'est qu'ils permettent justement de faire apparaître ses caractéristiques, en « neutralisant », dit Milner, tout ce qui pourrait gêner sa perception. On pourrait certes objecter que ce débat intéresse plus le linguiste synchronicien que l'historien de la langue, mais, dans la mesure où ce dernier compare des systèmes relativement stables dans une synchronie, ou des faits isolés appartenant à des synchronies, il est lui aussi aux prises avec la question des données et des faits.

Une illustration du problème est offerte par le relatif, secteur sensible pour l'évolution de la langue. Dans un article consacré à une réflexion sur sa description, les auteurs (J. Deulofeu et A. Valli, 2007) soulignent l'hétérogénéité des données retenues par les linguistes, dont les unes sont des productions

attestées de locuteurs – mais ils ne marquent pas leur caractère contingent, qui conduit à ce que certains faits ne soient pas représentés, alors qu'ils sont parfaitement possibles –, et les autres des productions conformes aux règles établies soit par les grammairiens ou les linguistes, qui constituent alors ce qu'ils appellent avec Claire Blanche-Benveniste une « grammaire seconde ». L'article pose plusieurs questions : peut-on mettre ces données disparates sur le même plan, quelles sont celles qu'il faut retenir dans une étude de l'évolution de la langue... ? Les auteurs tentent d'y répondre à partir de deux phénomènes, les « relatives aux cas obliques » et les « datifs partitifs » (« Je lui ai examiné la gorge »). On se bornera aux relatifs. Depuis longtemps, on admet l'existence, à côté des emplois réguliers, de « relatives populaires » (F. Gadet, 1999, p. 617) caractérisées en particulier par un décumul de la fonction du relatif et du rôle de joncteur : « le système "populaire" (qui se trouve aussi chez d'autres locuteurs) tend à l'emploi exclusif de *que* comme marque de subordination, qui, étant invariable, ne peut être dit pronom relatif : c'est une conjonction, simple marque de frontière » (voir aussi F. Brunot, 1937 [1909], p. 503) :

en voilà une idée qu'elle est bonne (sketch de Coluche)
un copain que j'ai passé mon enfance avec lui

L'examen d'un corpus oral, constitué par l'équipe du *Groupe aixois de recherche en syntaxe (GARS)* fait pourtant apparaître le très faible nombre de ces « relatives populaires », si bien qu'au yeux de J. Deulofeu et A. Valli, il est difficile de parler d'une évolution de la langue dans le domaine : « La situation des relatives obliques est tout bonnement restée la même à travers les siècles : il s'agit d'un secteur faiblement et complexement organisé » et « l'évolution souvent invoquée de la relative du français parlé vers la généralisation d'une particule invariable au lieu du pronom relatif n'est pas vérifiée » (2007, p. 95). Il faudrait en définitive distinguer entre les cas sujets et compléments, pour lesquels le système fonctionne librement, en utilisant *qui* et *que*, et les cas obliques, où l'on utilise, du moins dans l'oral, plutôt des sortes de « collocations ». On ne se prononcera pas sur la validité des conclusions de l'article. On observera

simplement que l'établissement des faits, et leur comparaison, est loin d'être aisée, dans des secteurs mêmes où l'on pensait avoir des vues claires. On notera également qu'il n'y a sans doute pas lieu de parler du relatif, mais des relatifs, et que l'évolution ne les concerne pas tous au même point. « Dont », par exemple, pose des problèmes particuliers. Quant il est complément d'un GN et marque la possession, il est aujourd'hui souvent redoublé par un déterminant possessif :

[...] la romancière de [...] dont Jeanne doit transposer au cinéma son célèbre « Portrait d'un séducteur ». (*Le Nouvel Observateur* du 4 au 10/12/1987)

Quelques exemples sont d'ailleurs relevés par M. Grevisse (1953, § 559, rem. 2) chez des écrivains :

[...] tous ceux dont un sombre chagrin ne fermait pas leur âme à la gaîté du soleil en ressentient la bienfaisante influence.
(Proust, *Jean Santeuil*)

La question associée est celle de l'usage fautif, dont on peut se demander s'il est un écart, non conforme à la langue, ou s'il constitue un phénomène précurseur (français dit *avancé*) dans l'évolution à retenir pour l'établissement d'une périodisation.

On peut enfin relever le statut à part du relatif dans les constructions clivées. Si, comme le disent J. Deulofeu et A. Valli, les constructions en *que* + pronom personnel¹ sont rares, elles le sont moins dans une extraction. Des exemples comme « C'est nous qu'on l'a fait », « C'est mon fils qu'il me l'a dit », ne sont pas rares :

C'est moi que je suis la Joconde
(*Menuet pour La Joconde*, chanson chantée en particulier par Barbara)

Ils sont très fréquents dans le Sud. Ils posent peut-être la question de la variation, car il est possible que ces emplois soient influencés par le provençal, qui, même s'il n'est plus guère parlé que par des personnes âgées, ou à la suite d'une scolarisation bilingue volontaire, a laissé des traces, en dehors

1. Bien qu'elle me paraisse inadéquate, je garde cette terminologie, qui importe peu ici.

même du lexique. C'est donc dire que l'évolution, si évolution il y a, n'est pas uniforme.

On peut enfin se poser une dernière question concernant le relatif, à nouveau dans l'extraction. On observe de plus en plus souvent une redondance dans l'emploi du relatif prépositionnel :

C'est à mon fils à qui je parle.

C'est de ce problème dont je voulais vous parler.

La langue de la télévision abonde en exemples de ce type, là où les puristes recommandent de marquer une seule fois la construction du verbe :

C'est mon fils à qui je parle

C'est à mon fils que je parle.

Or, les trois constructions étaient librement employées à l'époque classique (exemples empruntés à N. Fournier, 1998, p. 135) :

C'est à vous à qui je parle (Molière)

C'est Sethon à qui vous parlez (La Bruyère)

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler (Boileau)

La double mention de la préposition est qualifiée par M. Grevisse d'*archaïsme* ; mais si l'*archaïsme* devient (ou redevient) la forme la plus répandue, au moins dans certains usages, comment faut-il le qualifier, et l'analyser ? S'agit-il d'une résurgence d'emplois devenus minoritaires, mais qui n'ont jamais totalement disparu, et qui sont conformes à la règle ? S'agit-il d'une forme au fond nouvelle, même si elle est identique à un usage ancien ? Autant de questions qui rendent difficile la périodisation. D'autant que si on peut retracer l'évolution d'un fait, à supposer qu'on réussisse à en établir l'existence dans différents systèmes, parler de périodisation suppose l'existence d'un faisceau de faits qui vont dans le même sens. En effet, il faut reconnaître « au sein de l'ensemble des changements que connaît une langue, l'existence de "changements liés", c'est-à-dire de changements qui, bien que singuliers et distincts les uns des autres, ont en commun de contribuer à un même mouvement de réorganisation du système » (B. Combettes et C. Marcello-Nizia, 2008, p. 357).

D'autres difficultés surgissent, qui ne concernent plus l'établissement du fait et son interprétation, mais le découpage en périodes lui-même. Noter une évolution est une chose, l'attribuer à une période en est une autre. Les historiens de la langue admettent comme grandes périodes celles de l'ancien français, du moyen français, du français moderne et contemporain, mais à l'intérieur de ces grands ensembles distinguent des tranches plus fines, qui, à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle, coïncident avec des siècles : protofrançais, français médiéval, moyen français (xv^e siècle), Renaissance (xvi^e siècle), période classique – xvii^e et xviii^e siècles regroupés dans l'histoire de la langue française de J. Chaurand (1999) ou distingués dans celle de M. Huchon (2002) –, xix^e siècle, xx^e siècle, à quoi il faudra évidemment ajouter le xxi^e. Or, il semble que ce soient moins des faits grammaticaux précis que des attitudes à l'égard de la langue qui fondent ces distinctions. C'est ainsi que M. Huchon définit la langue du xvii^e siècle, qui « affiche apparemment un tout autre idéal [que le xv^e] : celui du mot juste et de la pureté de la langue » (2002, p. 172) ou que J.-Ph. Saint-Gérard insiste sur le fait que la langue du xix^e siècle :

[...]se caractérise fortement par le processus de grammatisation qui l'affecte sans discontinuer, et qui, au-delà de tous les ouvrages susceptibles de décrire son organisation lexicale et morpho-syntaxique, installe en chacun de ces praticiens une vive et rigoureuse conscience normative. (1999, p. 402)

Il ne s'agit donc plus tout à fait d'une périodisation qui concerne les faits, mais l'attitude à l'égard de ces faits, qui est d'un autre ordre. B. Combettes et C. Marchello-Nizia, lorsqu'ils soulignent les difficultés de la périodisation, font remarquer qu'elle est toujours construite *a posteriori* sur des présupposés

[...] qui sont loin d'être toujours explicités. On rappellera par exemple l'influence qu'ont pu avoir, dans la périodisation du français, les modèles offerts par l'histoire littéraire ou par l'histoire de la civilisation (la reconnaissance des périodes du français du xvi^e ou de langue classique est explicitement justifiée, chez des auteurs comme Littré ou comme Nyrop, par l'existence des « époques littéraires » ou, plus largement, des « époques culturelles » correspondantes). (2008, p. 355)

L'histoire des idées sur la langue se lie ainsi à l'histoire générale des idées, qu'il est tout aussi difficile de découper en périodes. On se bornera à rappeler les débats concernant le *xx^e* siècle : commence-t-il au tournant du *xix^e*, au plutôt après la guerre de 1914-1918 ? S'achève-t-il dans les années soixante ou avec la chute du mur de Berlin ? À lire par exemple la description du village de Minot, dans le centre de la France, faite dans le cadre d'une enquête ethnologique dans les années soixante-dix, on se convainc aisément que la vie des femmes n'y avait guère évolué depuis le *xviii^e* s., en dépit évidemment des améliorations techniques, jusqu'aux années soixante, où tout est bouleversé et où commence à n'en pas douter une nouvelle période (Y. Verdier, 1979).

Les améliorations techniques ne jouent pas seulement dans la vie quotidienne, mais aussi dans l'évolution des représentations de la langue, et elles peuvent y entraîner des changements importants. C'est parce qu'on a pu enregistrer la parole que la phonétique s'est développée et que l'oral est devenu au *xx^e* siècle la priorité des linguistes. Plusieurs faits, d'ordre très différent, pourraient être mis en corrélation. C'est par exemple en 1880 que le congrès de Milan impose l'oralisation des malentendants et leur interdit la langue des signes, c'est en 1885 que l'abbé Rousselot réalise son premier appareil d'enregistrement, c'est enfin en 1888 que l'alphabet phonétique international (*API*) est mis au point. Il n'est donc plus possible d'étudier la langue à partir de la langue littéraire, qui perd son statut privilégié. La hiérarchie est même renversée, l'oral, premier, devenant plus important que l'écrit, qui n'en serait qu'une représentation imparfaite. Faut-il donc séparer l'oral de l'écrit, étudier leur évolution de manière différente, y voir au contraire des variantes d'un même système ? Autant de questions qui concernent d'abord les représentations que l'on a de la langue et la façon dont on la décrit, en liaison avec cette catégorie peu « sûre » qu'est celle « d'imaginaire de la langue » (G. Philippe, à paraître).

Le « siéclisme » n'est pas la seule façon d'organiser le temps. Faut-il penser par tranches plus petites, comme les décennies, les années vingt, les années soixante ? Le recours aux générations (K. Mannheim, 1990) est une autre façon de définir la périodisation, avec la difficulté attachée au terme, qui renvoie à l'ensemble de personnes qui appartiennent à une même classe d'âge, mais aussi à la tranche d'âge elle-même, comme dans l'expression « les jeunes générations » (C. Attias-Donfut, 1998). De ce point de vue, la variation peut être telle, par exemple entre le français dit standard et le français dit jeune, que plusieurs périodisations sont nécessaires et qu'un Français cultivé aura l'impression que ses contemporains sont Racine et Bossuet plutôt qu'un jeune parlant verlan. Mais la génération est un moyen d'articuler la durée courte des faits individuels et de la durée longue :

Il est nécessaire d'adopter la combinaison interactive des trois rythmes proposés par Braudel : la longue durée est par exemple celle pendant laquelle la notion de littérature reste à peu près identique; ou celle de l'oral, puis de l'écrit, puis de l'audiovisuel [...]. À l'autre extrémité, le temps court est celui des œuvres. Mais elles ne font événement que dans la mesure où surgissent en elles des pratiques de plus longue portée (par leur nouveauté ou par leur perfection), qui répondent elles-mêmes à une nouvelle situation socioculturelle et contribuent à une nouvelle vision de l'homme. La liaison entre la longue durée culturelle et la rapidité événementielle est assurée par le rythme des générations, en entendant par ce mot non pas une donnée biologique, mais une tendance historique. (J. Rohou, 2002, p. 713)

Quelles sont alors les tendances de la langue ? Leur détermination est en grande partie subjective et liée à des représentations de la langue elle-même : lorsque A. Martinet (1981 [1955]) s'interroge sur le changement linguistique et sur ses causes, il y répond en invoquant les besoins des locuteurs lorsqu'ils communiquent. La communication est au centre de sa linguistique : « une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien » (1981, p. 31). Et elle change en fonction du principe d'économie, c'est-à-dire du moindre

effort. Le « français avancé » obéit à ce principe téléologique. Ne s'agit-il pas là encore d'imaginaire linguistique ?

Que faut-il donc conclure ? Que la périodisation n'est pas donnée, mais qu'elle est construite, selon des principes qui doivent être explicités, et qu'il est donc probable qu'il n'y aura pas une et une seule périodisation linguistique, mais plusieurs, tantôt convergentes, tantôt divergentes, en fonction des faits, eux-mêmes construits, et des questions qui leur sont posées.

Usages particuliers ou système ?

Un autre problème doit être soulevé : la périodisation concerne-t-elle le système de la langue, qui est lui aussi une construction, ou les usages attestés ? Et ces usages, sont-ils eux-mêmes généraux, comme celui de l'oral ou de l'écrit, ou relèvent-ils de pratiques particulières, bref du style ?

Écrit, oral

Un mythe est toujours vivace dans la communauté linguistique, selon lequel l'oral représenterait la Langue véritable, dont l'écrit ne serait qu'une transcription imparfaite, et la spontanéité de la parole serait une garantie d'authenticité, alors que l'écrit suppose des agencements souvent manipulateurs. Un des enseignements de la rhétorique est pourtant que toutes nos productions langagières sont adaptées à un public, et demandent donc un contrôle au moins minimal. Il serait donc facile de critiquer cette vision qui n'est sans doute qu'une version plus moderne du mythe rousseauiste de l'origine des langues. On ne s'y attardera pas, et on s'interrogera simplement sur la spécificité de l'oral et de l'écrit dont F. de Saussure, dans son *Cours de linguistique générale*, affirmait la séparation. Il y voyait deux structures, tout en soulignant que la seconde n'était qu'une transcription de la première : « Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ». Cette représentation lui apparaissait comme une *illusion* : « c'est comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son

visage » (1968 [1916], p. 45). Sauf que l'écrit, si on s'intéresse de près à ses caractéristiques, n'est pas une photographie de l'oral : « À partir de l'écrit elle [l'humanité] engendra du langage plus seul, du langage sans contexte, une langue intérieure, le secret, une part d'ombre entièrement neuve » (P. Quignard, 2002, p. 55). Faisons confiance aux écrivains, l'oral et l'écrit sont profondément différents.

L'oral se déroule dans le temps, si bien que c'est une autre métaphore trompeuse que de parler avec F. de Saussure de sa linéarité, tandis que l'écrit s'inscrit d'abord dans l'espace (R. Harris, 1993 ; J. Gardes Tamine, 2004a). L'oral suit une direction irréversible et les corrections que l'on peut leur apporter *a posteriori* n'annulent pas les paroles prononcées. Ce qui est dit est dit et ne peut être effacé. Le temps de la parole est imposé, ni le locuteur ni l'interlocuteur, qui le partagent, ne peuvent lui échapper. L'écrit, lui, suppose un espace orienté dans plusieurs directions, au moins verticale et horizontale, et brisé par le passage à la ligne ; le temps de leur parcours, par le scripteur ou le lecteur, n'est ni simultané ni irréversible. Le premier peut biffer, le second revenir en arrière. Il faut également souligner le pouvoir d'abstraction de l'écrit, qui est distant de la situation, parce que les participants de l'échange éventuel² ne sont pas en présence l'un de l'autre, parce que l'oral s'accompagne de paramètres gestuels et corporels, dont la voix elle-même, alors que l'écrit doit les expliciter, les faisant passer du non-verbal au verbal :

Il y eut en elle une si brusque réaction, qu'elle étouffa de colère, bégayant sans larmes :
 – C'est tout ça ! On nous estropie les petits, maintenant !...
 (Zola, *Germinal*, p. 203)

On note d'ailleurs le paradoxe de la reproduction sans aucun raté d'un énoncé censé être bégayé !

2. L'écrit n'a sans doute pas fondamentalement une fonction de communication, sauf dans certains types de production comme la lettre, l'écriture est d'abord un acte intime, qui ne vise que secondairement un public. Sur les fonctions du langage, voir J. Gardes Tamine, 2004b [2001].

Une transcription fidèle de l'oral, à supposer que ce soit bien la mission de l'écrit, est ainsi impossible. Les romanciers qui ont feint d'employer une langue orale, comme J. Giono ou L.-F. Céline, construisent une représentation, en fonction de caractéristiques artificielles qu'ils lui attribuent³. G. Antoine peut conclure, après l'examen de textes de Céline, que « la langue écrite peut certes rechercher des équivalences de procédés oraux mais [qu']elle ne trouve point d'exactes correspondances » (1956, p. 482). De fait, lorsqu'on examine ce fragment du *Pont de Londres* :

Je lui imite les cris du carnage... Les râles, les hurrahs... Ça la trouble pas encore... Elle me trouve pas le plus grand des héros ?... le plus fantastique blessé ?... Je m'époumone pourtant !... je bave !... Que j'ai chargé moi !... Tagada !... en tête des plus escadrons !... des plus terribles !... des plus féroces !... Je me surpasse !... C'est autre chose malgré tout, quand même que les fadaises cinéma !... les petites loufoqueries, la tremblote !... Ah ! Salut !... (Céline, *Le Pont de Londres*, p. 42)

on constate qu'à côté de constructions relâchées comme la négation sans « ne », l'emploi de « ça » pour « cela », du grand nombre d'exclamations censées reproduire l'émotion, il suffirait d'enlever les points de suspension pour faire apparaître une syntaxe qui n'est pas différente de celle de l'écrit. Une réécriture suffit à le montrer : « Je bave que j'ai chargé, moi ! » La complétive est complétement de *baver* grâce à une extension métaphorique de la propriété qu'ont les verbes de parole (M. Gross, 1975) de se construire avec un tel complément : *dire, crier, hurler, susurrer, clamer, trompeter, baver... que...* Or cette extension est en réalité plus fréquente dans l'écrit que l'oral. Le meilleur exemple de l'adaptation que l'écrit fait subir à l'oral est évidemment celui du théâtre, comme l'a bien montré P. Larthomas : les comédiens « semblent parler, mais en réalité récitent, étant entendu que cette récitation doit donner l'impression d'être une improvisation, c'est-à-dire le contraire de ce qu'elle est réellement » (2007 [1972], p. 21).

Est-ce à dire que l'écrit et l'oral représentent deux grammaires d'une même langue, et supposent peut-être ainsi

3. Sur la question générale de la langue littéraire et de ses relations à la langue parlée, voir G. Philippe, à paraître.

la construction de périodisations différentes ? C'est ce que semblait penser Ch. Bally : « La plupart des gens parmi les plus cultivés ne se doutent pas que sans cesser de parler français, ils changent de grammaire selon qu'ils écrivent ou qu'ils parlent » (1951 [1909], t. 1, p. 309). On prendra une nouvelle fois l'exemple de l'apposition (voir F. Neveu, 1998). Elle est très fréquente à l'écrit, aussi bien en poésie qu'en prose. Rimbaud, Mallarmé, Baudelaire, pour s'en tenir à eux, en font un usage très fréquent :

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres
(Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Le Flacon », v. 9-10)

tout comme les romanciers du XIX^e siècle :

Mais déjà le fourgon, cette boîte sombre bien connue, était signalé. (Zola, *Germinal*, p. 203)

L'écrit contemporain l'utilise également. Duras l'affectionne :

Ç'aurait été un mot-absence, un mot-trou [...] Immense, sans fin, un gong vide, il aurait retenu ceux qui voulaient partir, il les aurait convaincus de l'impossible [...] (Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, p. 48)

Or, l'oral en est avare, alors même que la construction détachée semblerait en accord avec ces ruptures, ces interruptions, ces pauses, où l'on est tenté de voir quelques-unes de ses caractéristiques. Son emploi se limite à des situations où il « s'agit de préciser des relations parentales ou des fonctions déférées à des noms propres » et dans des « discours publics », dans des situations de « protocole » (C. Blanche-Benveniste et S. Caddéo, 2000, p. 69), c'est-à-dire précisément d'oral écrit. La *grammaire* de ces deux types peut-elle vraiment se décrire, dans ses caractéristiques et dans son évolution, de la même façon, quand l'une, celle de l'oral, se limite à quelques constructions rapportées par S. Caddéo dans sa thèse (2000) :

Je me souviens professeur avoir fait des travaux de groupe
Il arrive un moment que nous parents on arrive à avoir des doutes

alors que l'autre, comme on l'a rappelé plus haut, offre plusieurs configurations ?

Pourtant, un certain nombre d'indices laisse penser que, d'une manière générale, oral et écrit partagent une même grammaire. Si on va au-delà des « turbulences » (C. Blanche-Benveniste, 1997, p. 21) de l'oral, il est possible de faire apparaître des structures qui sont aussi celles de l'écrit. C. Blanche-Benveniste (1997, p. 18) transcrit ainsi l'énoncé « Il fallait avoir le euh... ah zut... Ah ! j'arrive plus à trouver le nom !... Le brevet, le, le diplôme là, de secouriste, le brevet de secouriste » :

Il fallait avoir le euh...
 (ah zut – ah j'arrive plus à trouver le nom)
 le brevet
 le
 le diplôme de secouriste
 le brevet de secouriste

La présence de l'incise n'a rien de déroutant, et le balbutiement ressemble fort à ces répétitions fréquentes par exemple chez Duras. Il se pourrait malgré tout que, derrière les différences très visibles, existe ce que Milner nomme le « réel de la langue ».

Ce réel, dans le cas de l'apposition, comment peut-on l'appréhender ? C'est, d'une certaine façon, poser la question de la norme, non pas en termes de « dites ou ne dites pas », en termes déontiques, mais en termes de structure, non pas non plus en prenant en compte des phénomènes extérieurs à la langue, mais des paramètres purement internes : nous devons considérer « que les règles grammaticales d'une langue sont indépendantes de toute échelle de valeurs, qu'elle soit logique, esthétique ou éthique » (L. Hjelmslev, 1968 [1943], p. 148). Nous devons également dissocier le système et l'usage, c'est-à-dire nous abstraire de la situation d'énonciation pour « établir une grammaire qui ignore les paramètres de l'acte d'énonciation, en dehors de la *deixis* [...]. Ce n'est pas la présence individuelle du locuteur en tant que tel qui importe, mais ce fondement abstrait et général de la parole » (J. Gardes Tamine, 2007, p. 182-183). Si la grammaire, comme il a déjà été dit, est la construction d'un langage de représentation, si elle constitue une analyse métalinguistique, la norme, ou plutôt le canon, est elle aussi

une construction abstraite de l'usage, qui permet en retour de retrouver cet usage dans les actualisations du système par les locuteurs individuels.

Dès lors, on pourrait décrire ainsi le phénomène de l'apposition : elle fait partie des insertions (satellites, constituants flottants, quel que soit le nom qu'on leur donne) qui s'ajoutent à la proposition minimale, faite du verbe et des éléments de sa valence (J. Gardes Tamine, 2004a, p. 151 sq) :

Ma voisine passe l'aspirateur.

Femme d'ordre, ma voisine passe l'aspirateur.

Le matin, ma voisine passe l'aspirateur.

Comme toutes les insertions, les appositions sont mobiles et peuvent occuper n'importe quelle position dans l'unité ainsi développée, frontale, finale, entre les groupes. Pour se limiter à l'apposition constituée par un groupe nominal, elle comprend obligatoirement un substantif et, facultativement, un déterminant, et des expansions de ce substantif. Une telle définition générale permet de rendre compte de tous les cas observés, dans l'oral, comme dans l'écrit. Il suffit de préciser ensuite les restrictions qui jouent dans les différents usages. L'oral emploie peu la construction et réduit généralement l'apposition à un substantif. L'écrit en use abondamment, avec des tendances d'ordre divers. On observe d'abord, depuis le XVIII^e siècle, un mouvement de grammaticalisation, qui conduit à rapporter une construction détachée frontale au sujet de la proposition, que ce soit une apposition nominale, un participe, précédé ou non de *en*⁴ :

L'évolution qui se dessine, dans la première moitié du XIX^e siècle, peut alors se résumer ainsi : la grammaticalisation du passage de la période à la phrase entraîne une intégration progressive de la construction périphérique, qui trouvera ses règles de fonctionnement à l'intérieur de la proposition. (J.-Ph. Saint-Gérand, 1999, p. 460)

4. Avec C. Touratier (1996, p. 54), je considère qu'il est inutile de parler de gérondif, dans lequel je vois simplement une construction prépositionnelle du participe, de même qu'une apposition nominale peut comporter une préposition : « En fils dévoué, il passe beaucoup de temps avec sa mère ».

Pourtant, de nombreux exemples montrent que cette restriction n'est pas vraiment appliquée et que la construction continue à jouir d'une certaine liberté, liée à son statut fondamental de satellite :

Moins absorbé par le mal à présent, ma vie redevenait certaine et consciente. (Gide, *L'Immoraliste*, p. 58)

Gloire de douceur mais aussi d'indifférence, découvrait-on très vite, jamais elle n'avait paru souffrir ou être peinée, jamais on ne lui avait vu une larme de jeune fille. (Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, p. 12)

On observe ensuite que si un substantif sans expansion est généralement accompagné d'un déterminant, ce n'est pas le cas dans l'oral, ni chez certains écrivains (voir *supra*). Il faut donc en tirer la conclusion que l'apposition en tant que structure n'a pas évolué depuis les siècles classiques, et que c'est sectoriellement, dans l'usage, qu'on peut distinguer des variations. Ou, plus précisément, si on laisse de côté l'opposition de l'écrit et de l'oral pour se concentrer sur l'écrit, que ces variations sont stylistiques. Plus que de périodisation de la langue, il faudrait sans doute alors parler, avec J.-Ph. Saint-Gérard, de périodisation des « formations discursives » (1999, p. 384).

Les genres

De ce point de vue, il y a toute chance qu'on ne puisse établir une périodisation identique pour la poésie et la prose, pour s'en tenir à ces deux genres. Aux *normes-canons* de la description grammaticale, viennent s'ajouter des conventions spécifiques. Il est facile de délimiter des périodes littéraires pour la poésie : formation du vers, période d'équilibre avec la poésie classique et néo-classique, contestation des règles depuis le romantisme, passage au poème en prose et au vers libre à la fin du XIX^e siècle. Dans cette évolution, une place doit être faite à l'irruption de ce que J. Schlanger nomme « l'événement » :

Par définition, un événement ne fait pas qu'illustrer les consignes. Par sa saveur, par sa présence, par son impact, il les révèle. Il compte et il marque. Plus ou moins subtilement, l'événement littéraire impose une coupure : entre avant et

depuis, sans et avec, pour et contre, puisque et malgré, comme et différemment. (1992, p. 43)

La poésie de Rimbaud ou celle de Mallarmé font événement et jusqu'à l'époque contemporaine. Il est relativement facile de marquer le moment des ruptures, le moment où les conventions d'une période ne sont plus acceptées, mais constituent un repère qu'on ne saurait abandonner tout à fait : le vers libre par exemple conserve le terme même de vers, garde en creux sa définition comme unité minimale du poème. Puis les conventions finissent par disparaître en tant que telles et deviennent simplement des variables dont on va jouer pour construire le poème. Dimensions graphique, phonique, morphosyntaxique (c'est le cas dans l'exemple suivant), rhétorique, rythmique, toutes sont utilisées indépendamment comme variable de création et de construction du poème :

Tu me suicides, si docilement.
je te mourrai pourtant un jour.
Je connais cette femme idéale
et lentement je neigerai sur sa bouche.
(Desnos, « Au mocassin le verbe », *Corps et biens*, p. 79)

Si les formes varient, la langue, elle, pourtant change peu. Lorsque Rimbaud cherche à trouver une langue nouvelle, ce n'est pas dans la syntaxe qu'il la trouve, mais dans les alliances de termes inattendues, lesquelles renvoient à l'imaginaire et à une relation au réel :

Bien après les jours et les saisons, et les êtres et les pays,
Le pavillon en viande saignante sur la soie des mers et des
fleurs arctiques ; (elles n'existent pas.)
(Rimbaud, « Barbare », *Poésies*, p. 232)

C'est alors moins la dimension proprement linguistique qui varie que l'ontologie que suppose le langage. M. Prandi, à propos de l'analyse des tropes, a insisté sur la distinction du linguistique et de l'ontologique :

Une langue peut être envisagée comme un réservoir de structures formelles virtuelles, grammaticales et lexicales, qui rendent possible la construction de contenus complexes. Avec la construction et la mise en circulation d'expressions

signifiantes complexes, cependant, le dispositif est obligé de se projeter hors de lui-même, et de s'engager dans une interaction fonctionnelle avec un univers structurellement étranger [...]. En tant qu'instrument de création conceptuelle et de maîtrise symbolique du monde, la langue en action est fonctionnellement inséparable d'une ontologie. (1992, p. 38)

On peut néanmoins distinguer une période qui va jusque vers les années soixante-dix, où, très grossièrement, on reste sur l'élan rimbaldien, et une autre période où l'esthétique du fragment, du discontinu, déjà présente à la fin du siècle précédent, et justement dans les « fraguements » de Rimbaud, se développe dans la langue elle-même, et plus seulement dans les formes du poème.

La typographie souligne l'éclatement de la continuité. Qu'elle soit prose ou vers, la poésie utilise souvent le blanc qui vient trouser le texte, ainsi que la disposition et les contrastes de caractères, qui interdisent même parfois une lecture linéaire :

| | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| capitale de l'immobilité | |
| | <i>même l'ombre brune</i> |
| comme la paix des mots | |
| | <i>ne nous endort plus</i> |
| dans l'épaisseur du monde | |
| | <i>et c'est lourdeur au corps</i> |
| cette rouille s'étend | |
| | <i>ce qui lève</i> |
| au bord des lèvres | |
| | <i>la nuit</i> |

(Titus-Carmel, *Ici rien n'est présent*)

Le travail sur la typographie consiste aussi en un emploi particulier de la ponctuation (J. Dürrenmatt, 2000), souvent absente, ou réduite aux ponctuations majeures. Le début de la ligne – du vers – n'est plus marqué par une majuscule :

La mer argent brûlé
 sur le rivage des roses-sable
 j'aime la trace des écritures
 hiéroglyphes
 étoilés de poussière
 et cette rose rouge

(Béatrice Bonhomme, « L'Embellie », *Poumon d'oiseau éphémère*, p. 145)

La répartition des espèces de mots est peut-être une autre marque de la poésie de l'extrême contemporain : la brièveté des poèmes, et de la ligne, va de pair avec une raréfaction des verbes au profit d'une augmentation considérable du nombre de substantifs⁵. On le voit dans le texte de Titus-Carmel, on le verrait chez la plupart des poètes nés après la guerre de 1939-1945. La syntaxe est fondamentalement nominale, les phrases sont averbales, les notations sont légion. Quand, chez Char, le fragment s'accommodait d'une phrase conforme aux canons : « Mon exil est enclos dans la grêle. Mon exil monte à sa tour de patience. Pourquoi le ciel se voûte-t-il ? » (« *Lettera amorosa* », *Œuvres complètes*, p. 345), il requiert maintenant l'absence de verbe, souvent liée à une structure énumérative ou à des notations :

Limailles d'ardoises
Fils d'acier des navires
et ces rocs tendus
entre les noires chairs
(Jeanine Baude, *C'était un paysage*, p. 8)

Ce sont d'autres tendances qui se manifestent dans le roman où la continuité, le « continu » (J.-P. Goux, 1999), est nécessaire, même lorsque la ponctuation brise momentanément le rythme. C'est un point qui a été souvent relevé que la segmentation par une ponctuation forte d'une unité syntaxique et sémantique. Le Clézio la pratique (M. Kastlberg-Sjöblom, 2008, p. 185), ainsi que Claude Simon ou Duras, alors même que leur type d'écriture est différent :

La même différence sépare la dame et la jeune fille au chapeau plat des autres gens du poste. De même que toutes les deux regardent les longues avenues des fleuves, de même elles sont. Isolée toutes les deux. Seules, des reines. Leur disgrâce va de soi. (Duras, *L'Amant*, p. 111)

5. C'est peut-être une tendance générale de la langue littéraire depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle (S. Smadja et J. Piat, 2009), mais plus particulièrement nette en poésie contemporaine.

L'étrangeté du passage n'est qu'apparente. On s'arrête sur le verbe *être* en fin de phrase, mais l'attribut de la séquence suivante vient résoudre l'attente et la cohésion est d'autant plus forte que *toutes les deux* est répété. D'une manière générale, la segmentation, outre qu'elle peut rappeler dans certains cas le déroulement d'un énoncé oral, semble suivre le cheminement, les étapes de l'écriture. Comme on vient de le souligner, la syntaxe n'est pas atteinte et il ne s'agit là que d'une *pseudo-syntaxe libre*. C'est encore ce qui apparaît à la lecture de la phrase de Claude Simon, qui contraste pourtant si fortement avec l'écriture blanche de Duras :

Peut-être qu'ils n'y voient pas de différence ce type du bistrot n'avait pas trop l'air non plus de faire de différence entre sa femme et son chien peut-être que c'est un chien changé en femme peut-être savent jeter les sorts Secrets qui se perdent dommage Commode pourtant alors il a transformé sa chèvre en fille ou sa sœur en chèvre (Claude Simon, *La Route des Flandres*, p. 128)

Si les séquences sans verbe sont nombreuses – mais la langue ne les interdit pas, même si elles sont aux marges des structures canoniques –, celles qui en présentent pourraient fort bien être réécrites : « Peut-être qu'ils n'y voient pas de différence. Ce type du bistrot n'avait pas l'air non plus de faire de différence entre sa femme et son chien. Peut-être que c'est un chien changé en femme, peut-être qu'ils savent jeter les sorts, secrets qui se perdent. Commode pourtant. Alors il a transformé sa chèvre en fille ou sa sœur en chèvre ». Il suffit de rétablir un pronom omis (*ils*) pour retrouver une série de propositions courtes et ordinaires.

Cette langue des romanciers, qu'a-t-elle donc de si moderne ? En dehors de la liberté de surface qui s'y manifeste, elle ne s'écarte guère du système. Duras dit même rechercher « une grammaire très primitive, très simple, très primaire presque » (1977, p. 94) et essayer de trouver « les nuits de Racine ». Cette référence à Racine est fréquente chez elle :

La musique aussi, c'est le divin. Il faut beaucoup chercher pour le trouver dans l'écrit, je l'ai trouvé : le vent du divin souffle dans les grandes forêts de Racine. Sur les cimes de la grande

forêt racinienne. C'est Racine mais pas détaillé, pas lu, pensé.
C'est la musique de Racine. C'est la musique qui parle. (1987,
p. 82)

Qu'est-ce à dire, sinon que la proximité de Duras avec Racine suppose une proximité de langue, qui dépasse les générations et les siècles, et complique encore toute tentative de périodisation ?

Si bien donc que l'on peut se poser une ultime question, celle de savoir si toutes les périodisations ne sont pas aussi faites pour être contestées, parce qu'elle renvoient non seulement à des faits, mais à des attitudes, des imaginaires, dont la portée s'étend bien au-delà des décennies, des générations et des siècles. Mais c'est probablement dans cette contestation même, qui conduit à définir, expliciter, argumenter toute proposition, que réside leur intérêt, puisqu'elle oblige à repenser ce que l'on croyait acquis, à associer synchronie et diachronie, à opérer des rapprochements et des séparations nouvelles, bref, à adopter vis-à-vis de sa langue l'attitude de curiosité qui est à la base de l'activité grammaticale.

Références bibliographiques

- ANTOINE Gérard, 1956, « Où va notre langue littéraire ? » *Annales de l'université de Paris*, 26/4, p. 469-85.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, 1998, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- AUROUX Sylvain, 1998, *La Raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.
- BALLY Charles, 1951 [1909], *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et CADDÉO Sandrine, 2000, « Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée », *Langue française*, 125, p. 60-70.

- BRUNOT Ferdinand, 1937, *Histoire de la langue française*, t. III, 2^e partie (*La Formation de la langue classique (1600-1660)*), 1^{re} éd. 1909).
- CADDÉO Sandrine, 2000, *L'apposition : analyse syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- CHAURAND Jacques (dir.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil.
- COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès mondial de linguistique française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html.
- DEULOFEU José et VALLI André, 2007, « Sur l'aspect normatif des descriptions linguistiques en français », dans G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, p. 87-110.
- DÜRRENMATT Jacques (dir.), 2000, « La Ponctuation », *La Licorne*, 52.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, coll. « Sup ».
- GADET Françoise, 1999, « La langue française au xx^e siècle », dans J. Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil, p. 581-671.
- GARDES TAMINE Joëlle, 2004a, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- , 2004b [2001], *La Stylistique*, Paris, Armand Colin.
- , 2007, « Normes ou canons dans la description grammaticale ? », dans G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang, p. 178-89.

- GOUX Jean-Paul, 1999, *La Fabrique du continu. Essai sur la prose*, Seyssel, Champ Vallon.
- GREVISSE Maurice, 1953, *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 5^e éd.
- GROSS Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe. Le régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- HARRIS Roy, 1993, *La Sémiologie de l'écriture*, Paris, Éditions du CNRS.
- HJELMSLEV Louis, 1968 [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage* suivi de *La Structure fondamentale du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- HUCHON Mireille, 2002, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de poche.
- KASTLBERG-SJÖBLOM Margareta, 2008, dans R. Bourkhis et M. Benjelloun (dir.), *La Phrase littéraire*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.
- LARTHOMAS Pierre, 2007 [1972,] *Le Langage dramatique*, Paris, PUF.
- MANNHEIM Karl, 1990, *Le Problème des générations*, Paris, Nathan.
- MARTINET André, 1981 [1955], *Économie des changements phonétiques*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- MILNER Jean-Claude, 1995, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- NEVEU Frank, 1998, *Études sur l'apposition*, Paris, Champion.
- PHILIPPE Gilles, à paraître, « Par faisceaux et par moments : sur la possibilité d'une histoire stylistique de la littérature », dans J. Gardes Tamine et G. Molinié (dir.), actes de la journée *Style et création littéraire*, Paris, Champion.
- PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (dir.), 2009, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- PRANDI Michele, 1992, *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- ROHOU Jean, 2002, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002/5 (vol. 102), p. 702-732.
- SAINT-GÉRAND Jacques-Philippe, 1999, « La Langue française au XIX^e siècle », dans J. Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Le Seuil, p. 377-504.
- SAUSSURE Ferdinand de –, 1968 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.
- SCHLANGER Judith, 1992, *La Mémoire des œuvres*, Paris, Nathan, coll. « Le Texte à l'œuvre ».
- SMADJA Stéphanie et PIAT, Julien, 2009, « Le triomphe du nom et le recul du verbe », dans G. Philippe et J. Piat (dir.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, p. 155-177.
- TOURATIER Christian, 1996, *Le Système verbal français*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- VERDIER Yvonne, 1979, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard.

Auteurs cités

- BAUDE Jeanine, 1992, *C'était un paysage*, Paris, Rougerie.
- BAUDELAIRE Charles, *Les Fleurs du mal*.
- BONHOMME Béatrice, 2004, *Poumon d'oiseau éphémère, Poèmes 1996-2001*, Colomars, Melis éditions.
- CÉLINE Louis-Ferdinand, 1987 [1964], *Le Pont de Londres*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAR René, 1983, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- DESNOS Robert, 1978 [1953], *Corps et biens*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie ».
- DURAS Marguerite, 1964, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- , 1977, *Les Lieux*, entretiens avec Michèle Porte, Paris, Les Éditions de Minuit.

- , 1984, *L'Amant*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- , 1987, *La Vie matérielle*, Paris, POL.
- GIDE André, 1972 [1902], *L'Immoraliste*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- PROUST Marcel, 2001, *Jean Santeuil*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».
- QUIGNARD Pascal, 2002, *Les Ombres errantes*, Paris, Grasset.
- RIMBAUD Arthur, 1999, *Poésies, Une saison en enfer, Illuminations*, éd. L. Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Poésie ».
- SIMON Claude, 1960, *La Route des Flandres*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- TITUS-CARMEL Gérard, 2003, *Ici rien n'est présent*, Seyssel, Champ Vallon.
- ZOLA Émile, 1968, *Germinal*, Paris, Garnier/Flammarion.

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet

Sandrine Reboul-Touré
Université de la Sorbonne Nouvelle
Cediscor-Syled EA 2290¹

L'image du fleuve donnée à la langue par F. de Saussure nous invite à penser le changement continu de toutes les parties de la langue sans que « le principe lui-même se trouve infirmé » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 193). Cette image, souvent explorée par les linguistiques qui s'interrogent sur la place des phénomènes linguistiques nouveaux, nous plonge au cœur de l'articulation de la langue et de la parole troublée notamment par l'instabilité du lexique. En effet, ainsi que l'écrit C. Marchello-Nizia, « le lexique est la partie de la langue qui change le plus vite, infiniment plus vite que la syntaxe ou la morphologie » (1999, p. 127). Comment articuler le rythme de la créativité lexicale qui s'accroît du fait de la démultiplication des discours circulant dans le monde des médias – comme la presse ou l'internet – avec l'apparente stabilité de la langue ? Nous souhaitons examiner un aspect du changement linguistique dans le domaine lexical, qui s'étend sur une courte période, celle des années quatre-vingt à aujourd'hui, une trentaine d'années bouleversée, entre autres, par le développement de l'informatique et plus particulièrement de

1. <http://ed268.univ-paris3.fr/syled>.

l'association de l'informatique avec les télécommunications qui a créé de grandes transformations aussi bien du point de vue de la société que de l'individu. L'arrivée de la télématique à l'intérieur de nos foyers par l'intermédiaire du minitel et aujourd'hui via l'internet métamorphose nos modalités de communication ainsi que notre environnement linguistique.

Après avoir posé quelques concepts nécessaires à notre réflexion comme le changement linguistique, les faits de discours et les faits de langue, nous chercherons à mettre en valeur certains phénomènes autour de la néologie lexicale dans la sphère de l'informatique. Si le vocabulaire de la télématique est aujourd'hui en retrait pour laisser place à celui de l'internet, il a contribué au développement de l'émergence de ce que J. Tournier (1985) appelle les fracto-morphèmes, des segmentations de mots – troncations parfois arbitraires et ne reposant pas sur la segmentation en morphèmes. Ces fracto-morphèmes conservant la valeur dénominative de l'unité entière dont ils sont la troncation ont pu être à l'origine de paradigmes de compositions relativement productifs. Autre phénomène linguistique plus spécifiquement porté par le vocabulaire de l'internet, la coexistence de deux dénominations. Les nouveaux référents du domaine viennent d'outre-Atlantique et ils entrent en France² avec leur dénomination d'origine en anglais. C'est donc sous forme d'emprunts que les nouveaux mots de l'internet nous parviennent. Mais la politique linguistique française a pour tradition de concevoir des termes construits sur des éléments du français par les Commissions de terminologie et de néologie. Ces dernières élaborent donc des listes publiées au *Journal officiel* avec des dénominations qui entrent en concurrence ou au moins qui se présentent comme des variantes recommandées dans la fonction publique voire au-delà. Ainsi, d'un côté l'emprunt, de l'autre différents procédés de créativité lexicale démultiplient les dénominations – pour un même référent – susceptibles d'être lexicalisées. Nous montrerons dans quelle mesure ces

2. Nos observations se limitent à la France, mais pas à l'ensemble de la francophonie où les politiques linguistiques varient selon les pays.

événements discursifs peuvent être considérés comme des événements linguistiques entraînant ainsi un certain impact sur le système linguistique.

Le changement linguistique au cœur de la langue ?

En suivant E. Coşeriu (2007 [1958], ch. I), nous souhaitons montrer que si « le changement linguistique renferme une aporie fondamentale », ce n'est peut-être qu'en apparence.

Dans le chapitre du cours intitulé *La linguistique statique et la linguistique évolutive*, F. de Saussure met en évidence le facteur temps propre à la linguistique et situe le changement dans la parole :

[...] C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage. [...] Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole [...] dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1° celui où elle surgit chez les individus ; 2° celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité. (1972 [1916], p. 38-139)

Nous observons que l'opposition du diachronique et du synchronique est utile lors d'une présentation didactique, mais qu'elle peut parfois devenir une « véritable difficulté » comme le fait remarquer F. de Saussure (1972 [1916], p. 196). Une note de T. de Mauro suggère que comme F. de Saussure n'a pas abordé la linguistique de la parole dans ses cours, on pourrait admettre qu'il refuse aux faits individuels le caractère de faits grammaticaux « en ce sens qu'un acte isolé est forcément étranger à la langue et à son système lequel ne dépend que de l'ensemble des habitudes collectives » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 197) et nous pouvons donc nous interroger sur la place du changement linguistique.

L'image du fleuve est subtile, car elle montre l'importance donnée au temps qui passe, au changement tout en cherchant à maintenir comme une intemporalité au système. Si cette

facette permet de maintenir une distinction entre diachronie et synchronie, nous pouvons nous interroger sur les aspects contradictoires et voir le système glisser insensiblement du côté du changement. A.-J. Pétrouff, en soulignant tout au long de son ouvrage « l'omniprésence du temps » chez Saussure (voir M. Arrivé, 2005, p. 140-141), met en évidence les contradictions entre continuité et mutabilité :

Continuité et mutabilité, tout en étant contradictoires, sont complémentaires et surtout indispensables l'une à l'autre. On reconnaît là ce mouvement d'approche qui appartient en propre à Ferdinand de Saussure : la dualité des phénomènes linguistiques. Il s'agira de comprendre que chacun des deux aspects du phénomène est indispensable à l'existence de l'autre.

La continuité c'est le fait que les sujets parlants ont toujours l'impression de pratiquer la même langue. La mutabilité c'est le constat que les systèmes successifs sont différents. Ce qui provoque un changement de système c'est donc un événement ponctuel. Il ne s'agit pas d'un bouleversement cataclysmique, mais de proche en proche, au cours des temps, les langues tendent vers une diversification infinie. (2004, p. 89-90)

D'ailleurs, pour F. de Saussure « l'immobilité absolue n'existe pas » (1972 [1916], p. 193) ; ce qui apparaît déjà dans ses notes préparatoires du Cours III de 1910 :

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement dans le temps. Mouvement qui se fait de façon diverse et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver ; peut-être que les périodes agitées par les guerres, par des troubles civils, par des crises nationales arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu ; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain intervalle, et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent quelques fois précipiter le mouvement ; il suffit qu'il existe

imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance. (dans J. Fehr, 1992, p. 79-80)³

Au-delà de la mobilité, les langues sont en circulation et donc dans un perpétuel mouvement ; ce qui invite J. Fehr à s’interroger sur le poids du concept de circulation :

La problématique de la circulation *nécessaire* des signes nous semble être un côté négligé de la sémiologie saussurienne. Nous présumons qu’elle est porteuse d’un potentiel théorique non encore épuisé. [...] à partir de la circulation nécessaire des signes linguistiques, toute la théorie saussurienne de la valeur serait à reprendre. Comment, en effet, faut-il se représenter les rapports entre termes co-systématiques, si ces termes sont dans un mouvement incessant ? Si la linguistique saussurienne veut tenir compte de ce mouvement en tant que « principe absolu », elle aura à concevoir la « langue » comme un système de valeurs qui fonctionne non pas malgré, mais en raison d’une instabilité relative qui lui est propre. (1992, p. 82)

Le changement linguistique, associé à la mobilité et à l’instabilité, vient perturber les dichotomies langue/parole et diachronie/synchronie. À ceci s’ajoute une autre articulation déstabilisante, le changement linguistique lié au caractère social, et c’est le détour par les écrits d’A. Meillet qui permet de revisiter, voire de déplacer certains propos du *Cours de linguistique générale*. Il paraît ici intéressant de mettre en parallèle les écrits de F. de Saussure et ceux d’A. Meillet comme le proposent C. Puech et A. Radzyski :

Si chez Meillet la sociabilité de la langue renvoie à la diversité historique des *causes externes* et conduit à l’idéal d’une science « générale » du langage de type anthropologique et encyclopédique, chez Saussure, le caractère *interne* de la sociabilité linguistique en focalisant le point de vue sur le principe de *l’arbitraire* conduit à une généralité sans généralisation et à l’inclusion paradoxale, complexe et prospective de la linguistique dans la sémiologie. (1988, p. 75)

Pour F. de Saussure, « il faut *une masse parlante* pour qu’il y ait une langue. À aucun moment [...] celle-ci n’existe

3. D’après l’édition critique de R. Engler (1967 [1916], p. 318-319), N 23.1, n° 2205 sq.

en dehors du fait social [...]. Sa nature sociale est un de ses caractères internes » (1972 [1916], p. 112). Quant à A. Meillet, dès la leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au collège de France en 1906, il parle des « causes sociales des faits linguistiques » (1958 [1921], p. 3), ce qui constitue un point central de sa réflexion. En effet, « si le souci du *fait* “constatable”, “attesté”, “observable” est bien l'un des soucis majeurs d'A. Meillet, tout se passe comme si son entreprise devait sans cesse maintenir un équilibre instable entre la systématisation/généralisation d'une part, et le foisonnement diversifié des “faits” de l'autre » (C. Puech et A. Radzynski, 1988, p. 82). Selon P. Swiggers, A. Meillet n'a pas formulé une position théorique du changement linguistique, mais des réflexions à propos du développement linguistique :

La position théorique de Meillet à ce propos est ambiguë en ce sens qu'il oscille entre une conception du changement en tant que correspondance entre deux états temporels d'une langue et une conception du changement en tant qu'évolution en cours. Cette ambiguïté (ou tension) sera résolue dans le sens d'une visée historique sur la variation des langues, déterminée par des tendances qui jouent dans un contexte social. De cette façon, les réflexions de Meillet à propos du changement linguistique [...] se détachent graduellement de la théorie néogrammairienne, par l'importance accrue donnée aux facteurs d'hétérogénéité [...] dans les communautés linguistiques. (1988, p. 155)

L'articulation de la diversité et du système constitue donc un problème et il en est de même pour F. de Saussure : comment garder l'idée de système lorsque F. de Saussure propose que la nature sociale soit un élément interne ? C'est l'interrogation que relaie J. Fehr :

Si la « nature sociale » est un « élément interne et non externe » d'un « système de signes », cela revient à dire que ce « système » sera difficilement représentable comme un *tout* formel. Ou plutôt : si la linguistique veut et doit tenir compte de la nature intrinsèquement sociale de la langue, il s'agira pour elle de concevoir un système qui n'exclut pas le mouvement incessant provenant de la circulation des signes linguistiques,

mais qui implique cette circulation comme une condition nécessaire du système même. (1992, p. 83)

Les interrogations circulant autour du changement linguistique nous conduisent vers la notion de *fait linguistique* qui pourrait servir de terme générique pour le fait de discours et le fait de langue.

Fait de langue, fait de discours : vers un *continuum* ?

Le *Cours de linguistique générale* s'ouvre sur les « faits de langue » : « La science qui s'est constituée autour des faits de langue a passé par trois phases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 13), la « grammaire », la philologie, la philologie comparative ou « grammaire comparée ». Le pôle du fait de langue est articulé au pôle du fait de discours et le passage de l'un à l'autre est souvent pensé dans une dimension liée au changement historique. En effet, selon E. Coşeriu :

Il faut observer, en premier lieu, que Saussure remarque de façon claire l'*historicité du fait de la langue*. Ainsi [...], il indique qu'« un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques » et que « ce qui fixe la prononciation d'un mot [...] c'est son histoire » ; et il est même disposé à reconnaître une certaine complémentarité entre la linguistique synchronique et la diachronique, puisqu'il admet que « la méthode historique sera celle qui fera mieux comprendre les états de langue ». Bien plus : au moins sur un aspect – qu'a malheureusement souvent ignoré ou tenté de « dépasser » la linguistique saussurienne –, Saussure en est venu à remarquer également l'*historicité essentielle* de la langue en tant qu'objet culturel. Il s'agit d'une réaction par rapport aux « lois linguistiques ». Saussure désigne comme une tâche de la linguistique de « chercher » les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire... (2007 [1958], chap. VII)

De ce fait, les interrogations soulevées autour du changement linguistique sont aussi présentes autour des faits linguistiques perçus comme parfois liés au discours, parfois liés à la langue. Nous parlons de *pôle*, mais peut-être serait-il plus juste de parler

de *perspective* comme le propose E. Coşeriu pour la synchronie et la diachronie :

Saussure, préoccupé d'établir fermement la synchronie et de distinguer le point de vue synchronique du point de vue diachronique, ne remarque pas que la différence entre les deux est seulement une différence de perspective et n'essaye pas de les réconcilier. Au contraire, il transforme la différence de perspective en une insoutenable antinomie réelle, sans remarquer que le « fait diachronique » est en réalité la production d'un « fait synchronique » et que le « changement » et la « réorganisation du système » ne sont pas deux phénomènes distincts, mais un unique phénomène. (2007 [1958], chap. VII)

La circulation d'un fait de discours à un fait de langue ne va donc pas de soi. Parallèlement, si nous reprenons, sans entrer dans la théorie guillaumienne, l'articulation du fait de langue et du fait de discours posée par G. Guillaume, nous percevons un autre mouvement :

[...] si, pour le sujet parlant, et aussi pour le sujet écoutant, le fait de langue a le bénéfice de l'antécédence par rapport au fait de discours – et cette antécédence est le grand fait de synchronie, non signalé du reste, il faut le regretter, dans le *Cours de linguistique générale* – il a été expliqué que si, pour le sujet parlant et le sujet écoutant, le départ est le fait de langue et l'arrivée le fait de discours, il n'en va pas de même, mais inversement, lorsqu'il s'agit de la formation historique de la langue. Là – et c'est de nouveau le grand fait, qui est de diachronie, non signalé dans le *Cours de linguistique générale* – le bénéfice de l'antécédence appartient au fait de discours. Historiquement en effet, pour la totalité aux origines et pour une part décroissante ensuite, quoique toujours existante, c'est à partir de l'expression essayée, tentée, expérimentée que s'est formée la langue. (1971, p. 103)

Et comme le soulignent A. Boone et A. Joly dans leur *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* :

La distinction entre *fait de langue* et *fait de discours* est pour Guillaume l'occasion d'attirer l'attention [...] sur la méthodologie de la recherche en linguistique. Il y a deux sortes de faits linguistiques, ceux qui tombent sous le coup de l'observation directe, relevant ainsi de la simple constatation et ceux qui

n'y tombent pas dans la mesure où ils appartiennent au plan profond de l'esprit. Les premiers sont les faits de discours, les seconds les faits de langue. (2004, p. 188)

Peut-être serait-il possible de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation des faits de langue aux faits de discours et inversement, selon les perspectives sous-jacentes. De plus, lorsqu'intervient la dimension temporelle, il pourrait y avoir une interprétation en termes de *degrés*. Ainsi, un fait de discours pourrait tendre vers le fait de langue et selon le recul de l'analyste être moins fait de discours que fait de langue.

C'est à la lumière des différents concepts que nous venons d'exposer que nous proposons de nous interroger sur des phénomènes lexicaux du français contemporain qui se manifestent plus particulièrement autour du champ de l'informatique et des télécommunications.

L'émergence de nouveaux éléments

L'étude que nous avons menée sur le vocabulaire et sur le discours de la télématique (S. Reboul, 1994) a fait apparaître, entre autres, l'émergence d'un procédé de création lexicale, la formation sous forme de mot-valise qui jusqu'alors était réservé à des créations dans la sphère littéraire et qui ne donnait pas lieu à des dénominations de référents du quotidien (S. Reboul, 1996b). Le mot-valise qui était perçu comme à la limite de la linguistique – dans la linguistique fantastique – ou encore comme *monstre de la langue* (A. Grésillon, 1985) va s'installer peu à peu parmi l'ensemble des procédés de formation de mots nouveaux bien que déplaçant les frontières de la composition en y articulant la troncation. Nous prendrons comme exemple l'apparition de l'élément *-tique*.

En 1962, P. Dreyfus crée le mot *informatique*, mot accepté dès 1966 par l'Académie française. Nous trouvons deux analyses, celle du *TLFi*, un dérivé d'*information* avec un suffixe *-ique* et celle répondant à la formation d'un mot-valise « canonique » pour laquelle nous optons ; il y a troncation de la fin du premier mot (infor(ma)t~~i~~on), troncation du début du

second mot (auto(ma)tique), une séquence de sons communs, les deux formants entrant ensuite en composition :

Soit [...] un mot-valise X, issu de l'imbrication des lexèmes A et B [...] Quelle que soit la physionomie du produit X par rapport à ses constituants de base, il s'instaure toujours une relation d'homophonie entre X d'une part et les constituants d'autre part. Homophonie qui, en tant que propriété fondamentale du mot-valise, prouve en même temps que celui-ci résulte non pas tant d'une fusion des signifiés, mais bel et bien d'un travail du signifiant, entendu dans sa matérialité phonique⁴.
(A. Grésillon, 1983, p. 85)

De plus, du point de vue de la sémantique, l'*informatique* est bien la co-prédication d'*information* et *automatique* ; en effet, « le signifié du mot-valise s'obtient par une opération qui établit un rapport de co-prédication entre les signifiés des constituants A et B, d'où le schéma général : X est à la fois A et B » (A. Grésillon, 1983, p. 89).

Dans les années quatre-vingt, apparaît un paradigme (qui semble ouvert) assez riche de nouveaux mots en *-tique*, en rapport avec le domaine informatique à commencer par *télématique*. C'est dans la présentation de leur rapport sur l'informatisation de la société que S. Nora et A. Minc créent le néologisme *télématique* :

Cette imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications – que nous appellerons la « télématique » – ouvre un horizon radicalement neuf [...] la « télématique » à la différence de l'électricité ne véhiculera pas un courant inerte, mais de l'information c'est-à-dire du pouvoir.

[Et en note.] Ce néologisme est voisin de celui employé aux États-Unis : « compunication ». Le fait que le terme américain mette l'accent sur l'informatique – *computer* – et le nôtre sur les télécommunications n'est pas un hasard. Il explique un rapport de force qui, en France, privilégie ses dernières. (1978, p. 11)

4. Ce travail sur la matérialité phonique est présent pour les mots-valises canoniques mais il existe des mots-valises qui répondent à d'autres critères : troncation du premier mot et non du second ou bien troncation du début du second mot mais pas du premier et de ce fait, il n'y a pas nécessairement de jeu sur le signifiant.

Les auteurs mettent bien en valeur l'acte de dénomination et donnent des arguments en faveur de la formation d'un mot-valise. Nous relevons aussi *bancatique*, *billétique*, *biotique* (au sens de l'informatique appliqué à la biologie), *bureautique*, *documentique*, *domotique*, *éditique*, *monétique*, *privatique*, *productique*, *télématique*, *terminotique*, *traductique*, *urbatique* (S. Reboul, 1996a, p. 67-68). C'est en mettant en valeur la dimension sémantique et notamment la valeur dénominate (M.-F. Mortureux, 2008 [1997]) des éléments qu'il est possible de proposer des créations sous forme de mots-valises. En effet, lorsque *biotique* est un adjectif relatif au monde du vivant, il est bien un dérivé (*biot* + *ique*). Lorsque *biotique* est un nom, au sens d'« ensemble des techniques de l'informatique, de l'électronique et de l'automatique appliquées à la biologie, ainsi que des applications de la biologie à la réalisation d'outils informatiques » (CESTA, 1987), il recouvre à la fois la *biologie* et l'*informatique*, construit avec le *-tique d'informatique* qui garde la valeur dénominate du mot *informatique*. Le mot *biotique* n'est pas lexicalisé dans un dictionnaire usuel comme le *NPRé* (2007), mais la circulation du mot reste active (voir notamment la bibliographie sur la biotique de J. de Rosnay). Pour certains néologismes, nous avons parlé « d'identités fallacieuses » :

La forme la plus drastique de l'identité fallacieuse est celle où, formellement, il est impossible de savoir – c'est-à-dire indécidable – si l'on a affaire à un mot-valise ou à l'un des types réguliers de la formation des mots. (A. Grésillon, 1983, p. 91)

En effet, les termes *billétique*, *documentique*, *éditique*, *productique*, *traductique* pourraient être analysés comme des dérivés. Cependant, ici encore, l'analyse sémantique permet de retenir le mot-valise : la *documentique* n'est pas l'application de l'informatique au document, mais la documentation associée à l'informatique, la monétique, « ensemble des techniques électroniques, informatiques et télématiques permettant d'effectuer des transactions monétaires, des transferts de fonds (carte bancaire, virement électronique, distributeurs automatiques, banque à domicile...) » a pour étymologie dans le *NPR* (2007) : de *moné(taire)* et (*informa*)*tique*.

L'élément *-tique*, par sa forme et sa valeur sémantique semble le symbole d'une époque et on en arrive à parler des *tiques*, sans marque typographique : « *tiques* n. pl. : nom global donné plaisamment à la série des sciences et techniques nouvelles se terminant par ce suffixe »⁵ ou encore « on est envahi par les tiques. Pas les petites bêtes suceuses de sang [...], une nouvelle forme de parasites qu'on distingue à l'enflure du vocabulaire » ou « le monde des tiques ». Et comme le souligne A. H. Ibrahim :

Le corpus de néologismes en *-tique* est quantitativement modeste [...], mais, il jouit d'une propriété peu courante : sa pénétration du milieu professionnel où il apparaît et se double d'une adoption rapide par le grand public et d'une reconnaissance relativement rapide par les « instances officielles ». (1986, p. 77)

Et le procédé de créativité est bien perçu du grand public. Il donne même lieu à des hapax comme *bobartique*, *bouffétique*, *rigolatique* (*Le Monde*, 25 juin 1985), etc.

Les mots en *-tique* n'ont plus le même « succès » en 2010, puisque la télématique française a laissé place au monde de l'internet, mais le procédé de créativité lexicale qui consiste à segmenter arbitrairement – sans respecter la délimitation du morphème – un mot qui est bien diffusé dans l'usage afin de créer un élément qui va se charger de la valeur dénomminative du mot dont il est la troncation, est aujourd'hui productif. L'élément est alors à l'origine d'un paradigme ouvert. Si *-tique* a pu être analysé comme un suffixe, nous privilégions une autre analyse du fait de sa valeur dénomminative. *-tique* s'apparente davantage à un *fracto-morphème*, dénomination apparue sous la plume de J. Tournier en traduction du terme de *splinter* défini comme « un fragment de lexie qui la représente dans le [nouveau] mot construit » (J. Tournier, 1985, p. 86). Nous trouvons déjà ce phénomène antérieurement comme le note J. Dubois :

Il existe en minéralogie [...] un élément *-on* [...] le physicien anglais, Stoney crée le mot *électron* sur le grec *elektrôn*,

5. Nous montrons plus loin qu'il ne s'agit pas d'un suffixe.

ambre. Enfin, en chimie, un gaz rare était nommé *argon* (sur le grec *argos*) en 1894. Tous ces mots sont terminés en *-on* et c'est à partir d'eux que s'est développé le suffixe *-on/-tron*. Il n'est pas extraordinaire de voir un élément morphologique sortir d'un mot caractéristique qui devient le premier d'une série [...] on peut parler de trois affixes *-on* : l'un sous la forme *-tron* (par coupe arbitraire d'*électron*) dans le vocabulaire de l'électricité... (1962, p. 66)

Le procédé étudié semble aujourd'hui plus fréquent et le mot *phare* peut être tronqué au début et à la fin. J. Humbley (2009) relève dans le vocabulaire du commerce électronique « le terme "chef de file" *e-commerce* (et tout ce qui est composé à partir de ce mini-fractomorphème *e-* : *e-business*, *e-cash*, *e-location*, *e-marketplace*, *e-merchant*, *e-payment*, *e-platform*, *e-signature*, *e-store*, *e-tailing*, *e-ticket*, *e-transaction*, *e-wallet*) [...], les néo-classicisms en *cyber-* (*cyberbookstore*, *cyberclient*, etc.). » Nous avons aussi relevé (S. Reboul-Touré, 2005) des réalisations parfois inattendues : *cyber-acteur*, *cyber-avocat*, *cyber-bricoleur*, *cyber-carte*, *cyber-commerçants*, *cyber-crime*, *cyber-emploi*, *cyber-marché*, *cyber-papy*, *cyber-prof*... Le NPR (2007) retient *cybercafé*, *cybercriminalité*, *cyberculture*, *cyberespace*, *cyberguerre*, *cybermonde*, *cybernaute*, *cyberpirate* ; il leur attribue une entrée. Et le paradigme reste ouvert : *cyberacheteur*, *cyberbudget*, *cyberemploi*, *cyberencyclopédie*, *cyberentrepreneur*, *cyberpresse*, *cyberterrorisme*... Avec *e-* (troncation d'*electronic*)⁶, les créations les plus souvent reprises sont le *e-mail* et le *e-commerce*. De nombreux sites utilisent l'élément *e-* pour leur adresse : *e-alsace*, *e-anglais*, *e-bahut* (« aide aux devoirs »), *e-campings*, *e-compil* (pour la musique), *e-corse*, *e-droit*, *e-fonctionnaires*, *e-gravures*, *e-historia*, *e-hotellerie*, *e-littérature*, *e-picardie*, *e-prénoms*, *e-santé*, *e-timbre*, *e-voyance*... Ce paradigme semble bien résumé par le *e-quelque chose* proposé comme entrée dans le sabir cyber (A. Le Diberder, 2001). Le NPR retient *e-commerce*, *e-pub*, mais on rencontre aussi (sur l'internet, par le moteur de

6. Comme le *e-* est la troncation d'un emprunt, il n'est pas accentué. Il peut donc être prononcé [i] et donc parfois écrit *i-* : *i-commerce*, *i-expo*, *i-mode i-télé*, *i-ville*...

recherche Google) *e-annuaire, e-campus, e-cardiologie, e-carte, e-écriture, e-enfance, e-géologie, e-magicien, e-marketing, e-militant, e-formation, e-sudoku, e-voyager, e-transaction...* Malgré sa morphologie insolite, *e-* trouve une place dans le système et il est actuellement productif.

Ce procédé est aussi davantage vulgarisé auprès du grand public, dans l'usage, et des éléments de cet ordre occupent le discours médiatique. Les créations mentionnées peuvent être éphémères, mais la possibilité de voir prospérer un élément – segmenté arbitrairement à partir d'un mot porteur d'une visibilité dans un domaine – et amorcer un paradigme de mots nouveaux peut s'apparenter à un fait de langue.

Une double lexicalisation : un changement dans le système des valeurs

A. Meillet constate que lorsque les linguistes au cours du XIX^e siècle « se proposent d'expliquer les changements qui surviennent dans les langues, [ils] recourent d'ordinaire à un très petit nombre de notions fondamentales distinctes » comme la loi phonétique « cette modification qui atteint la prononciation en tant que telle et indépendamment de toute considération de sens ou de rôle grammatical », les changements dits analogiques et l'emprunt :

La langue d'une localité donnée est toujours plus ou moins accessible à l'influence des populations avec lesquelles ses membres sont en rapport : on emprunte des mots, des tours syntaxiques, des formes grammaticales, des manières de prononcer à d'autres langues... (1958 [1921], p. 3-4)

Avec l'internet⁷, contrairement à la télématique d'origine française, la technologie et son vocabulaire viennent des États-Unis. C'est donc l'emprunt qui va prendre une place importante. Mais l'impact de la politique linguistique en France conduit, par les Commissions de terminologie et de néologie, à la publication au *Journal officiel* de néologismes dits officiels, construits sur des éléments en français. Il semble ici possible de reprendre ce

7. Nous adoptons la dénomination officielle avec déterminant et minuscule.

qu'E. Winter-Froemel appelle des « innovations induites par le contact linguistique » (2009, p. 85). Ces « doubles dénominations » circulent dans l'usage avec des emplois discursifs divers, parfois complémentaires et des degrés de lexicalisation différents. Plusieurs moments conduisent à la lexicalisation, comme le précisent S. Branca-Rosoff et S. Reboul-Touré :

une première installation dans le discours d'une communauté de locuteurs, la diffusion dans un cercle plus large, la reconnaissance qu'implique l'entrée dans les dictionnaires (même si on sait qu'il s'agit là de processus complexes [...]), éventuellement la spécialisation sémantique, l'intégration morphologique lorsque les paradigmes se régularisent, enfin la production de dérivés. (2008, p. 45)

L'entrée dans un dictionnaire conserve un rôle symbolique instituant (A. Steuckardt, 2008).

Nous pouvons avoir un aperçu – sans doute biaisé – du changement lexical par l'examen des nomenclatures des dictionnaires usuels (*Petit Larousse* et *Petit Robert*) qui depuis plusieurs années ont mis en place des bases de données pour réaliser des veilles néologiques et qui font apparaître, à chaque nouvelle édition, une liste de mots nouveaux, mais à des rythmes différents :

L'analyse du discours sur la « lexicalisation » a permis de comprendre que le passage du mouvant au figé est progressif ; il se fait par l'intermédiaire du « codage ». Le dictionnaire a le temps de s'habituer. Le mot « lexicalisé » une fois entré dans le dictionnaire, subit dans certains d'entre eux un deuxième « purgatoire », le temps qu'il reste marqué *néol.* D'ailleurs, il n'est pas question que le dictionnaire enregistre le lexique à la vitesse où celui-ci évolue. Tout au plus peut-il s'adapter à des rééditions successives. (D. Corbin, 1987, p. 38)

Pour D. Corbin, « la notion d'*évolution du lexique* n'a donc pas de pertinence linguistique en ce qui concerne les mots construits réguliers. Les mots non construits eux, ont une histoire individuelle dont il est légitime de chercher à repérer les commencements » (1987, p. 43). Ce qui est le cas des emprunts. En observant le *NPR* (2007), nous distinguons trois cas

d'apparition pour les emprunts étudiés (S. Branca-Rosoff et S. Reboul-Touré, 2008, p. 45-47) :

– l'emprunt est répertorié comme entrée lexicographique.

Sur les 55 articles qui font référence à l'internet⁸, nous relevons les emprunts suivants, *internet*, *kit*, *net*, *WAP*, *web*, *webcam* pour lesquels les lexicographes ne proposent pas d'équivalents français. Les définitions soulignent la particularité étymologique avec les mentions de « mot anglais » (ou anglais américain) ; par exemple :

webcam [wɛbkam] nom féminin

ÉTYM. 1999 ; nom déposé ; mot anglais américain, de *web* et *camera*

□ Anglic. Caméra numérique reliée à un ordinateur, permettant de filmer et de diffuser des images vidéo sur Internet. *Des webcams.*

– l'emprunt constitue une entrée lexicographique, mais une recommandation officielle clôt l'article avec le terme français.

C'est le cas pour *ADSL* (« raccordement numérique asymétrique »), *blog* (« bloc-notes »), *chat* (« causerie »), *cookie* (« témoin de connexion »), *craker* (« pirate »), *e-mail* (« mail »), *hacker* (« fouineur »), *FAQ* (« Frequently Asked Questions », francisé en « foire aux questions »), *hot-line* (« aide en ligne »), *MMS* (« service de messages multimédias »), *proxy* (« serveur mandataire »), *spam* (« arrosage »), *URL* (« adresse universelle ») ; par exemple :

spam [spam] nom masculin

ÉTYM. 1997 ; mot anglais américain, du n. d'une marque de jambon en boîte, répété dans un sketch

8. Cinquante-trois occurrences pour *Internet* (avec majuscule et sans déterminant) et deux occurrences de *l'internet* (sans majuscule et avec article). La variation est présente dans la définition même d'internet :

Internet [...] nom masculin.

ÉTYM. répandu v. 1995 ; mot anglais américain, de *internetworking*, de *inter* et *network* « réseau »

□ Réseau mondial de réseaux télématiques utilisant le même protocole de communication (cf. Le réseau des réseaux, la Toile).

3 net; web; cyber-, e-. *Accès à Internet, à l'internet. Naviguer sur Internet.*

□ Café Internet. Cybercafé.

□ Anglic. Envoi d'un même message électronique, souvent de nature publicitaire, à un grand nombre d'internautes sans leur consentement ; ce type de messages. région. pourriel. *Lutter contre le spam. Filtrer les spams.* Recommandation officielle *arrosage.*

– l'emprunt ne figure pas dans les entrées, mais il apparaît à l'intérieur de l'article qui traite d'un néologisme officiel.

Il en est ainsi de *moderator* à l'entrée *modérateur* ou *hoax* à l'entrée *canular* :

canular[kanylaʁ] nom masculin

ÉTYM. 1913 ; latinisation plaisante de *canuler*[...]

1 Mystification. *Monter, faire un canular.*

□ Par ext. Blague, farce ; fausse nouvelle.

2 (recommandation officielle pour remplacer l'anglais *hoax*)
Fausse information propagée par messagerie électronique.

Il n'est pas toujours possible d'assimiler la lexicalisation et l'entrée dans le dictionnaire, mais on peut relever différents degrés d'intégration notamment pour les emprunts qui participent à la composition de nouvelles formes lexicales et qui montrent ainsi une insertion manifeste dans le système français, comme *web qui* permet la création de composés, *site web, page web*, mais aussi *agence web, guide web, recherche web*, ou encore *web math, web sciences, web train...*⁹

L'introduction de nouveaux mots dans le lexique, observable par la lexicalisation¹⁰, a des conséquences sur le système, notamment un déplacement des valeurs entre nouveaux mots et mots existants. Nous voyons donc ici une forme d'impact sur le système comme le suggère A.-J. Petroff :

9. Il est à noter que *webcam* et *webmestre* forment des mots graphiques et qu'ils ont une entrée dans le dictionnaire (NPR, 2007).

10. Si l'entrée dans un dictionnaire peut être considérée comme un indice d'intégration, un autre facteur récent peut être pris en considération, le nombre d'occurrences relevées sur l'internet pour mesurer le degré de diffusion dans l'usage ; c'est d'ailleurs ce qu'A. Rey faisait remarquer lors de la journée des dictionnaires en 2008 à l'université de Cergy-Pontoise : la consultation des moteurs de recherche contribue à évaluer le degré d'imprégnation d'un mot nouveau dans l'usage et de s'appuyer sur de tels relevés pour faire entrer un mot nouveau dans la nomenclature du dictionnaire.

Tout changement dans une zone d'activité (événement politique, découverte scientifique, etc.) se répercute dans l'ensemble des discours dont la fonction est de diffuser les significations nouvelles. Ces changements du milieu extérieur sont en même temps le résultat du travail des discours. Toute création de significations nouvelles ne peut s'accomplir que par la mise en jeu d'un système de valeurs donné. L'ensemble des discours à un instant donné de l'évolution du monde extérieur est un LIEU d'échange où s'élaborent *les nouveaux paradigmes de signification*. En effet, une création lexicale a pour fonction de modifier les rapports associatifs antérieurs. [...]

La comparaison des systèmes de production de paradigmes nouveaux entre les différentes zones d'activité d'une part, ou entre deux états différents à l'intérieur d'un même domaine d'activité permettrait de saisir l'évolution éventuelle des différents systèmes de valeurs. (1985, p. 24-25)

D'une part, l'apparition du vocabulaire lié à l'internet va peu à peu faire tomber en désuétude « les mots en *-tique* » ainsi que le vocabulaire de la télématique. La valeur même du mot *télématique* va évoluer au contact d'un mot comme *internet*. D'autre part, la coexistence d'un emprunt (sémantique, voir *infra*) et d'un néologisme officiel pour un même référent, comme *blog/bloc-notes*, *cookie/témoin de connexion*, *craker/pirate*, *hacker/fouineur*, *hot-line/aide en ligne*, *spam/arrochage*, *hoax/canular...* (variations relevées dans NPR, 2007), délimite les valeurs des mots en concurrence. Ainsi, un mot peut être comparé avec un autre mot, « sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être échangé contre tel ou tel concept » et « il faut encore le comparer avec les autres mots qui lui sont opposables » ; « son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui » (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 160). C'est donc le réseau des nouveaux mots autour de l'internet, notamment avec la concurrence des dénominations, qui nous semble contribuer à l'élaboration de nouveaux paradigmes de signification qui entraînent des déplacements dans les valeurs des lexèmes d'une partie du lexique.

Quelle(s) échelle(s) chronologique(s) ?

Le changement linguistique ne peut-il s'apprécier qu'avec le temps, *a posteriori* ? Avoir de la distance par rapport à certains événements semble laisser la place à la réflexion pour l'identification de périodes, mais les délimitations restent toujours délicates. Lorsque nous observons l'époque contemporaine, l'appréciation semble différente ; il est éventuellement plus facile d'identifier un point de départ. Cette limite temporelle initiale, pour le champ qui nous intéresse, peut prendre appui sur les textes qui présentent un néologisme pour la première fois. Par exemple, le rapport sur l'informatisation de la société (S. Nora et A. Minc, 1978) au sein duquel les auteurs posent le néologisme *télématique* de manière explicite (voir *supra*). Par ailleurs, tous les néologismes officiels sont publiés au *Journal officiel*, ce qui peut constituer leur date d'apparition dans la sphère discursive. Par exemple, parmi les publications anciennes, nous trouvons le *JO* du 16 mars 1999 qui présente le vocabulaire de l'informatique et de l'internet et qui liste les termes adoptés de décembre 1997 à mars 1999 (*JO*, 1999) ; entre autres, *administrateur de site*, *foire aux questions/FAQ*, *domaine*, *fenêtre*, *fil de discussion*, *forum*, *fournisseur d'accès*, *frimousse*, *glisser-déposer*, *hypertexte*, *hypertextuel*, *internaute*, *internet*, *intranet*, *page d'accueil*, *pare-feu*, *pirate*, *serveur*, *toile*. Ces termes n'ont plus aujourd'hui de spécificité néologique. Ils circulent dans l'usage et la plus grande partie est lexicalisée. Cette insertion dans le système est sans doute facilitée par le procédé de créativité qui semble le plus souvent retenu, celui de « l'emprunt sémantique »¹¹. J. Humbley avait déjà fait ce constat avec la terminologie de l'informatique :

La plupart [des termes] ne sont pas des créations intégrales, mais plutôt des aménagements sémantiques du matériel existant, aménagements qui ne bousculent pas les habitudes

11. « Un emprunt sémantique est un mot déjà existant dans la langue qui emprunte, mais qui se voit doté d'un sens nouveau, qu'on peut attribuer à l'influence du mot étranger. *Routine* est un mot attesté en français depuis le seizième siècle, mais lorsqu'on l'emploie avec le sens de *sous-programme*, on emprunte le sens (néologique en anglais également !) de *routine* (anglais) » (J. Humbley, 1987, p. 322).

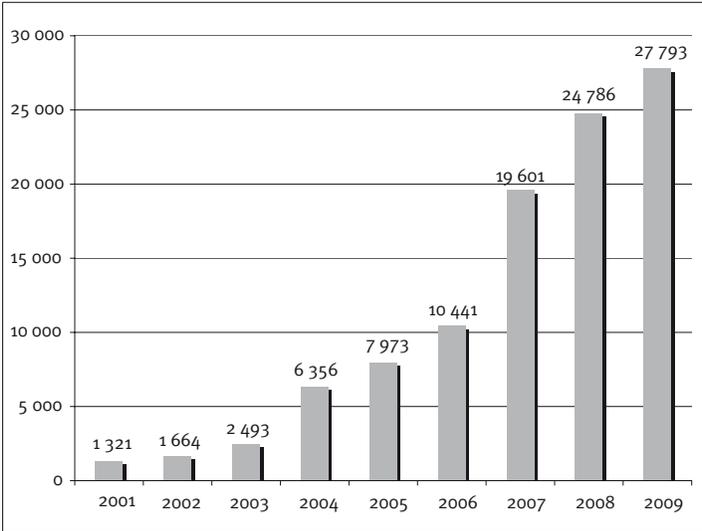
linguistiques des utilisateurs, ce qui explique en partie le succès de cette initiative. Cette impression est confirmée par la lecture de la presse informatique, où créations ou emprunts paraissent comme des procédés presque marginaux, si on prend la peine de reconnaître les très nombreux emprunts sémantiques, qui constituent la base du vocabulaire... (1987, p. 321)

Si la publication au *Journal officiel* peut servir de point de départ dans le discours, elle ne suffit pas. En effet, dans cette même liste, certaines créations n'ont pas percé : *causette* pour *chat* a été finalement remplacé par *dialogue en ligne* (JO du 05 avril 2006). Il faudra donc que l'usage se saisisse du néologisme puis qu'il y ait une reconnaissance lexicographique, indice d'une certaine stabilité pouvant conduire à une insertion dans le système.

D'autres termes comme les néologismes formels, par exemple *logiciel* dans le domaine de l'informatique ou encore, pour l'internet, *courriel*, *internaute* ou *webcam* que le *NPRé* date respectivement de 1990 (au Québec), 1995 et 1999, connaissent des insertions réussies bien que leur formation soit atypique, puisqu'ils s'agit d'une combinaison de composition et de troncation. Parallèlement à la lexicalisation, il est aussi possible de relever la fréquence d'utilisation de ces termes dans les discours. Nous proposons d'observer leurs nombres d'occurrences de manière artisanale, néanmoins significative, à travers la base de données *Factiva*¹² qui filtre certains discours. Nous avons sélectionné sur cette base toutes les sources en français, ce qui nous permet d'obtenir des discours dans le cadre de la francophonie.

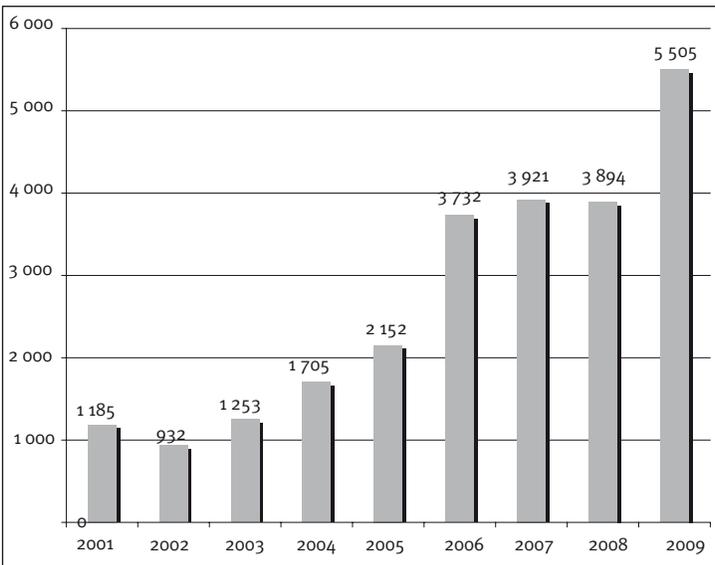
En janvier 2001, nous relevons 1321 occurrences de *courriel*, jusqu'à 27793 fin 2009 dans les journaux suivants : *Midi Libre*, *Ouest France*, *Le Monde* et dans la presse canadienne avec comme sujets « informations générales, politiques, mode de vie, arts et spectacles » :

12. *Factiva* est l'une des principales bases mondiales d'actualités générales et spécialisées, notamment économiques et financières. Elle propose les articles de la majeure partie de la presse française et internationale, des magazines professionnels dans tous les secteurs d'activités et de très nombreux fils d'agences de presse, des transcriptions d'émissions TV et radios, des rapports sur les sociétés, etc. Au total, plus de 10000 sources, de 152 pays, dans 22 langues.



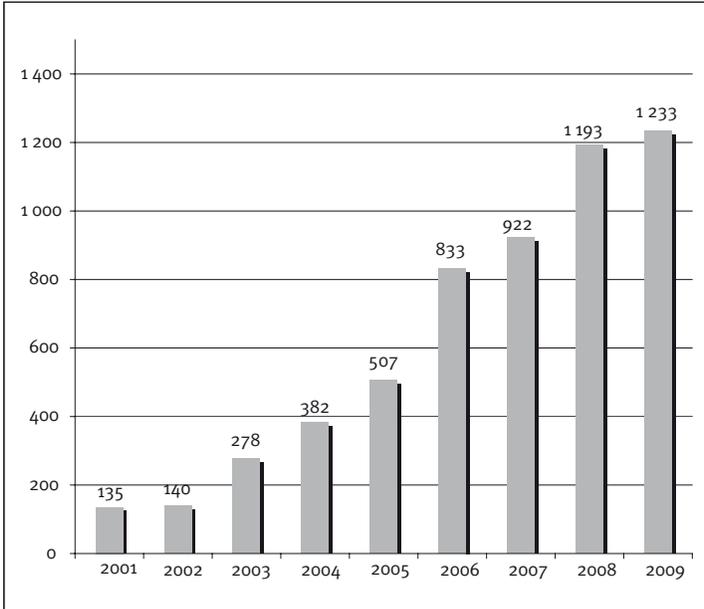
Les occurrences de *courriel* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

Pour *internaute*, une courbe ascendante est aussi identifiable de 2001 à 2009, en passant de 1 185 occurrences à 5 505. Ici s'ajoutent les sujets suivants « délits informatiques et nouveaux produits ». Parmi les supports, il y a *01 Net*, *Agence France presse*, *Les Échos*, *Micro hebdo*, les quotidiens nationaux et régionaux :



Les occurrences d'*internaute* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

Nous trouvons moins d'occurrences pour *webcam* (du fait peut-être de sa récence) avec une progression de 135 occurrences en 2001 à 1 233 en 2009 ; le sujet principal est celui de « nouveaux produits », notamment dans les journaux suivants : *Micro Hebdo*, *Sud-Ouest*, *Le Progrès*...



Les occurrences de *webcam* (relevées en septembre 2010) d'après Factiva

La convergence entre le nombre d'occurrences dans des discours sur une dizaine d'années et les dates de lexicalisation dans des dictionnaires usuels sont des indices marqués de l'usage¹³.

La durée de vie d'un néologisme est souvent imprévisible, comme le souligne J.-F. Sablayrolles :

Cette diversité de destin des néologismes pose des problèmes pratiques au lexicologue. Faut-il exiger un seuil de durée et/ ou un seuil de diffusion pour considérer que l'innovation

13. Nous avons travaillé sur l'écrit. Certains linguistes cherchent à examiner l'adoption et l'utilisation réelle à l'oral des terminologies ordinaires dans le domaine de l'informatique, notamment au Canada (B. Leblanc et C. Bilodeau, 2009).

est un néologisme ? [...] à partir de quand la nouvelle lexie n'est-elle plus un néologisme ? [...] mais la durée n'est pas uniforme : certains mots gardent longtemps « une saveur de nouveauté » [...] d'autres la perdent quasi immédiatement. L'appréciation ne peut être purement mécanique et se fait au cas par cas. [...] Cette variabilité de la durée des néologismes, parfois contre toute attente [...], s'accompagne aussi de l'imprévisibilité des trajectoires. (2002, p. 109)

Notre « sentiment néologique » quant aux termes qui viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 27 décembre 2009 (JO, 2009) est tout autre comparativement à la liste ci-dessus : *bannière, cercle de confiance, démon, démon de messagerie, dévoiement, espace de confiance, indexation personnelle, offre groupée, option d'adhésion, option de retrait, parcours sur la toile, service de la toile, toile sémantique*. Ces termes portent une « saveur de nouveauté ». Certains de ces termes passeront peut-être dans l'usage et seront lexicalisés dans quelques années. Pour B. Combettes et C. Marchello-Nizia (2008) :

Le lexique [...] constitue un domaine particulier dont les relations avec les autres niveaux ne peuvent être que très indirectes. Ainsi peut-on considérer, dans le cas du français, que le *xvi^e* siècle se caractérise par un renouvellement évident du lexique (renouvellement dû en grande partie à des causes externes, telles que le développement de l'humanisme ou des contacts avec l'Italie) et que cette évolution justifie l'identification d'une borne initiale qui limiterait le moyen français à la fin du *xv^e* s.

Il nous semble que l'avènement de l'informatique entraîne dans sa révolution technologique d'importants changements lexicaux, avec notamment une particularité remarquable : une large vulgarisation auprès du grand public, d'où un développement massif et immédiat dans l'usage suivi de lexicalisations. Depuis l'apparition du minitel dans tous les foyers, suite à des décisions politiques, l'écran est à l'origine de bouleversements dans la lecture¹⁴ et dans l'écriture (J. Anis, 1998). Une étude des différents niveaux de l'analyse

14. *Sciences et vie*, « La lecture change, nos cerveaux aussi », septembre 2009.

linguistique pourrait montrer les changements systémiques dus à l'articulation de l'informatique et des télécommunications.

Nous avons présenté un ensemble d'événements discursifs qui nous paraissent pouvoir modifier certains aspects du système et devenir des événements linguistiques. En effet, il nous semble que la possibilité de voir surgir dans le discours des fracto-morphèmes est un signal permettant à des segmentations morphologiquement arbitraires, segmentations ayant pu être considérées comme des monstres de la langue, de finalement trouver une place dans le système puisque ces fracto-morphèmes vont être intégrés et être à l'origine de nouveaux paradigmes de composition, donc productifs. Nous y voyons un impact sur le système dans la mesure où la définition de base du morphème va pendant un temps être malmenée (il n'y a en effet pas d'analyse permettant dans un premier temps de segmenter *informatique* au niveau de *infor-* ou de *informa-*) ; ainsi, les règles de base de la morphologie vont faire place à un éventail qui s'élargit afin d'accueillir un élément qui n'était pas prévisible en amont et d'intégrer *le monstre* ; les frontières entre dérivation et composition montrent leur porosité : la charge sémantique du fracto-morphème en fait, au début de son apparition, un élément de composition (*-tique* ayant la valeur dénominative d'*informatique*) puis suite à sa banalisation, le poids sémantique s'atténue pour ne plus porter qu'un « rapport à l'informatique » et faire de *-tique* un « élément ». L'analyse est semblable pour *cyber-*, troncation de *cybernétique*, mais ici l'opération aurait d'abord été réalisée en anglais (voir *DHLF*, 2000)¹⁵. Le monstre s'approche alors du concept de morphème

15. « D'après l'anglo-américain, *cyber-* est devenu (1993-1994) un élément de mots composés à la mode, avec l'idée d'automatisme informatique, de robotique. Il s'applique surtout par calque de l'anglo-américain, mais aussi avec des formations spécifiques au français. Les composés anglo-américains s'appliquèrent d'abord aux automatismes : *cyborg* (de *cyber-* et *organism*) signifie "organisme électronique humanoïde". Puis ils se spécialisent dans le domaine de la "toile" (le web ; Internet). Ex. *cyberespace* n. m., calque de *cyberspace* [...] *Cybercafé* n. m. , "café où des ordinateurs sont connectés au réseau Internet", est un composé français. La liste des composés est ouverte » (*DHLF*, 2000).

avec la possibilité d'être identifié comme un « élément ». C'est cette dénomination qui est utilisée dans le *NPR* (2007) :

Élément tiré de *cybernétique* et employé dans des composés, dans le contexte des réseaux de communication numériques (*cyberculture* n. f., *cyberpirate* n. m., etc.)

Par ailleurs, la coexistence de l'emprunt et du néologisme officiel pour un unique référent met en évidence la place importante de la variation et conduit à retravailler la valeur des signes les uns par rapport aux autres :

Tant que les faits appartiennent à la parole, ils ne sont que des manières spéciales et tout occasionnelles d'utiliser le système établi. Ce n'est qu'au moment où une innovation, souvent répétée, se grave dans la mémoire et entre dans le système, qu'elle a pour effet de déplacer l'équilibre des valeurs et que la langue se trouve *ipso facto* et spontanément changée. (F. de Saussure, 1972 [1916], p. 197)

Si pour Saussure les changements se produisent *entre* deux « états de langue » et hors du système, il « n'ignore pas les effets systématiques des changements, et il observe même que les faits diachroniques ne possèdent pas une disposition linéaire, mais sont continuellement redistribués en systèmes distincts [...] ». C'est dire que Saussure considère uniquement le « changement achevé », le changement en tant que *mutation*, et il ignore le *changer* en tant que tel, le changement en marche (E. Coşeriu, 2007 [1958], chap. VII). Dans la société contemporaine où la circulation de certains phénomènes linguistiques semble accélérée, notamment au niveau lexical, une échelle chronologique d'une dizaine d'années serait à apprécier pour évaluer le changement en marche avec la possibilité d'un *continuum* entre faits de discours et faits de langue.

Abréviations/Terminologie

DHLF : *Dictionnaire historique de la langue française*.

JO : *Journal officiel de la République française*.

NPR : *Nouveau Petit Robert*.

NPRé : *Nouveau Petit Robert électronique*.

TLFi : Trésor de la langue française informatisé.

Références bibliographiques

- ANIS Jacques, 1998, *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Bruxelles, de Boeck Université.
- ARRIVÉ Michel, 2005, « Compte rendu de l'ouvrage d'André-Jean Petroff, "Saussure : la langue, l'ordre et le désordre." Préface de R. Engler. Paris, L'Harmattan, 2004, 251 p. », *Revue française de linguistique appliquée*, 1 (vol. X), p. 140-141.
- BOONE Annie et JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BRANCA-ROSOFF Sonia et REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2008, « Événement discursif ou événement linguistique : l'emprunt et le terme dans le vocabulaire de l'internet », *Neologica*, 2, p. 39-54.
- CESTA, 1987, *Vocabulaire des biotechnologies*, M. Chopplet (coord.), Paris, Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA).
- COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=to&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html.
- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- COŞERIU Eugenio, 2007 [1958], *Synchronie, diachronie et histoire*, traduit par T. Verjans, à partir de la 2^{de} édition revue et élargie par l'auteur de *Sincronía, diacronía e historia*, Madrid, Gredos, 1973, *Texto!* www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html.
- Dictionnaire historique de la langue française*, DHLF, 2000, A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- DUBOIS Jean, 1962, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Essai d'interprétation des mots dans le domaine de la morphologie des mots construits*, Paris, Larousse.

- Factiva*, Bibliothèque de l'IUT Paris Descartes, F. Pourvoyeur et M. Lubrun (gest.), (base de données à accès restreint), www.bu.univ-paris5.fr/spip.php?article284.
- FEHR Johannes, 1992, « “La vie sémiologique de la langue”. Esquisse d'une lecture des notes manuscrites de Saussure », *Langages*, 107, p. 3-83.
- GRÉSILLON Almuth, 1983, « Mi-fugue mi-raison. Dévaliser les mots-valises », *DRLAV*, 29, p. 83-107.
- , 1985, « Le mot-valise : un “monstre de la langue” ? », dans S. Auroux (dir.), *La Linguistique fantastique*, Paris, Denoël, p. 245-259.
- GUILLAUME Gustave, 1971, *Leçons de linguistique, 1948-1949. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, Québec, Presses de l'université de Laval et Paris, Klincksieck.
- HUMBLEY John, 1987, « L'emprunt sémantique dans la terminologie de l'informatique », *Meta*, 32-3, p. 321-325.
- , 2009, « La terminologie française du commerce électronique, ou comment faire du neuf avec de l'ancien – vers une géomorphologie lexicale », Realiter, Réseau panlatin de terminologie, www.realiter.net/spip.php?article1850#nb3.
- IBRAHIM Amr Helmy, 1986, « Les néologismes en *-tique* et en *-ciel* : radioscopie d'une réussite », *Le Français dans le monde*, 205, p. 75-78.
- Journal officiel de la République Française*, JO, 1999, « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés) », 16 mars 1999, dans *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, Encart n°14 du 8/04/1999, www.education.gouv.fr/bo/1999/14/encart.htm.
- , 2009, « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés) », 27 décembre 2009, édition n° 300, <http://admi.net/nor/?jorf=2009/12/27/0300/>.
- LE DIBERDER Alain, 2001, « Sabir cyber », *Le Monde* du mardi, « supplément interactif », www.clve.fr/sabir_cyber.htm.

- LEBLANC Benoît et BILODEAU Catherine, 2009, « Discours épiterminologique : indice du degré de réussite d'implantation des terminologies françaises », *Neologica*, 3, p. 167-182.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, 1999, *Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.
- MEILLET Antoine, 1958 [1921], *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 2008 [1997], *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- NORA Simon et MINC Alain, 1978, *L'Informatisation de la société. Rapport à Monsieur le Président de la République*, Paris, Le Seuil.
- Nouveau Petit Robert, NPR*, 2007, J. Rey-Debove et A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- Nouveau Petit Robert électronique, NPRé*, 2007, J. Rey-Debove et A. Rey (dir.), Paris, Le Robert.
- PETROFF André-Jean, 1985, « L'autre Saussure », *Semen*, 2, p. 13-26.
- , 2004, *Saussure : la langue, l'ordre et le désordre*, Paris, L'Harmattan.
- PUECH Christian et RADZYNSKI Anne, 1988, « Fait social et fait linguistique : A. Meillet et F. de Saussure », *Histoire Épistémologie Langage*, 10-II, p. 75-84.
- REBOUL Sandrine, 1994, *Le Vocabulaire de la télématique. Du discours au lexique*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- , 1996a, « L'essor contemporain de l'élément linguistique -tique », *LINX*, numéro spécial en hommage à D. Maldidier, *Du dire et du discours*, p. 53-70.
- , 1996b, « Les mots-valises : de la création ludique à la dénomination », actes du colloque *Jeux de mots et comique verbal*, 12-13 mai 1995, *Trierer Studien zur Literatur*, 29, p. 197-219.
- REBOUL-TOURÉ Sandrine, 2005, « Les mots et l'internet », *LINX*, 52, numéro spécial en hommage à M.-F. Mortureux, p. 193-206.

- ROSNAY Joël de –, [s.d.], « Bibliographie sur la Biotique », *Le Carrefour du futur*, www.cite-sciences.fr/derosnay/articles/Articles_Site.html.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII-1, p. 97-111.
- SAUSSURE Ferdinand de –, 1967 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. R. Engler, Wiesbaden, Otto Harassowitz.
- , 1972 [1916], *Cours de linguistique générale*, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.
- STEUCKARDT Agnès, 2008, « L'emprunt ; un événement linguistique ? », *Neologica*, 2, p. 9-18.
- SWIGGERS Pierre, 1988, « Le problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet », *Histoire Épistémologie Langage*, 10-11, p. 155-166.
- TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Genève, Slatkine Érudition.
- Trésor de la langue française informatisé, TLFi*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- WINTER-FROEMEL Esme, 2009, « Les emprunts linguistiques : enjeux théoriques et perspectives nouvelles », *Neologica*, 3, p. 79-122.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iii^e-vii^e siècle)
au protofrançais (viii^e siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un *continuum* latinophone soumis aux variations *dia*, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole ; de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au cœur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la

communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (VI^e-VII^e s.) en protofrançais (VIII^e s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIII^e siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking *continuum* submitted to the so-called *dia-* variations, the way any living speech does : all speakers did speak latin - and in no way a creole ; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model : classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological frontiers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm : to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the *Strasburg Oaths* is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eighth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystemes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of stasis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le “français préclassique” et l’“Early Modern French” »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l’approche d’inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du XVII^e siècle en « “français pré-classique” / “français classique” », et de l’approche d’inspiration anglo-américaine, inscrivant à l’inverse l’entier du français du XVII^e siècle dans un régime d’historicité plus englobant : celui de l’« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « “français pré-classique” / “français classique” » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu’il nomme des « chronolectes », l’« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l’établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l’utilisation qu’en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in “preclassic French language” / “classic French language”, and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the “Early Modern French”. We show that the approach of “preclassic French language” / “classic French language” is based on a “variationist model of the language”, and intends to set and specify some “chronolectes”, and that the “Early Modern French” for its part rests on an “emergentist model”, which appeals the establishment of new “parameters” in the language’s macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of “preclassic French”, but differently of its amateurs’ use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît ? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fracto-morphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Avant-propos Olivier SOUTET..... | 7 |
| Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français Robert DE DARDEL | 15 |
| Du latin tardif (III ^e -VII ^e siècle) au protofrançais (VIII ^e siècle) : vers un nouveau paradigme Michel BANNIARD | 39 |
| La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques Bernard COMBETTES | 59 |
| Le « français préclassique » et l' <i>Early Modern French</i> Claire BADIOU-MONFERRAN..... | 83 |
| « À quelle heure s'il vous plaît ? » Joëlle GARDES-TAMINE..... | 111 |
| La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet Sandrine REBOUL-TOURÉ | 137 |
| Résumés..... | 167 |

